

INVENTAIRE ARCHITECTURAL ET DE CONSTRUCTION

NOM DU PROJET DE CONSTRUCTION **Inventaire architectural et construction de l'objet de la Station Scientifique de l'Académie Polonaise des Sciences à Paris, au 74 rue Lauriston.**

CATÉGORIE DE CONSTRUCTION **IX - Bâtiment de la science**

ADRESSE DU BÂTIMENT **74 rue Lauriston
75116 Paris, France**

COMMANDITAIRE **Polska Akademia Nauk – Stacja Naukowa w Paryżu
74 rue Lauristone, 75116 Paris**

SIGNE DU CAS **ZP/WR/1/2023**

INDUSTRIE **AR - Architecturale**

PHASE **0 - Inventaire**

DATE **10.12.2023r**

Équipe de conception			
Prénom et nom	Numéro de certification	date	Signature
mgr inż arch. Michał Strączek	MPOIA/068/2011	12/2023	
mgr inż arch. Sara Bzowska	MPOIA/106/2021	12/2023	
mgr inż. arch. Dawid Kawulak	MPOIA/075/2018	12/2023	

Table des matières

DOCUMENTS LÉGAUX ET FORMELS	3
1.1 Certificat d'appartenance à la Chambre des architectes et des contrôleurs.....	3
1.2 Certificat de qualification professionnelle des concepteurs et des vérificateurs	4
1.3 Déclarations des concepteurs et des vérificateurs sur la préparation du projet de construction	5
Description du bâtiment existant.....	7
INVENTAIRE ARCHITECTURAL ET CONSTRUCTION.....	29
PARTIE DESSIN.....	29

DOCUMENTS LÉGAUX ET FORMELS

1.1 Certificat d'appartenance à la Chambre des architectes et des contrôleurs



ZAŚWIADCZENIE - ORYGINAŁ (wypis z listy architektów)

Małopolska Okręgowa Rada Izby Architektów RP zaświadcza, że:

mgr inż. arch. MICHAŁ GRZEGORZ STRĄCZEK

posiadający kwalifikacje zawodowe do pełnienia samodzielnych funkcji technicznych w budownictwie w specjalności architektonicznej i w zakresie posiadanych uprawnień nr **MPOIA/068/2011**, jest wpisany na listę członków Małopolskiej Okręgowej Izby Architektów RP pod numerem: **MP-1747**.

Członek czynny od: 06-09-2011 r.

Data i miejsce wygenerowania zaświadczenia: 30-05-2023 r. Kraków.

Zaświadczenie jest ważne do dnia: **30-11-2023 r.**

Podpisano elektronicznie w systemie informatycznym Izby Architektów RP przez:
Grzegorz Lechowicz, Sekretarz Okręgowej Rady Izby Architektów RP.

Nr weryfikacyjny zaświadczenia:

MP-1747-DCE4-6F4E-288Y-7F27

Dane zawarte w niniejszym zaświadczeniu można sprawdzić podając nr weryfikacyjny zaświadczenia w publicznym serwisie internetowym Izby Architektów: www.izbaarchitektow.pl lub kontaktując się bezpośrednio z właściwą Okręgową Izbą Architektów RP.

1.2 Certificat de qualification professionnelle des concepteurs et des vérificateurs



MAŁOPOLSKA OKRĘGOWA IZBA ARCHITEKTÓW OKRĘGOWA KOMISJA KWALIFIKACYJNA

Sygnatura akt: OKK/Upb/098/11/MP

Kraków, dnia 21 czerwca 2011 r.

DECYZJA nr MPOIA / 068 / 2011

Na podstawie art. 12 ust. 1 pkt 1 i ust. 2, art. 13 ust. 1 pkt 1 i art. 14 ust. 1 pkt 1 ustawy z dnia 7 lipca 1994 r. - Prawo budowlane (tekst jednolity: Dz.U. z 2010 r. Nr 243, poz. 1623 z późn. zm.), art. 11 i 24 ust. 1 pkt 2 ustawy z dnia 15 grudnia 2000 r. o samorządach zawodowych architektów, inżynierów budownictwa oraz urbanistów (Dz. U. z 2001 r. Nr 5, poz. 42 z późn. zm.), § 7 ust. 6 pkt 1 rozporządzenia Ministra Transportu i Budownictwa z dnia 28 kwietnia 2006 r. w sprawie samodzielnych funkcji technicznych w budownictwie (Dz. U. z 2006 r. Nr 83, poz. 578 z późn. zm.) oraz art. 104 i 107 § 1 i 4 ustawy z dnia 14 czerwca 1960 r. - Kodeks postępowania administracyjnego (tekst jednolity: Dz. U. z 2000 r. Nr 98, poz. 1071 z późn. zm.)

stwierdza się, że
Pan mgr inż. arch. Michał Grzegorz Strączek
Syn Zbigniewa, urodzony dnia 12 marca 1979 r., w Krakowie
posiada odpowiednie wykształcenie techniczne i praktykę zawodową
i nadaje się

UPRAWNIENIA BUDOWLANE
w specjalności architektonicznej do projektowania bez ograniczeń

Decyzja niniejsza jako uwzględniająca w całości żądanie strony nie wymaga uzasadnienia.
Od decyzji przysługuje Panu odwołanie do Krajowej Komisji Kwalifikacyjnej Izby Architektów. Odwołanie wnosi się za pośrednictwem organu, który wydał decyzję tj. Okręgowej Komisji Kwalifikacyjnej Małopolskiej Okręgowej Izby Architektów, w terminie 14 dni od dnia doręczenia decyzji.


mgr inż. arch. Witold Sztorc, Przewodniczący OKK

.....
mgr inż. arch. Maria Kowalczyk, V-ce Przewodnicząca OKK

.....
mgr inż. arch. Maria Janik, Sekretarz OKK


mgr inż. arch. Jerzy Głodkiewicz, Członek OKK


mgr inż. arch. Jan Skąpski, Członek OKK


mgr inż. arch. Ryszard Piotr Szymański, Członek OKK


mgr inż. arch. Marek Tarko, Członek OKK


mgr inż. arch. Artur Tępeł, Członek OKK


mgr inż. arch. Jolanta Wąsik, Członek OKK

Otrzymują:

1. Pan Michał Strączek, zam. 32-031 Mogilany, ul. Południowa 5

Gdy decyzja stanie się ostateczna:

2. Główny Inspektor Nadzoru Budowlanego - w celu wpisania do centralnego rejestru osób posiadających uprawnienia budowlane,

3. Małopolska Okręgowa Rada Izby Architektów.

4. a/a

1.3 Déclarations des concepteurs et des vérificateurs sur la préparation du projet de construction

mgr inż. arch. **Michał Strączek**
MPOIA / 068 / 2011 - architektura

Déclaration du concepteur

Conformément à l'article 34, paragraphe 3, point 3 de la loi du 7 juillet 1994 sur la construction (Journal officiel de 2021, position 2351, telle que modifiée), par la présente, je déclare que le projet d'aménagement du terrain ou du site / architectural et de construction:

Nom de l'Investissement:

„Inventaire architectural et construction de la Station Scientifique de l'Académie Polonaise des Sciences à Paris, 74 rue Lauriston”

Adresse de l'Investissement :

74 rue Lauriston
75116 Paris, France

Établi le 10.12.2023.”

pour:

Polska Akademia Nauk – Stacja Naukowa w Paryżu
74 rue Lauristone, 75116 Paris

a été préparé conformément aux réglementations en vigueur et aux principes de connaissances techniques.

Je tiens également à informer que:

☐ Pendant l'élaboration, ont participé:

Prénom et nom	Numéro de certification
mgr inż. arch. Michał Strączek – Architecture	MPOIA / 068 / 2011

☐ Vérification du projet effectuée par:

mgr inż. arch. Sara Agata Bzowska – Architecture	MPOIA / 106 / 2021

(Ville et date)

(Le sceau accompagné de la signature)

Déclaration du concepteur

Conformément à l'article 34, paragraphe 3, point 3 de la loi du 7 juillet 1994 sur la construction (Journal officiel de 2021, position 2351, telle que modifiée), par la présente, je déclare que le projet d'aménagement du terrain ou du site / architectural et de construction:

Nom de l'Investissement:

„Inventaire architectural et construction de la Station Scientifique de l'Académie Polonaise des Sciences à Paris, 74 rue Lauriston”

Adresse de l'Investissement :

**74 rue Lauriston
75116 Paris, France**

Établi le 10.12.2023."

pour:

**Polska Akademia Nauk – Stacja Naukowa w Paryżu
74 rue Lauristone, 75116 Paris**

a été préparé conformément aux réglementations en vigueur et aux principes de connaissances techniques.

<u>Le secteur</u>	<u>Le concepteur</u>	<u>Le vérificateur</u>
Le secteur sanitaire	mgr inż. Piotr Budzoń MAP / 0298 / PWBS / 15	x
Le secteur de la construction	mgr inż. Kacper Dobisz MAP / 0079 / PBKB / 20	x
Le secteur électrique	mgr inż. Piotr Bugaj MAP / 0188 / PWBE / 22	x

Description du bâtiment existant

I. Informations générales

Le bâtiment en question est situé au 74 rue Lauriston à Paris. Le voisinage du bâtiment est constitué d'une construction compacte caractéristique de l'architecture du XIX^e siècle en termes de fonctions, de décoration intérieure, de façades et de disposition.

L'ensemble se compose du bâtiment principal aligné sur la rue Lauriston, d'un garage et d'une annexe. L'annexe, avec les murs des bâtiments voisins, forme une cour intérieure.

Le bâtiment principal (façade avant) comporte cinq étages, dont un en sous-sol. La façade représente un fragment de la ligne de la rue. Le mur de façade contient un portail de garage menant à un garage disposé transversalement. Les murs en pignon sont adjacents aux bâtiments voisins. Le mur arrière forme la limite de la cour intérieure.

Le mur de façade à la hauteur du cinquième étage est en retrait par rapport à la façade, créant une terrasse. Il est surmonté d'un toit à deux pans avec une crête parallèle à la rue. Le toit du côté de la façade principale est en pente, descendant vers la terrasse, tandis que du côté de la cour, il s'agit d'un toit mansardé avec quatre lucarnes. Trois puits de lumière sont positionnés près de la crête, dépassant au-dessus de certaines parties du toit. Le toit est couvert de tôles d'acier galvanisé."

La dépendance est un bâtiment sur trois niveaux et partiellement en sous-sol avec un mur plein du côté nord-ouest. Les murs pignons de la dépendance sont adjacents aux bâtiments voisins. Le troisième niveau mansardé a un toit en pente vers la cour.

Le garage est intégré au niveau du rez-de-chaussée du bâtiment principal avec une entrée par une porte de la rue Lauriston et relié à une partie de l'annexe traversant la cour, couvert d'un toit-terrasse.

La cour intérieure est pavée de dalles de pierre de formes irrégulières. Les limites de la cour sont formées par la façade arrière du bâtiment principal, la façade avant de l'annexe, le mur latéral du garage et le mur du bâtiment voisin. La cour est entièrement en sous-sol.

Le complexe immobilier comporte quatre façades : la façade avant et arrière du bâtiment principal, la façade avant du bâtiment de l'annexe et la façade du garage donnant sur la cour.

La façade avant du bâtiment principal comporte quatre axes, jusqu'à la hauteur de la corniche du rez-de-chaussée, avec une finition rustique. Au-dessus de la corniche, sur deux niveaux, elle est recouverte de parement en pierre. Il y a une corniche profondément profilée au-dessus du troisième étage, d'environ 50 cm de haut, et une petite corniche au-dessus du quatrième étage, se terminant par une balustrade métallique sur la terrasse du cinquième étage. Les quatrième et cinquième étages ont été ajoutés à un moment différent. La finition et la décoration des murs sont beaucoup plus simples que sur les étages inférieurs. Le mur de la façade du cinquième étage est en retrait par rapport à la façade avant à la profondeur de la terrasse. Le mur est plaqué avec des rainures imitant des dalles de pierre.

Ouvertures de fenêtres et de portes sur toute la façade conservant une symétrie et une axialité. De premier à quatrième étage, les ouvertures sont de taille réduite. Au cinquième étage en retrait, se trouvent des portes-fenêtres pour la terrasse. En raison du recul significatif du dernier étage, celui-ci reste invisible depuis le niveau de la rue.

Au rez-de-chaussée, il y a deux ouvertures en arc brisé et deux fenêtres, surmontées d'arcs en accolade. Les portes d'entrée sont en métal ajouré et vitré, servant respectivement d'entrée principale et d'accès au garage.

Les ouvertures des fenêtres du deuxième étage sont surmontées d'un arc en plein cintre, les fenêtres du troisième étage sont rectangulaires. Réparties symétriquement, elles sont des fenêtres à meneaux avec des grilles métalliques de style Art nouveau, appuyées sur des corniches de couleur noire. Les fenêtres du quatrième étage sont plus petites, avec un appui à la hauteur de la corniche d'origine. Les portes-fenêtres du cinquième étage poursuivent la symétrie des étages inférieurs.

La finition des murs et la décoration sont bien plus simples que sur les étages inférieurs. La paroi de la cinquième étage est en retrait par rapport à la façade avant à la profondeur de la terrasse. Au deuxième, troisième et cinquième étage, des fenêtres-fenêtres avec des grilles métalliques de style Art nouveau, appuyées sur des corniches.

La façade principale du bâtiment du côté de la cour est enduite, asymétrique jusqu'à la hauteur du cordon au-dessus du rez-de-chaussée, bosselée. Au rez-de-chaussée, il y a une fenêtre et deux accès à une terrasse d'où descend un escalier vers la cour. Une partie de la façade est constituée d'un bâtiment de garage transversal au rez-de-chaussée. Au-dessus du rez-de-chaussée, du côté gauche du bâtiment, il y a des fenêtres sur deux étages (l'étage est divisé en deux), tandis qu'à droite, il y a une avancée avec une grande fenêtre surmontée d'un arc en accolade. Le mur à la hauteur de cet étage est lisse avec des éléments décoratifs près des fenêtres. Le mur du troisième étage est enduit avec des stries imitant un revêtement en pierre. Au niveau du troisième étage, il y a deux balcons dont l'un, à gauche, repose sur des consoles décoratives, l'autre (à droite) constitue un auvent pour l'avancée. Au-dessus du troisième étage, une corniche fortement profilée court sur toute la longueur du mur. Le quatrième étage est enduit avec une corniche. Le cinquième étage est une toiture mansardée avec quatre lucarnes symétriques, recouverte de tôle galvanisée.

La façade avant du bâtiment de l'annexe est sur trois étages et bosselée. La partie centrale de la façade, surmontée de deux arcs, comprend une fenêtre arquée au premier étage et une fenêtre rectangulaire au deuxième étage. Deux fenêtres symétriques sont disposées de chaque côté. La troisième étage, séparée du deuxième par une corniche au-dessus de laquelle se trouve un arc circulaire, est mansardée avec cinq lucarnes symétriquement espacées. Au niveau de la cour, il y a un petit bassin de fontaine adjacent à la façade centrale. La partie de la façade au rez-de-chaussée, du côté gauche, correspond à un garage adjacent.

La façade du bâtiment du garage, au rez-de-chaussée, est enduite. Elle possède trois ouvertures disposées symétriquement, les deux extrêmes sont des fenêtres tandis que la porte de la pièce se situe dans l'ouverture centrale. Le toit plat imite un toit "vert".

II. Détails spécifiques

1. Le sous-sol

Liste des pièces					
ÉTAGE	ÉTAGE	NR	nom de la salle	surface	COMMENTAIRES
sous-sol	B+O étage -1	01.28	LE FOND DE LA SALLE	15.46 m ²	
sous-sol	B+O étage -1	01.01	COULOIR	21.33 m ²	
sous-sol	B+O étage -1	01.03	VESTIBULE	2.63 m ²	
sous-sol	B+O étage -1	01.04	ENTREPÔT	2.53 m ²	
sous-sol	B+O étage -1	01.05	BUANDERIE	9.58 m ²	
sous-sol	B+O étage -1	01.06	CHAMBRE ÉLECTRIQUE	3.17 m ²	
sous-sol	B+O étage -1	01.07	SALLE D'ÉQUIPEMENT GAZ	2.36 m ²	
sous-sol	B+O étage -1	01.08	SALLE DE SPORT	40.64 m ²	
sous-sol	B+O étage -1	01.09	SALLE DE RACCORDEMENT D'EAU	3.87 m ²	
sous-sol	B+O étage -1	01.10	LES ARCHIVES	21.66 m ²	
sous-sol	B+O étage -1	01.11	LES ARCHIVES	7.87 m ²	
sous-sol	B+O étage -1	01.12	TOILETTES POUR FEMMES	7.31 m ²	
sous-sol	B+O étage -1	01.13	TOILETTES POUR HOMMES	6.88 m ²	
sous-sol	B+O étage -1	01.27	ENTREPÔT	12.15 m ²	
B+O étage -1				157.43 m²	
sous-sol	O étage -1A	01.02	COULOIR	7.02 m ²	
sous-sol	O étage -1A	01.14	BUANDERIE	7.77 m ²	
sous-sol	O étage -1A	01.16	VESTIBULE	3.78 m ²	
sous-sol	O étage -1A	01.17	ENTREPÔT	14.60 m ²	
sous-sol	O étage -1A	01.15	ENTREPÔT	1.16 m ²	
sous-sol	O étage -1A	01.18	SALLE À MANGER	33.45 m ²	
sous-sol	O étage -1A	01.19	CUISINE	23.93 m ²	
sous-sol	O étage -1A	01.20	LESSIVE	7.48 m ²	
sous-sol	O étage -1A	01.21	COULOIR	5.98 m ²	
sous-sol	O étage -1A	01.22	BIBLIOTHÈQUE	23.43 m ²	
sous-sol	O étage -1A	01.23	BIBLIOTHÈQUE	19.70 m ²	
sous-sol	O étage -1A	01.24	COULOIR	10.38 m ²	
sous-sol	O étage -1A	01.25	SALLE DE LECTURE	32.86 m ²	
sous-sol	O étage -1A	01.26	ENTREPÔT	2.29 m ²	
O étage -1A				193.83 m²	
sous-sol: 28				351.26 m²	

1.1. Liste des salles de communication

- escaliers, couloirs, vestibules.

Le sous-sol est relié au rez-de-chaussée du bâtiment principal par des escaliers situés autour de la cage d'ascenseur et un ascenseur.

La descente du rez-de-chaussée (+0,52) jusqu'au sous-sol se fait par un escalier avec palier jusqu'au niveau du sous-sol (-3,11). Les escaliers et le palier sont tapissés de dalles de marbre. Les murs de l'escalier jusqu'à une hauteur de 110 cm sont recouverts de lambris en planches à base de bois et enduits au-dessus. Éclairage de l'escalier avec lumière électrique.

1.1.1. L'escalier reliant le sous-sol (-3.11) à la salle des machines de l'ascenseur située au niveau -5.83 est en pierre et brique, non enduit. Escalier à colimaçon en béton armé avec palier, sans moquette. Éclairage électrique.

Escalier à colimaçon reliant le couloir (01.24) du sous-sol au niveau -2.61 avec le hall d'entrée de la dépendance (0.30). Marches d'escalier en béton armé, tapissées de moquette PVC roulée. L'escalier est en brique et plâtré et dispose d'un éclairage électrique. La sortie de l'escalier est fermée par une porte à panneau à un seul vantail.

1.1.2. Les couloirs (01/01) au niveau -3.11 et (01/02 et 01/14) au niveau -2.61, reliés par trois marches, communiquent avec toutes les pièces auxiliaires situées dans le contour du bâtiment principal. Ils permettent également la communication par la salle à manger (01.18) avec les pièces situées sous la cour (01.21, 01.22, 01.23) et la dépendance (01.24, 01.25, 01.26).

Le couloir principal (01.01) avec un sol en marbre, des murs construits jusqu'au plafond avec des planches en bois et éclairé par de la lumière électrique relie le vestibule (01.03) à la buanderie (01.04) puis aux pièces (01.05, 01.06), , 01.07). Depuis ce couloir, on accède également aux chambres (01.08, 01.28, 01.10) et aux sanitaires (01.12, 01.13). Une pièce communique avec le couloir (01/02) avec un sol en marbre, des murs recouverts de planches imitation bois, un plafond lisse, plâtré et éclairé électriquement. ferme (01.14), où le sol est en terre cuite. Murs crépis avec quatre portes dont une côté cuisine (01.19).

Le couloir (01.21) relie toutes les pièces situées dans le bâtiment principal avec les pièces sous la cour et l'annexe. Il relie directement la salle à manger (01.18) avec les salles bibliothèque (01.22, 01.23). Dans ce vestibule, le sol est en terre cuite et les murs sont enduits de deux ouvertures de portes.

Le couloir (01.24) relie les salles de bibliothèque (01.22, 01.25, 01.26) et, via l'escalier, le rez-de-chaussée de l'annexe. Dans ce couloir, le sol est en parquet, les murs sont enduits de trois ouvertures de portes et il y a un éclairage électrique.

1.2. Liste des chambres de base.

Les chambres basiques comprennent celles directement liées aux activités de la station P.A.N. (bibliothèques et bureaux).

01.22 - salle bibliothèque, limitée d'un côté par un mur séparant la terrasse du bâtiment principal de la cour avec une fenêtre et une porte ouvrant sur le vestibule (01.21), un mur avec une ouverture de porte (doubles portes vitrées) séparant le bureau (01.23), le mur de fondation de l'annexe avec une porte ouvrant sur le couloir (01.24) et un mur plein adjacent au bâtiment voisin. Les murs sont crépis, éclairés par la lumière du jour et électriques (lampes fluorescentes). Cette salle est un lieu pour les collections et les postes de travail de la bibliothèque ;

01.23 - bureau et espace de collection de bibliothèque, adjacent à la pièce (01.22) et doté d'une fenêtre. Le sol est en parquet et les murs sont recouverts d'étagères contenant les collections de la bibliothèque. Le plafond est recouvert de boiserie. Éclairage naturel et éclairage électrique ;

01.25 - une salle de lecture et un lieu de collections de la bibliothèque avec des postes de travail pour les lecteurs et le personnel. Les murs de la pièce sont remplis d'étagères, sans ouvertures de fenêtres. Connexion au couloir (01.24) avec portes vitrées à deux vantaux. Plafond lisse en plâtre et éclairage électrique (lampes fluorescentes).

1.3. Liste des pièces auxiliaires.

Pour l'intérieur, les installations auxiliaires comprenaient les installations sanitaires (01.12, 01.13), les pièces sociales telles que la cuisine (01.19), la salle à manger (01.18), la salle de sport (01.08), la buanderie (01.20), les buanderies (01.05, 01.06, 01.07) et le stockage, chambres (01.04, 01.11, 01/10, 01/15, 01/16, 01/17, 01/26). Sanitaires, femmes et hommes (01.12, 01.13) avec un niveau d'équipement similaire, au 01.12 deux toilettes et deux lavabos, et au 01.13 une toilette, un urinoir et deux lavabos. Dans les deux pièces, les sols sont en terre cuite et les murs jusqu'à une hauteur de 1,60 m sont recouverts de carreaux vernissés et enduits dessus. Des portes simples à panneaux complets mènent aux pièces.

01.19 - cuisine attenante à l'entrepôt (01.17) et pièce ferme (01.14), avec un passage libre vers la salle à manger (01.18) et une fenêtre ouvrant dans le mur supportant la terrasse donnant sur cour. Il est équipé de trois cuisinières à gaz, d'un four micro-ondes et d'un four électrique, de deux éviers et de placards jusqu'au plafond sur trois côtés. Ce local est ventilé par l'installation de soufflages d'air mécaniques et d'extracteurs avec absorbeurs installés au dessus des cuisinières ;

01.18 - dans la salle à manger, comme dans la cuisine (01.19), trois murs sont construits avec des armoires avec réfrigérateurs intégrés et un espace pour conserver les aliments. Comme pour la cuisine, il y a une fenêtre dans le mur soutenant la terrasse. Agrandissement de ces pièces. a été obtenu après avoir démoli une partie du mur de fondation et soutenu le plafond avec une poutre en béton armé. La salle à manger possède deux portes, dont une porte pleine à deux vantaux la reliant au couloir (01.02) et une porte à un seul vantail menant au vestibule (01.21). Les deux pièces ont des murs en plâtre et des sols en terre cuite. Éclairage de la pièce avec lumière du jour et lumière électrique ;

01.08 - il y a deux portes dans la salle de sport, dont une double porte pleine la reliant au couloir (01.01) et une porte vitrée battante vers la salle des archives (01.10). Dans le mur faisant face à la façade principale se trouve une ouverture pour les raccordements d'eau et de gaz. Les murs et le plafond de la pièce sont lisses, plâtrés et le sol est en carrelage de marbre ;

01.20 - la buanderie adjacente à l'escalier et, de l'autre côté, la salle à manger (01.18) est reliée au couloir (01.02) par une porte à un vantail. Les murs de la pièce jusqu'à une hauteur de 1,6 m sont recouverts de carreaux vernissés et le sol est en terre cuite. La pièce n'a pas de fenêtres et est éclairée par de la lumière électrique ;

01.05, 01.06, 01.07 - il s'agit d'une pièce divisée par de fins murs de briques et de solides portes en bois pour désigner des emplacements pour (01.07) un compteur de gaz et (01.06) un tableau électrique et un compteur d'électricité. Le sol de la pièce est en béton et le plafond est semi-circulaire, courbé jusqu'au sol. La pièce est reliée au vestibule (01.03) par une porte pleine à un vantail. Éclairage électrique des locaux ;

01.04 - une buanderie attenante à la buanderie (01.05) et reliée par une porte au vestibule (01.03), constituant une arrière-pièce pour (01.06, 01.07), en brique et pierre des murs, un sol en béton et un plafond plat en béton armé ;

01.11 - relié à la pièce par une porte à un vantail. ferme (01.14) ce local, à usage d'entrepôt, est attenant au sanitaire (01.15) et relié au local de stockage suivant (01.10) par une porte à un seul vantail. Dans cette pièce, le niveau du sol -3,11m est abaissé par rapport au niveau du couloir précité -2,61m, via trois marches. Les murs de la pièce sont en plâtre lisse et le sol et les marches sont en carreaux de terre cuite. La pièce est éclairée par de la lumière électrique ;

01.10 - cette pièce, reliée au fond de la pièce (01.28) et au débarras (01.11), n'a pas d'ouvertures de fenêtres et est utilisée pour le stockage. Le sol est en carrelage de marbre et les murs sont plâtrés et lisses ;

01.15 - utilisé comme buanderie, attenant aux débarras (01.11, 01.10) et relié au couloir (01.02) par une porte à un vantail. Les murs et le plafond de la pièce sont en plâtre lisse et le sol est en carreaux de terre cuite. Éclairage électrique ;

01.17 - adjacente à la cuisine d'un côté (01.19) et reliée au vestibule (01.16) par une porte à un seul vantail, cette pièce sert d'entrepôt.

2. Rez-de-chaussée

La description de la partie rez-de-chaussée des bâtiments est divisée en quatre parties, à savoir le bâtiment principal, le garage, la dépendance et la cour. Il ne contient pas de description détaillée de la décoration du rez-de-chaussée du bâtiment principal, ainsi que de l'escalier principal. Cette description se trouve dans l'« Avis technique et de conservation » préparé par le Département indépendant d'architecture et de protection des monuments de l'Université technologique Sainte-Croix de Kielce.

LISTE DES PIÈCES					
ÉTAGE	ÉTAGE	NR	NOM DE LA SALLE	SURFACE	COMMENTAIRES
Rez-de-chaussée	B ÉTAGE 1	1.06	RÉCEPTION	21.85 m ²	
Rez-de-chaussée	B ÉTAGE 1	1.08	CHAMBRE	18.97 m ²	
Rez-de-chaussée	B ÉTAGE 1	1.01	HALL D'ENTRÉE	15.58 m ²	
Rez-de-chaussée	B ÉTAGE 1	1.07	TOILETTES	1.71 m ²	
Rez-de-chaussée	B ÉTAGE 1	1.02	HALL D'ENTRÉE	26.08 m ²	
Rez-de-chaussée	B ÉTAGE 1	1.09	COULOIR	6.83 m ²	
Rez-de-chaussée	B ÉTAGE 1	1.10	SALLE DE BAIN	4.49 m ²	
Rez-de-chaussée	B ÉTAGE 1	1.11	CUISINE	7.94 m ²	
Rez-de-chaussée	B ÉTAGE 1	K01.1	COMMUNICATION	11.48 m ²	
Rez-de-chaussée	B ÉTAGE 1	1.12	CUISINE	4.50 m ²	
Rez-de-chaussée	B ÉTAGE 1	1.20	GARAGE	91.91 m ²	
Rez-de-chaussée	B ÉTAGE 1	1.21	ENTREPÔT	1.05 m ²	
Rez-de-chaussée	B ÉTAGE 1	1.05	VESTIBULE	2.85 m ²	
B Kondygnacja 1				215.24 m²	
Rez-de-chaussée	B ÉTAGE 1A	1.03	HALL D'ENTRÉE	6.53 m ²	
Rez-de-chaussée	B ÉTAGE 1A	1.04	HALL D'ENTRÉE	10.18 m ²	
Rez-de-chaussée	B ÉTAGE 1A	1.17	COULOIR	3.00 m ²	
Rez-de-chaussée	B ÉTAGE 1A	1.19	BUREAU	16.14 m ²	
Rez-de-chaussée	B ÉTAGE 1A	1.18	SALLE DE BAIN	4.74 m ²	
Rez-de-chaussée	B ÉTAGE 1A	1.15	CHAMBRE	23.12 m ²	
Rez-de-chaussée	B ÉTAGE 1A	1.14	SALLE DE BAIN	4.08 m ²	
Rez-de-chaussée	B ÉTAGE 1A	1.13	VESTIBULE	2.04 m ²	
Rez-de-chaussée	B ÉTAGE 1A	K1.1	COULOIR	14.92 m ²	
B Kondygnacja 1A				84.74 m²	
Rez-de-chaussée: 32				299.98 m²	

2.1. Liste des salles de communication

La voie de circulation principale au rez-de-chaussée traverse le bâtiment principal et mène de l'entrée principale à la terrasse et aux escaliers menant à la cour (1.01, 1.02, 1.03). Les pièces restantes sont des couloirs et des halls.

1.01 - le hall d'entrée est bordé de part et d'autre par des murs percés de deux ouvertures de fenêtres placées symétriquement, actuellement recouvertes de vitrines. Les deux autres côtés sont l'entrée principale avec un arc en panier et des portes vitrées en acier. D'autre part, le hall se termine par deux marches ascendantes, du niveau 0,00 à +0,25, et des portes vitrées à double vantaux en bois de la forme et des dimensions du portail. Le sol et les marches du hall sont constitués de dalles de marbre. Les murs lisses et plâtrés se terminent par des arcs de noue lisses à l'endroit où ils rejoignent la voûte en berceau ;

1.02 - le hall principal a une forme irrégulière communiquant avec le bureau (1.05, 1.07) et les pièces de réception (1.06) et l'entrée de l'escalier menant au sous-sol. Il est divisé en deux par deux marches élevant le niveau du sol à +0,52 et courbé à la

place de l'ascenseur installé. Un escalier mène du niveau supérieur au deuxième étage. Murs plâtrés et lisses avec pilastres. Il y a des linteaux cintrés aux endroits des pilastres, des passages et des escaliers saillants. Il y a des arcs en panier au-dessus de l'entrée du hall et de l'escalier, et des arcs en plein cintre au-dessus du passage vers le hall de sortie. Les portes du bureau, de la réception et de l'escalier menant au sous-sol sont également terminées par des arcs en plein cintre. Le hall principal bifurque également vers le passage vers le hall d'entrée et dans cette partie, surélevée de cinq marches jusqu'au niveau +1,24, il est limité d'un côté par des piliers saillants de murs porteurs et un linteau en plein cintre, et de l'autre côté similaire, mais avec une ouverture de porte dans laquelle se trouvent des portes en bois à deux vantaux avec verre et imposte semi-circulaire. De cette partie du hall se trouvent les entrées vers l'espace bureau (1.19) et le salon (1.15) ainsi que le hall de sortie (1.04). Le sol de cette partie du hall est constitué de dalles de marbre et les murs sont plâtrés et lisses. Les plafonds de chaque partie de la salle sont plâtrés à plat et aux jonctions avec les murs, ils sont dotés d'ancrages décoratifs individuels (yeux de buffle). Le hall est éclairé par la lumière du jour grâce à des portails et des portes vitrées, ainsi que par l'électricité, des lustres et des appliques murales ;

1.04 - le hall de sortie en forme de rectangle régulier communique avec le hall principal, avec des portes doubles d'un côté et des portes doubles menant à la terrasse de l'autre. Les murs longitudinaux du hall sans ouvertures sont lisses, plâtrés, et le plafond est également lisse, plâtré. Le sol est constitué de dalles de marbre. Éclairage naturel par fenêtres vitrées et électrique ;

1.05 - il s'agit du vestibule reliant le hall d'entrée (1.01) avec la salle de réception (1.06) et le local sanitaire (1.07). Le sol du couloir est en parquet et les murs sont lisses et plâtrés. Portes d'entrée en bois massif et rectangulaires. L'extrémité semi-circulaire du niveau du plafond constitue le plancher de la mezzanine, s'étendant jusqu'au bureau. Éclairage électrique des locaux ;

1.13 – vestibule reliant la cuisine (1.12) avec la pièce (1.15), le local sanitaire (1.14) et le hall principal (1.03). La cuisine (1.12) est reliée au garage (1.20). Dans ce couloir se trouvent des escaliers régulant le dénivelé de +0,42 à +1,24 étages dans les pièces à vivre. Le sol et les escaliers sont en carreaux de terre cuite. Murs et plafonds en plâtre lisse, portes en bois massif, éclairage électrique ;

1.17 - ce couloir relie le bureau (1.19) et la salle de bain (1.18) au hall principal (1.03). Il a une forme rectangulaire avec trois ouvertures de portes, des portes en bois massif et un parquet.

2.2. Liste des pièces auxiliaires.

1.07 - le local sanitaire bureau est équipé d'un WC et d'un lavabo, il possède une porte en bois massif, ouvrant vers l'extérieur sur le vestibule (1/05). Les murs de la pièce sont recouverts de carreaux vernissés, le plafond est lisse avec du plâtre et le sol est en terre cuite ;

1.10 - la salle de bain du séjour est reliée au couloir (1.09) et est équipée d'une baignoire, d'un WC, d'un bidet et d'un lavabo. Les murs de la pièce jusqu'à une hauteur de 1,60 m sont recouverts de carreaux vernissés et au-dessus d'eux sont enduits de plâtre lisse. Il possède une porte en bois massif et un sol en carrelage en terre cuite. Éclairage électrique ;

1.14 - une salle de bain reliée par une porte en bois massif à la cuisine (1.12) et au séjour (1.15), équipée d'un receveur de douche, d'un WC et d'un lavabo. Les murs sont revêtus de carreaux vernissés jusqu'à une hauteur de 1,60 m et enduits lisses au-dessus, à l'exception de la cabine avec receveur de douche, où les murs sont revêtus de carreaux vernissés jusqu'à une hauteur de 1,90 m. La pièce a un plafond lisse en plâtre, un sol en terre cuite et un éclairage électrique ;

1.18 - salle de bain équipée d'une baignoire, d'un lavabo et d'un WC, avec une porte à un vantail ouvrant vers l'extérieur sur le couloir (1.17). Les murs de la pièce sont revêtus de carreaux vernissés jusqu'à une hauteur de 1,60 m et enduits lisses au-dessus. Le sol est en carreaux de terre cuite. Éclairage électrique.

2.3. Liste des chambres de base.

1.05 - pièce de bureau (réception) en forme de rectangle régulier, l'un des murs les plus longs est adjacent au hall d'entrée et l'autre au mur pignon du bâtiment voisin. Dans le mur depuis la rue Lauriston présente une large fenêtre cintrée. Dans le mur opposé se trouvent une porte en bois massif menant au vestibule (1,05) et une mezzanine se prolongeant dans le couloir et le local sanitaire à une distance de 1,36 m, avec une dalle en saillie dans le bureau à une distance de 0,75 m. Des escaliers en bois mènent du bureau à la mezzanine. La mezzanine côté bureau est sécurisée par un mur-balustrade. Le mur séparant le bureau du hall d'entrée présente deux ouvertures avec miroirs intégrés, donnant sur le hall. Le sol est en parquet, les murs et le plafond sont en plâtre lisse.

1.19 - bureau en forme de rectangle régulier. Il y a une large fenêtre rectangulaire dans le mur donnant sur la cour. Les murs restants, c'est-à-dire du côté du hall de sortie et du côté du mur du bâtiment adjacent, sans ouvertures. Les murs de la pièce et le plafond sont lisses et plâtrés. Le sol est en parquet. Lumière du jour et éclairage électrique.

2.4. Liste des espaces de vie

1.08 - cette pièce, avec une voûte en berceau plâtré, est reliée par un mur au hall d'entrée (1.01), dans lequel se trouvent deux ouvertures étroites disposées symétriquement avec des miroirs intégrés donnant accès au hall. Le mur opposé est solide, séparant la pièce du garage. Dans le mur depuis la rue Lauriston possède une large fenêtre cintrée et une double porte en bois côté salle de réception. Les murs de la pièce sont lisses et le sol est en parquet ;

1.11 - est un séjour cuisine équipé d'une cuisinière à gaz à quatre feux, d'un évier et de meubles hauts et suspendus. La pièce est reliée au couloir (1.09) par des portes en bois à un seul vantail situées axialement dans des murs opposés plus longs. La pièce a un sol en carrelage en terre cuite, des murs en plâtre lisse et un éclairage électrique ;

1.15 - il s'agit d'un séjour avec une entrée depuis le vestibule (1.13) par une porte à un vantail ouvrant sur l'intérieur. Cette pièce a un mur complet adjacent au garage. et le second également sans ouvertures sur le hall d'entrée. Il y a des portes-fenêtres à deux vantaux dans le mur côté cour, ouvrant sur la terrasse. Le sol de la pièce est en parquet et les murs et le plafond sont en plâtre lisse.

3. Garage.

Le garage se compose de deux parties. Le premier est une place de parking (1.20), qui est située au rez-de-chaussée du bâtiment principal, et le second est un atelier, qui communique avec la dépendance par la cour.

3.1. Liste des chambres de base.

1.20 - le garage a la forme d'un rectangle allongé de différentes largeurs, résultant de l'emplacement des murs porteurs du bâtiment principal, accentué par des piliers de murs porteurs transversaux saillants. En raison de la trop petite largeur du portail d'entrée et de l'ensemble de la « ficelle » du garage et de l'impossibilité de sortir de l'autre côté, les voitures entrent et sortent par le même portail. Une partie de la zone du garage, depuis le portail avec portails métalliques aux extrémités semi-circulaires et verre dépoli, jusqu'aux piliers des murs transversaux, se distingue du reste par la voûte en berceau caractéristique des pièces adjacentes. Le reste du garage a des plafonds plats. Depuis le garage, dans le mur séparant le garage des pièces à vivre, il y a des portes d'entrée vers le couloir (1.12) et vers le débarras (1.21). Depuis le garage, on accède à l'atelier sur presque toute la largeur, accentué par les piliers des murs transversaux, tandis que le plafond de l'atelier est abaissé de 40 cm. Les murs du garage sont enduits de plâtre lisse et peints à la peinture à l'huile. Plafonds en plâtre, lisses. Sol de garage en béton truellé. Éclairage naturel du côté du portail d'entrée et de la paroi vitrée de l'atelier, ainsi qu'un éclairage électrique.

3.2. Liste des pièces auxiliaires.

1.21 - le local relié au garage par une porte en bois à un vantail ouvrant vers l'extérieur, constitue des locaux de rangement pour le garage. Le sol de la pièce est en carrelage en terre cuite, les murs et le plafond sont en plâtre lisse. Éclairage électrique;

4. Premier étage.

Le deuxième étage du bâtiment principal, comprenant les halls du rez-de-chaussée et l'escalier Art Nouveau menant au premier étage, est une partie représentative de ce bâtiment. Une description plus détaillée, en particulier des valeurs architecturales de l'installation, figure dans l'avis technique et de conservation mentionné précédemment, préparé par le Dr A. Zaboklicki de l'Université technologique Holy Cross de Kielce.

LISTE DES PIÈCES					
ÉTAGE	ÉTAGE	NR	NOM DE LA SALLE	SURFACE	COMMENTAIRES
ÉTAGE 1	B ÉTAGE 2A	2.01	SALLE	37.56 m ²	
ÉTAGE 1	B ÉTAGE 2A	2.03	TOILETTES	1.69 m ²	
ÉTAGE 1	B ÉTAGE 2A	2.04	BUREAU	17.01 m ²	
ÉTAGE 1	B ÉTAGE 2A	2.05	SALLE DES MIROIRS	106.34 m ²	
ÉTAGE 1	B ÉTAGE 2A	2.06	SALLE DE BANQUET	42.64 m ²	
ÉTAGE 1	B ÉTAGE 2A	2.07	Salle sociale	5.27 m ²	
ÉTAGE 1	B ÉTAGE 2A	2.08	SALLE	4.34 m ²	
ÉTAGE 1	B ÉTAGE 2A	2.09	CHAMBRE	15.61 m ²	
ÉTAGE 1	B ÉTAGE 2A	2.10	CUISINE	7.33 m ²	
ÉTAGE 1	B ÉTAGE 2A	2.11	TOILETTES	1.59 m ²	
ÉTAGE 1	B ÉTAGE 2A	2.12	STOCKAGE	3.18 m ²	
ÉTAGE 1	B ÉTAGE 2A	K2.1	COMMUNICATION	17.03 m ²	
ÉTAGE 1	B ÉTAGE 2A	2.02	ADMINISTRATION	21.73 m ²	
B ÉTAGE 2				281.33 m²	
ÉTAGE 1	B ÉTAGE 2A	2.12.A	COULOIR	5.42 m ²	
ÉTAGE 1	B ÉTAGE 2A	2.15.A	SALLE DE BAIN	4.19 m ²	
ÉTAGE 1	B ÉTAGE 2A	2.14.A	CHAMBRE	11.44 m ²	
ÉTAGE 1	B ÉTAGE 2A	2.13.A	CHAMBRE	13.31 m ²	
B ÉTAGE 2A				34.36 m²	
ÉTAGE 1: 28				315.69 m²	

4.1. Liste des salles de communication.

L'escalier est situé au centre et relie le hall du rez-de-chaussée aux pièces du premier étage. Cet escalier de style Art Nouveau n'a conservé son caractère que jusqu'au deuxième étage. Au-dessus, les escaliers sont plus étroits et ont une structure en acier avec des marches recouvertes de bois de chêne. À l'intérieur de l'escalier, une cage d'ascenseur vitrée en acier située au centre. Les escaliers à colimaçon en marbre sont fixés aux murs du bâtiment d'un côté et reposent sur le mur intérieur de l'escalier de l'intérieur. Les escaliers mentionnés montent du niveau du sol du hall du rez-de-chaussée (1,02), soit +0,52 jusqu'au niveau du sol du hall du premier étage (2,01) +4,66.

2.01 - Le hall du premier étage traversant le bâtiment principal permet une communication directe ; avec les chambres (2/02, 2.05, 2.07, 2.08), et indirectement avec tous les autres. Le sol en mosaïque de la salle est constitué de petits cubes de pierre colorés avec un ornement Art Nouveau. Du côté de la salle des glaces, le mur est divisé par des doubles pilastres constitués de dalles de marbre uniformes. 2 cm. Ce mur est percé de trois ouvertures de portes vitrées à double vantaux, surmontées d'une imposte semi-circulaire. Du côté de l'escalier, à gauche et à droite, se trouvent des pilastres simples constitués de dalles de marbre, placés symétriquement de part et d'autre de la porte de la salle du secrétariat (2.02) et du hall de l'appartement (2.08). Le hall du côté gauche est fermé par un mur avec une porte à double vantaux ouvrant avec vitre et menant au bureau (2.04). Du côté droit, le hall est fermé par un mur avec deux portes pleines à un seul vantail menant à la salle sociale (2.07) et une porte ajourée à un seul vantail ouvrant ; grille d'aération. La partie supérieure des murs se termine par des corniches aux décorations complexes. Le plafond du hall est lisse et plâtré. Éclairage du hall avec la lumière du jour passant par la porte vitrée de la salle des miroirs et électriquement avec un lustre et des appliques.

4.2. Liste des chambres de base.

2.02 - bureau-secrétariat par une porte à un seul vantail, en communication directe avec le hall et par la double porte du bureau du chef de gare P.A.N. Des escaliers à colimaçon en bois mènent de cette pièce à la mezzanine atteignant la porte du bureau. La mezzanine est constituée d'une structure en bois et se termine par une balustrade en bois côté fenêtre. Depuis cette mezzanine, on accède à la mezzanine du bureau par une porte à un seul vantail, située dans le mur séparant le secrétariat du bureau. La pièce est adjacente au bâtiment voisin avec l'un de ses murs les plus longs, et l'autre qui sépare le secrétariat du bureau a deux ouvertures de porte, l'une est une sortie vers le hall et l'autre est un passage vers le bureau. Dans le mur depuis la rue Lauriston a une fenêtre porte-fenêtre avec une imposte semi-circulaire. Le plafond est divisé, sous la mezzanine, à une hauteur de 3,00 m et couvre toute la surface ; bureau en plâtre lisse. Les murs du bureau sont enduits et lisses, le sol est en parquet. Éclairage naturel et éclairage électrique ;

2.04 - un bureau de forme semblable à un carré (3,72x4,40 m) présente des ouvertures de portes à double vantaux dans ses trois murs, dont une ouvrant sur le hall (2.01) vitrée, actuellement fermée et insonorisée, dirigeant l'entrée vers le bureau traversant le secrétariat, et deux portes pleines à double vantaux situées axialement dans des murs opposés, ouvrant des passages vers le secrétariat et le grand hall. Dans le mur depuis la rue Lauriston possède un porte-fenêtre, identique à celui du bureau. Il y a une mezzanine-galerie en bois située à 3,00 m au-dessus du sol, courant autour du périmètre de trois murs. La portée de la mezzanine est d'environ 100 m, et l'entrée de la mezzanine se situe dans le bureau. Les murs du bureau sont tapissés d'étagères et d'armoires richement sculptées et en partie vitrées. L'ensemble de la structure et le mur de la mezzanine sont réalisés de la même manière. Le plafond du bureau est lisse, plâtre et le sol est carrelé ;

2.05 - la plus grande salle du bâtiment principal, de forme rectangulaire. Cette pièce, bien que formant un tout, peut être divisée en deux parties. La première partie est limitée, de ul. Mur Lauriston avec deux portes-fenêtres, un mur plein du côté du bâtiment voisin et un mur avec une porte ouvrant sur le bureau et une cloison apparente du côté de la salle des glaces, agrémenté de piliers de murs transversaux se prolongeant dans la pièce à une distance de 40 cm et une poutre-linteau soutenue par des piliers saillants. Les murs de la pièce sont recouverts de lambris décoratifs jusqu'à la hauteur des facettes saillantes chevauchant le plafond et richement décorés. Au niveau du pilier de cheminée du mur adjacent au bâtiment voisin, se trouve une cheminée en marbre avec un panneau miroir au-dessus du linteau. Dans la deuxième partie, directement reliée à la première, le mur adjacent au bâtiment voisin ne présente aucune ouverture, tandis que du côté du hall, il est divisé par trois ouvertures de portes vitrées à deux vantaux placées symétriquement. Il y a deux ouvertures de portes à deux vantaux placées symétriquement dans le mur du côté de la salle Curie-Skłodowska. De plus, dans le panneau de lambris qui recouvre le mur, comme tous les autres, il y a un miroir encastré. Les deux parties de la pièce ont du carrelage en bois. Les plafonds des deux parties des pièces sont lisses et plâtrés. Éclairer la pièce avec la lumière du jour et la lumière électrique, des lustres et des appliques ;

2.06 - la salle Curie-Skłodowska, enfilée de deux portes, et la salle des miroirs (2.05) sont également des salles représentatives. Cette pièce a une forme rectangulaire avec une baie vitrée donnant sur la cour. Dans cette pièce, du côté de la galerie des glaces, il y a deux portes placées symétriquement, et au milieu entre elles se trouve une cheminée en marbre. Du côté du bâtiment adjacent, le mur ne présente aucune ouverture, est lisse et divisé par des bandes de pilastres, fermées par une bande horizontale à l'endroit où il rencontre la corniche et la corniche à consoles. Du côté de la buanderie, le mur présente un « renforcement » légèrement en retrait avec une forme accentuée par des bandes de pilastres comme auparavant, mais avec un surmontage en arc de panier. À l'intérieur de cette niche se trouve une porte en bois à un seul vantail menant à la buanderie. Dans le mur donnant sur la cour se trouve une baie vitrée centrale avec une large fenêtre surmontée d'un arc en panier. La baie vitrée présente des niches semi-circulaires dans les deux coins cintrés.

4.3. Liste des pièces auxiliaires.

2.07 - ce local est une base utilitaire pour desservir les bureaux de représentation¹. Il a la forme d'un rectangle allongé. Dans le mur avec la porte ouvrant sur la salle Curie-Skłodowska, il y a un épaississement visible du mur, à l'endroit correspondant au passage en arc précédent, accentué par des bandes de pilastres de l'autre côté du mur. La pièce côté cour est fermée par un mur sans ouverture, et côté couloir, par une porte ouvrant à un seul vantail. Les murs et le plafond sont en plâtre lisse et le sol est en dalles PVC. Dans cette pièce, le plafond est nettement plus bas (hauteur 2,40 m) par rapport à la hauteur des autres pièces (4,85 m). Cette réduction est provoquée par la division de cette partie du rez-de-chaussée en deux étages. Cette pièce est éclairée par de la lumière électrique ;

2.03 - à côté de l'escalier menant à la mezzanine se trouve un local sanitaire avec une porte, dans lequel se trouvent un WC et un lavabo. Les murs du local sanitaire jusqu'à une hauteur de 1,6 m sont revêtus de carreaux vernissés et les murs au-dessus sont lisses avec du plâtre. Plafond plat plâtre.

4.4. Liste des espaces de vie.

Les pièces à vivre sont situées dans la partie droite de l'étage et sont réparties sur deux étages divisant cette partie de l'étage.

2.08 - est un hall reliant par une porte à un vantail au hall (2.01) et aux pièces : une pièce et un local sanitaire, ainsi qu'un escalier menant au deuxième étage vers d'autres pièces d'habitation. Le hall communique directement avec le séjour par un passage libre sans portes et une porte à un vantail vers les sanitaires. Il dispose également d'un vide-poches sous la dalle de l'escalier avec une porte identique à celle du local sanitaire. Dans cette pièce, les murs sont lisses, plâtrés et le sol est en parquet. Éclairage électrique;

2.09 - un salon de forme semblable à un carré, dans le mur donnant sur la cour il y a deux fenêtres rectangulaires, dans le mur transversal adjacent à la buanderie il y a une cheminée encastrée, et dans le mur opposé il y a un porte à un seul vantail ouvrant sur le séjour cuisine. Les murs de la pièce sont enduits de plâtre lisse et le plafond est également enduit et lisse. Salon et éclairage électrique;

2.10 - un séjour cuisine rectangulaire avec une fenêtre dans le mur face à la cour. Le mur transversal opposé est plein, sans ouvertures dans l'angle, avec un pilier chevauchant le mur adjacent au bâtiment voisin. La cuisine est équipée d'une cuisinière à gaz quatre feux et d'un évier. L'entrée de la cuisine depuis le séjour (108) se situe dans le mur séparant cette pièce. Les murs et le plafond sont en plâtre lisse, le sol est en PVC roulé. Éclairage de cuisine avec lumière du jour et lumière électrique ;

2.11 - le local sanitaire possède une porte qui s'ouvre vers le couloir. Il est équipé d'un WC et d'un lavabo. Les murs jusqu'à une hauteur de 1,60 m sont recouverts de tuiles vernissées et au-dessus d'eux sont enduits d'un plâtre lisse. De même, le plafond plat en plâtre est lisse. Éclairage électrique;

K2.1 - un escalier avec escalier à ailes relie les pièces du premier étage aux pièces du deuxième étage, et directement au hall. Dans ce hall, trois portes mènent aux chambres et au local sanitaire. Dans le hall, les murs et le plafond sont en plâtre lisse et le sol est en parquet. Éclairage du couloir avec lumière électrique ;

2.13A - cette pièce a une forme rectangulaire et a une fenêtre dans le mur donnant sur la cour, et dans le mur adjacent à la pièce et au hall il y a une porte pleine à un vantail menant à la pièce. Dans le mur du hall se trouve un évidement correspondant probablement à la largeur du conduit de ventilation situé à l'étage inférieur. De plus, les murs de la pièce sans trous sont enduits de plâtre lisse. De même, le plafond est lisse, plâtré et le sol est en parquet. Éclairage de la pièce avec lumière du jour et lumière électrique ;

2.14A - une pièce rectangulaire située avec le côté le plus long du mur côté cour, possède deux fenêtres. Les deux côtés les plus courts sont des parois lisses sans trous. L'ouverture d'entrée est située dans le mur adjacent au local sanitaire et en partie au hall. Tous les murs de la pièce et le plafond sont lisses et plâtrés. Éclairage de la pièce avec lumière du jour et lumière électrique ;

2.15A - le local sanitaire a une entrée par une porte pleine à un seul vantail, directement depuis le hall. Attenant à la chambre, au hall, à l'escalier et au mur attenant au bâtiment voisin, il est équipé d'une baignoire, d'un WC et d'un lavabo. Jusqu'à une hauteur de 1,6 m, les murs sont recouverts de tuiles vernissées et au-dessus d'eux, les murs sont lisses et enduits. De même, le plafond de la pièce est plat et plâtré. Éclairer la pièce avec de la lumière électrique.

5. Deuxième étage.

Au troisième étage du bâtiment principal se trouvent des chambres d'hôtes, une salle audiovisuelle et des sanitaires, ainsi que des logements pour les employés de la station P.A.N. Généralement, les pièces de cet étage sont divisées en salles de communication, qui comprennent un escalier, des salles d'habitation, des salles sociales, une salle audiovisuelle, des sanitaires et des chambres d'hôtes.

LISTE DES PIÈCES					
ÉTAGE	ÉTAGE	NR	NOM DE LA SALLE	SURFACE	COMMENTAIRES
Étage 2	B ÉTAGE 3	3.01	COULOIR	44.25 m ²	
Étage 2	B ÉTAGE 3	3.09	SALLE	2.02 m ²	
Étage 2	B ÉTAGE 3	3.10	SALLE DE BAIN	3.27 m ²	
Étage 2	B ÉTAGE 3	3.11	CHAMBRE	11.55 m ²	

Étage 2	B ÉTAGE 3	3.12	HALL / CUISINE	4.26 m ²	
Étage 2	B ÉTAGE 3	3.13	CHAMBRE	20.86 m ²	
Étage 2	B ÉTAGE 3	3.14	TOILETTES	1.26 m ²	
Étage 2	B ÉTAGE 3	3.15	SALLE DE BAIN	3.56 m ²	
Étage 2	B ÉTAGE 3	3.16	SALLE DE CONFÉRENCE	30.11 m ²	
Étage 2	B ÉTAGE 3	3.17	ENTREPÔT	3.37 m ²	
Étage 2	B ÉTAGE 3	3.18	TOILETTES	2.29 m ²	
Étage 2	B ÉTAGE 3	3.19	COULOIR	1.50 m ²	
Étage 2	B ÉTAGE 3	3.20	CHAMBRE	13.41 m ²	
Étage 2	B ÉTAGE 3	3.21	SALLE DE BAIN	4.09 m ²	
Étage 2	B ÉTAGE 3	3.22	CHAMBRE	12.19 m ²	
Étage 2	B ÉTAGE 3	3.23	SALLE DE BAIN	3.43 m ²	
Étage 2	B ÉTAGE 3	3.24	SALLE	4.63 m ²	
Étage 2	B ÉTAGE 3	3.25	CHAMBRE	21.53 m ²	
Étage 2	B ÉTAGE 3	3.26	CUISINE	10.48 m ²	
Étage 2	B ÉTAGE 3	3.27	TOILETTES	1.80 m ²	
Étage 2	B ÉTAGE 3	3.28	SALLE DE BAIN	4.75 m ²	
Étage 2	B ÉTAGE 3	K3.1	COMMUNICATION	13.67 m ²	
B Kondygnacja 3				218.28 m²	
Étage 2	B ÉTAGE 3A	3.02	SALLE	2.69 m ²	
Étage 2	B ÉTAGE 3A	3.03	GARDE-ROBE	1.69 m ²	
Étage 2	B ÉTAGE 3A	3.04	SALLE DE BAIN	4.16 m ²	
Étage 2	B ÉTAGE 3A	3.05	CHAMBRE	19.74 m ²	
Étage 2	B ÉTAGE 3A	3.06	SALLE	2.63 m ²	
Étage 2	B ÉTAGE 3A	3.07	SALLE DE BAIN	3.93 m ²	
Étage 2	B ÉTAGE 3A	3.08	CHAMBRE	11.72 m ²	
B Kondygnacja 3A				46.56 m²	
Piętro 2: 38				264.84 m²	

5.1. Liste des salles de communication.

La communication entre le premier étage et le deuxième étage est assurée par un ascenseur et un escalier dont les escaliers sont en structure métallique. Les escaliers à colimaçon sans palier ont des marches en bois et une balustrade métallique composée de barres et de treillis. La balustrade du côté de l'ascenseur sert également de couverture pour la cage d'ascenseur et du côté des murs adjacents dans certaines sections. L'escalier du deuxième étage se termine par un palier limité par des murs et des portes en bois à un seul vantail. Cette entrée mène ensuite à un couloir (3.01) duquel partent respectivement des couloirs à gauche et à droite.

3.01 - Le couloir principal (3.01) mène de manière symétrique aux autres deux couloirs adjacents et possède dans le mur en face de l'entrée une porte simple centrale menant à la salle de conférence (3.16). À gauche et à droite de ce mur, il y a également des portes menant aux deux autres couloirs. Depuis ce couloir, on accède aux chambres d'hôtes à gauche et aux espaces de vie à droite. À côté de l'entrée, dans le mur adjacent à ces espaces, se trouve une cheminée en marbre intégrée. Les entrées des chambres 3.08 et 3.09 sont surélevées de deux marches, soulignant l'élévation du niveau du sol dans ces espaces, passant de +9.96 à 10.80m. Les murs du couloir ainsi que les plafonds à facettes sont enduits lisses, le sol est en parquet, et l'éclairage est assuré par des lustres et des appliques murales. À gauche et à droite de l'escalier, des ouvertures de ventilation avec des grilles métalliques sont situées dans ce couloir. Le couloir situé du côté gauche relie les chambres d'hôtes (3.11, 3.13) et les sanitaires. Ce couloir de forme rectangulaire comporte une niche dans le mur du côté de la salle audiovisuelle. Toutes les portes d'entrée des pièces mentionnées sont en bois pleines à simple vantail. Le sol de ce couloir est en parquet, les murs et le plafond sont à facettes, enduits lisses. L'éclairage est électrique. Depuis le couloir, à droite, on accède aux chambres d'hôtes (3.20, 3.22).

5.2. Liste des pièces résidentielles.

Sur le côté gauche du couloir se trouve un appartement composé d'un hall d'entrée, d'une chambre, d'une cuisine et de deux salles d'eau :

3.24 - Le hall d'entrée, de forme rectangulaire avec une alcôve adjacente au conduit de ventilation, donne accès, par une porte en bois simple, à toutes les autres pièces. Les murs et le plafond du hall d'entrée sont enduits lisses, le sol est en parquet ;

3.25 - La chambre possède un large fenêtre à double battant donnant sur la cour, surmontée d'un arc circulaire avec accès à un balcon. Le balcon de la chambre a une dalle en béton armé avec une rambarde métallique, reposant sur trois consoles. Le sol de cette chambre est en parquet et les murs et le plafond sont enduits lisses ;

3.26 - La cuisine, de forme rectangulaire, possède une fenêtre rectangulaire donnant sur la cour. Elle est équipée d'une cuisinière à gaz à quatre brûleurs et d'un évier. Les murs et le plafond de la cuisine sont lisses, le sol est recouvert de revêtement de sol en PVC ;

3.27 - La salle d'eau, de petite taille, est équipée d'une toilette et d'un lavabo. Les murs de cette pièce sont carrelés jusqu'à une hauteur de 1,60 mètre, au-dessus, ils sont enduits lisses. Le sol est en terre cuite. L'éclairage est électrique ;

3.28 - La salle de bains est équipée d'une baignoire et d'un lavabo. Les murs de la salle de bains sont carrelés jusqu'à une hauteur de 1,60 mètre, au-dessus, ils sont enduits lisses. Le plafond est lisse, le sol est en terre cuite et l'éclairage est électrique."

5.3. Liste des espaces sociaux.

3.16 - Depuis le couloir, on accède à la salle audiovisuelle, qui a une forme de rectangle irrégulier avec une partie (la moitié) adjacente aux couloirs et aux sanitaires. La pièce a des murs lisses sans ouvertures, enduits. Le plafond lisse est doté de deux ouvertures carrées vitrées, servant à éclairer la pièce à la lumière naturelle. Le sol de la salle est en parquet.

3.14 - Il s'agit d'une salle de bains dont l'entrée se trouve du côté du couloir. Elle est équipée d'une seule toilette. Les murs de la pièce sont carrelés jusqu'à une hauteur de 1,60 mètre, au-dessus ils sont enduits lisses, tout comme le plafond. Le sol est en carrelage en terre cuite. L'éclairage est électrique.

3.15 - La salle de bains est équipée d'une baignoire et d'un lavabo avec la même finition intérieure que la pièce précédente.

3.17 - Il s'agit d'une salle de stockage.

3.18 - C'est une autre salle de bains équipée et finie de la même manière que la précédente, mais ayant des entrées du côté du couloir droit.

5.4. Chambres d'hôtes.

3.05 - Il s'agit d'une chambre d'hôtes de standing supérieur comprenant un vestibule, des toilettes séparées et une salle de bains. Considérée comme une 'suite', cette pièce possède un foyer en marbre intégré dans le mur adjacent au bâtiment voisin et des murs d'angle arrondis. Du côté de la rue Lauriston, une porte-fenêtre avec une balustrade décorative reposant sur la corniche de la façade est présente. Le plafond de la chambre est lisse avec des facettes. Les équipements des salles de bains ainsi que la finition de leurs intérieurs sont standard. Cette pièce, y compris la pièce adjacente, est située à un niveau supérieur (+10.26) par rapport à toutes les autres pièces et couloirs ;

3.11 - Il s'agit d'une chambre d'hôtes de forme rectangulaire avec une entrée depuis le couloir et une porte-fenêtre côté rue Lauriston. La pièce est équipée d'un lavabo et de meubles typiques tels que des armoires, des lits et des étagères murales. Le sol de la chambre est en parquet, sauf une petite zone de 1,00x0,60m autour du lavabo, recouverte de carreaux en terre cuite. Le plafond et les murs sont lisses et enduits ;

3.13 - Chambre d'hôtes équipée et finie de la même manière que la chambre voisine (3.11), adjacente à un mur du bâtiment voisin

3.20 - Chambre d'hôtes avec une entrée depuis le couloir (213) et une porte-fenêtre donnant sur la cour. Équipements et standard identiques à ceux de la pièce (208)

3.22 - Chambre d'hôtes similaire à celle mentionnée ci-dessus (3.20)."

6. Le troisième étage

"Le quatrième étage, exclusivement réservé aux chambres d'hôtes, est relié au troisième étage par un escalier et un ascenseur. De plus, au-dessus de la zone resserrée de la salle audiovisuelle au troisième étage, se trouve un puits de lumière s'étendant au-dessus des parties vitrées de la toiture, permettant d'éclairer naturellement les deux chambres centrales (312 et 314) situées au-dessus de la partie restante de la salle audiovisuelle. Une symétrie complète des murs porteurs et de séparation dans l'axe longitudinal de l'étage simplifie la description des pièces, limitée à une seule moitié, fournissant suffisamment d'informations sur l'ensemble. Cet étage comprend 23 pièces, y compris les couloirs et les sanitaires, pour une superficie nette totale de 234,7 mètres carrés, comprenant:"

LISTE DES PIÈCES					
ÉTAGE	ÉTAGE	NR	NOM DE LA SALLE	SURFACE	COMMENTAIRES
ÉTAGE 3	B ÉTAGE 4	4.01	Couloir	42.52 m ²	
ÉTAGE 3	B ÉTAGE 4	4.02	Hall	2.72 m ²	
ÉTAGE 3	B ÉTAGE 4	4.03	Garderobe	1.78 m ²	
ÉTAGE 3	B ÉTAGE 4	4.04	Salle de bain	2.91 m ²	
ÉTAGE 3	B ÉTAGE 4	4.05	Toilettes	1.38 m ²	
ÉTAGE 3	B ÉTAGE 4	4.06	Chambre	19.33 m ²	
ÉTAGE 3	B ÉTAGE 4	4.07	Hall	2.91 m ²	
ÉTAGE 3	B ÉTAGE 4	4.08	Chambre	13.18 m ²	
ÉTAGE 3	B ÉTAGE 4	4.09	Salle de bain	3.21 m ²	
ÉTAGE 3	B ÉTAGE 4	4.10	Hall	1.97 m ²	
ÉTAGE 3	B ÉTAGE 4	4.11	Salle de bain	3.35 m ²	
ÉTAGE 3	B ÉTAGE 4	4.12	Chambre	11.13 m ²	
ÉTAGE 3	B ÉTAGE 4	4.13	Hall	4.19 m ²	
ÉTAGE 3	B ÉTAGE 4	4.14	Chambre	20.71 m ²	
ÉTAGE 3	B ÉTAGE 4	4.15	Toilettes	1.54 m ²	
ÉTAGE 3	B ÉTAGE 4	4.16	Salle de bain	3.72 m ²	
ÉTAGE 3	B ÉTAGE 4	4.17	Chambre	8.08 m ²	
ÉTAGE 3	B ÉTAGE 4	4.18	Chambre	8.50 m ²	
ÉTAGE 3	B ÉTAGE 4	4.19	Salle de bain	3.24 m ²	
ÉTAGE 3	B ÉTAGE 4	4.20	Toilettes	2.30 m ²	
ÉTAGE 3	B ÉTAGE 4	4.21	couloir	1.94 m ²	
ÉTAGE 3	B ÉTAGE 4	4.22	Chambre	13.51 m ²	
ÉTAGE 3	B ÉTAGE 4	4.23	Salle de bain	4.01 m ²	
ÉTAGE 3	B ÉTAGE 4	4.24	Chambre	12.60 m ²	
ÉTAGE 3	B ÉTAGE 4	4.25	Salle de bain	3.14 m ²	
ÉTAGE 3	B ÉTAGE 4	4.26	Chambre	12.90 m ²	
ÉTAGE 3	B ÉTAGE 4	4.27	Salle de bain	2.04 m ²	
ÉTAGE 3	B ÉTAGE 4	4.28	Hall	4.02 m ²	
ÉTAGE 3	B ÉTAGE 4	4.29	Chambre	14.65 m ²	
ÉTAGE 3	B ÉTAGE 4	4.30	Salle de bain	3.63 m ²	
ÉTAGE 3	B ÉTAGE 4	4.31	entrepôt	6.45 m ²	
ÉTAGE 3	B ÉTAGE 4	K4.1	Communication	13.58 m ²	
B ÉTAGE 4				251.11 m²	
ÉTAGE 3: 32				251.11 m²	

6.1. Liste des salles de communication.

La cage d'escalier reliant le troisième et le quatrième étage est réalisée en structure métallique et comprend un escalier en colimaçon avec des demi-paliers, où les marches sont revêtues de bois. À l'intérieur des volées d'escalier se trouve une vitre en acier. Les balustrades des escaliers sont faites de barres en acier et de treillis, servant à la fois de protection pour la verrière et se rattachant aux parois de la cage d'escalier. Les escaliers se terminent par un palier reliant les deux volées d'escalier et se rejoignent par une porte à un battant avec le couloir

4.01 - Ce couloir, placé transversalement à l'axe longitudinal du bâtiment, relie de manière symétrique les couloirs restants. Avec les portes d'entrée de la cage d'escalier, il présente symétriquement 6 ouvertures de portes dans ses murs. Dans le mur en face des portes d'entrée, un foyer en marbre est encastré. À gauche de ce couloir se trouvent des portes menant à une chambre d'amis. À droite, les portes se connectent à un autre couloir ainsi qu'à une chambre d'amis. Les murs et le plafond du couloir sont enduits de plâtre lisse, et le sol est en parquet. L'éclairage du couloir est électrique - lustres et appliques murales.

4.02 - Ce couloir mène à la chambre d'amis (4.06), aux toilettes (WC - 4.05), à la salle de bains (4.04) et au dressing (4.03). Les murs et le plafond sont enduits de plâtre lisse, et le sol est en parquet. L'éclairage du couloir est électrique - appliques murales

4.28 - Ce couloir rectangulaire mène par une porte simple à la chambre d'amis (4.29) ainsi qu'à la salle de bains (4.30). Les murs, le plafond et le sol sont identiques à ceux du couloir 4.02

6.2. Liste des installations sanitaires

4.05 - La pièce des toilettes est équipée d'une seule toilette et d'un lavabo. Les murs sont carrelés jusqu'à une hauteur de 1,60 mètre, au-dessus ils sont enduits lisses, tout comme le plafond. Le sol des toilettes est en carreaux de terre cuite et l'éclairage est électrique ;

4.04 - La salle de bains est équipée d'une baignoire et d'un lavabo, avec une finition intérieure similaire à celle de (4.05) ;

4.15 - Toilettes équipées et finies de la même manière que (4.05) ;

4.16 - Salle de bains équipée comme 4.04, avec un éclairage naturel grâce à une fenêtre située dans le mur donnant sur la zone vitrée. Finition intérieure identique à celle de (4.04) et des autres sanitaires ;

4.16 - Identique à (4.04) ;

4.20 - Similaire à (4.04) ;

4.31 - Salle de bains équipée de la même manière que les autres, mais de taille différente avec une alcôve dans le mur adjacent au bâtiment voisin. Finition intérieure similaire aux autres ;

4.30 - WC de la même forme et taille que (4.05) mais disposé le long d'un mur plus long, perpendiculairement au mur de la salle de bains. Même standard d'équipement et de finition intérieure que les autres.

6.3 Liste des chambres d'hôtes.

Pour les chambres d'amis, tout comme pour les couloirs, l'agencement est symétrique par rapport à l'axe longitudinal du bâtiment, à l'exception de deux pièces (302 et 306) qui présentent un niveau de sol surélevé (30 cm), mis en évidence par deux marches à leurs portes

4.06, 4.08, 4.12 - Il s'agit de pièces avec une fenêtre rectangulaire dans le mur principal de la façade. Elles ont une seule porte en bois donnant sur le couloir. L'équipement standard est identique. Les murs et les plafonds sont enduits de plâtre lisse, et les sols sont en parquet, seulement dans les endroits où se trouvent les lavabos, ils sont recouverts de carreaux de terre cuite. L'équipement en meubles tels que des armoires, des étagères, des lits, est identique

4.22, 4.24, 4.27 - Ce sont des pièces similaires en termes d'équipement et de finition standard, mais avec des fenêtres du côté de la cour.

7. Quatrième étage.

Le cinquième étage est relié au quatrième de la même manière que les autres étages, par un escalier en colimaçon avec paliers et un ascenseur. Les pièces de cet étage sont disposées de manière asymétrique et comprennent également une terrasse située du

côté de la façade principale. Cet étage est exclusivement dédié aux logements du personnel de la station. Les espaces sont répartis entre zones de circulation, zones résidentielles, installations sanitaires et espaces de loisirs. En excluant la terrasse et l'escalier, mais en incluant le couloir, le hall et les pièces sanitaires et résidentielles, il y a un total de 16 pièces pour une superficie nette totale de 184,61 mètres carrés, en plus d'une terrasse de 71,00 mètres carrés.

LISTE DES PIÈCES					
ÉTAGE	ÉTAGE	NR	NOM DE LA SALLE	SURFACE	COMMENTAIRES
ÉTAGE 4	B ÉTAGE 5	5.01	Hall	18.39 m ²	
ÉTAGE 4	B ÉTAGE 5	5.02	Chambre	21.57 m ²	
ÉTAGE 4	B ÉTAGE 5	5.03	Salle de bain	3.32 m ²	
ÉTAGE 4	B ÉTAGE 5	5.04	Salle	19.00 m ²	
ÉTAGE 4	B ÉTAGE 5	5.05	Chambre	20.20 m ²	
ÉTAGE 4	B ÉTAGE 5	5.06	Chambre	11.50 m ²	
ÉTAGE 4	B ÉTAGE 5	5.07	Salle de bain	3.24 m ²	
ÉTAGE 4	B ÉTAGE 5	5.08	Toilettes	1.98 m ²	
ÉTAGE 4	B ÉTAGE 5	5.09	CUISINE	15.54 m ²	
ÉTAGE 4	B ÉTAGE 5	5.10	Chambre	17.52 m ²	
ÉTAGE 4	B ÉTAGE 5	5.11	Salle	5.27 m ²	
ÉTAGE 4	B ÉTAGE 5	5.12	Chambre / cuisine	15.83 m ²	
ÉTAGE 4	B ÉTAGE 5	5.13	Chambre	13.08 m ²	
ÉTAGE 4	B ÉTAGE 5	5.14	Salle de bain	3.65 m ²	
ÉTAGE 4	B ÉTAGE 5	5.15	STOCKAGE	1.02 m ²	
ÉTAGE 4	B ÉTAGE 5	K5.1	COMMUNICATION	13.51 m ²	
ÉTAGE 4	B ÉTAGE 5		TERRASSE	71.00 m ²	
B ÉTAGE 45				255.61 m²	
ÉTAGE 44: 16				255.61 m²	

7.1. Liste des salles de communication.

La cage d'escalier reliant le cinquième étage au quatrième est dotée d'escaliers en colimaçon avec paliers situés autour du puits de lumière. Les escaliers en acier ont des marches revêtues de bois et sont bordés par une balustrade du côté du puits de lumière. Les escaliers se terminent par un palier délimité par les murs des pièces adjacentes. Du côté du toit, la cage d'escalier se termine par un éclairage zénithal.

5.01 - Un couloir de forme rectangulaire irrégulière avec une porte d'entrée à un seul battant relie les pièces suivantes : une chambre, un hall, une chambre et un hall. Les murs du couloir sont lisses et enduits, et le sol est en parquet. Au plafond, au-dessus de l'entrée depuis la cage d'escalier, se trouve une source de lumière zénithale, tandis que le reste du plafond est lisse et enduit ;

5.04 - Depuis le couloir, un hall avec une porte d'entrée à un seul battant communique avec une chambre, des sanitaires, une cuisine et une chambre. Sur les murs côté puits de lumière, provenant du troisième étage, se trouvent deux fenêtres. Les murs et le plafond de la pièce sont lisses et enduits, et le sol est en parquet ;

5.11 - Ce hall rectangulaire communique avec une chambre avec un coin cuisine, des sanitaires et une buanderie."

7.2. Liste des espaces de vie.

5.05 - Cette pièce est accessible depuis le vestibule et se connecte par des portes à la chambre à coucher. Elle dispose également de portes-fenêtres à double battant menant à la terrasse. Dans le mur séparant la chambre à coucher se trouve une cheminée en marbre. Les murs sont lissés avec des finitions délicates, les plafonds sont plats et lissés. La pièce bénéficie de la lumière du jour et d'un éclairage électrique avec des lustres et des appliques murales.

5.06 - La chambre attenante au salon a une porte à un battant qui la relie au salon, ainsi que des portes-fenêtres à double battant menant à la terrasse. Les deux autres murs ne comportent pas d'ouvertures. Les murs et les plafonds sont lissés, et le sol est en parquet.

5.09 - La cuisine, équipée d'une cuisinière à gaz à quatre brûleurs et d'un évier, a une porte à un battant depuis le vestibule, ainsi qu'une fenêtre mansardée avec un éclairage semi-circulaire située dans l'embrasure du mur donnant sur la cour intérieure. Les murs et les plafonds de la cuisine sont lissés, et le sol est en PVC.

5.10 - La pièce séparée de la cuisine par un mur sans ouverture a une porte depuis le vestibule et une fenêtre mansardée avec un éclairage semi-circulaire située dans l'embrasure du mur donnant sur la cour intérieure. Les murs et les plafonds de la pièce sont lissés, et le sol est en parquet.

5.13 - La chambre, avec une entrée depuis le couloir et des portes menant à une autre chambre, a une fenêtre mansardée avec un éclairage semi-circulaire depuis la cour intérieure. Les murs et les plafonds de la chambre sont lissés.

5.12 - La pièce, de forme approximativement carrée, a une alcôve utilisée comme cuisine équipée d'une cuisinière électrique, d'un évier et d'un lave-vaisselle. Elle dispose de deux portes à un battant menant à la chambre et au vestibule. Dans la pièce se trouve une fenêtre mansardée située dans l'embrasure du mur donnant sur la cour intérieure. Les murs et les plafonds sont lissés, et le sol est en parquet, sauf pour l'alcôve revêtue de carreaux de terre cuite.

5.02 - Cette chambre a une entrée depuis le couloir et abrite une salle de bains. De plus, la pièce dispose de portes-fenêtres à double battant menant à la terrasse. Les murs et les plafonds sont lissés, et le sol est en parquet.

7.3. Liste des sanitaires.

5.07 - La salle de bain, adjacente d'un côté aux toilettes et de l'autre au puits de lumière, a une entrée depuis le vestibule. Dans le mur du puits de lumière se trouve une fenêtre. La salle de bain est équipée d'une baignoire et d'un lavabo. Le sol de cette pièce est en carreaux de terre cuite et les murs sont carrelés jusqu'à 1,60 m de hauteur, puis lissés au-dessus, tout comme le plafond. La salle de bain bénéficie d'un éclairage naturel et électrique.

5.08 - La pièce des toilettes, équipée d'une cuvette et d'un lavabo et délimitée par des murs côté salle de bain et cuisine, a une entrée depuis le vestibule. La finition de l'intérieur est identique à celle des autres pièces sanitaires. L'éclairage de la pièce est électrique.

5.03 - La salle d'eau, avec une entrée depuis la chambre, est équipée d'une cabine de douche, d'une cuvette et d'un lavabo. La finition intérieure est identique à celle des autres pièces sanitaires, à l'exception de la cabine sanitaire dont les murs sont carrelés jusqu'à 1,90 m de hauteur. L'éclairage de la pièce est électrique.

8. Bâtiment annexe

Bâtiment comprend trois étages au-dessus du sol avec un agencement similaire des pièces sur chacun d'eux. La communication entre les étages est assurée par un escalier en béton armé. Il y a deux entrées principales vers l'annexe : une porte à double battant avec une lucarne cintrée côté cour et une entrée secondaire avec une porte à simple battant au niveau du sous-sol reliant ce bâtiment aux locaux de la bibliothèque.

8.1. Rez-de-chaussée

Le rez-de-chaussée comprend des espaces de circulation, des sanitaires, des chambres d'invités ainsi que des espaces utilitaires non connectés, mais situés dans le bâtiment de l'annexe, à savoir la chaufferie (1.24), la salle de ventilation (1.23) et le couloir les reliant (1.22). Au total, il y a 10 pièces au rez-de-chaussée avec une surface totale de 78,9 m², comprenant

LISTE DES PIÈCES					
ÉTAGE	ÉTAGE	NR	NOM DE LA SALLE	SURFACE	COMMENTAIRES
Rez-de-chaussée	O ÉTAGE 1	1.25	HALL D'ENTRÉE	14.93 m ²	
Rez-de-chaussée	O ÉTAGE 1	1.27	COULOIR	7.85 m ²	
Rez-de-chaussée	O ÉTAGE 1	1.28	CHAMBRE	11.58 m ²	
Rez-de-chaussée	O ÉTAGE 1	1.29	CHAMBRE	11.48 m ²	
Rez-de-chaussée	O ÉTAGE 1	1.30	CHAMBRE	11.48 m ²	
Rez-de-chaussée	O ÉTAGE 1	1.31	TOILETTES	1.61 m ²	
Rez-de-chaussée	O ÉTAGE 1	1.22	COULOIR	2.82 m ²	
Rez-de-chaussée	O ÉTAGE 1	1.23	SALLE DES VENTILATEURS	5.46 m ²	
Rez-de-chaussée	O ÉTAGE 1	1.24	CHAUDIÈRE	11.65 m ²	
Rez-de-chaussée	O ÉTAGE 1	1.26	Salle sociale	1.20 m ²	
O ÉTAGE 1				80.04 m²	

8.2. Liste des salles de communication.

1.25 - Le hall d'entrée, situé à 0,30 m au-dessus du niveau du sol du patio, communique par des portes vitrées à deux battants avec le couloir et les toilettes. Ce hall donne également accès par un escalier en béton armé au premier étage. L'escalier, également en béton armé, comporte des marches en colimaçon sans palier, recouvertes d'un revêtement en PVC. Les murs du hall et de l'escalier sont enduits et lisses. Le sol du hall est en parquet. L'éclairage du hall est naturel et électrique ;

1.27 - Ce couloir communique avec le hall d'entrée et les chambres d'hôtes par des portes simples, ainsi qu'avec les toilettes. Ce couloir a une forme trapézoïdale avec des murs longitudinaux convergents. Le sol est en parquet et les murs et le plafond sont lisses et enduits. L'éclairage est électrique ;

1.22 - Ce couloir relie l'atelier à la salle de ventilation et à la chaufferie avec des portes en acier pleines. Le sol en béton est peint, et les murs et le plafond de la pièce sont lisses et enduits. Il n'y a pas de fenêtres dans la pièce, l'éclairage est donc électrique."

8.3. Liste des sanitaires.

1.26 - Toilettes équipées d'une chasse d'eau et d'un lavabo, accessibles depuis le hall d'entrée par une porte simple, avec deux murs adjacents à la cage d'escalier. Les murs de la pièce sont recouverts de carreaux de faïence jusqu'à 1,60 m de hauteur, puis lissés au-dessus. Le plafond des toilettes est lisse et enduit, l'éclairage est électrique ;

1.31 - Sanitaires situés à l'extrémité du couloir, équipés d'une chasse d'eau et d'un lavabo. Trois de ses murs sont contigus à une chambre d'hôtes, à la chaufferie et à une clôture de propriété.

8.4. Liste des chambres d'hôtes

1.28, 1.29, 1.30 - Chambres d'hôtes avec un ameublement et une finition intérieure identiques. Toutes ces pièces ont des fenêtres donnant sur la cour. Les chambres (1.28, 1.29) ont des fenêtres rectangulaires identiques, tandis que la chambre (1.30), située entre les deux, se différencie uniquement par la taille et la forme de sa fenêtre. Cette pièce a une large fenêtre avec une partie supérieure arrondie. Toutes les chambres d'hôtes ont des cabines sanitaires similaires équipées d'un lavabo et d'une douche. Elles sont séparées de la zone de vie par un mur en maçonnerie et ouvertes du côté de l'entrée. À l'intérieur de ces sanitaires séparés, les murs sont recouverts de carreaux de faïence jusqu'à 1,90 m de hauteur, puis lissés au-dessus. Le plafond de ces espaces sanitaires est à la même hauteur que le reste de la chambre et lissé également.

8.5. Liste des locaux techniques.

1.23 - Cette pièce abrite les équipements de la ventilation. Elle a une forme approximativement carrée et communique avec le couloir par une porte métallique à simple battant, permettant l'accès à une autre pièce et à la chaufferie. Les murs de la pièce n'ont pas d'ouvertures autres que celles mentionnées et sont lissés comme le plafond. L'éclairage est électrique.

1.24 - La chaufferie, adjacente à la pièce de ventilation, est délimitée par des murs pleins du côté des bâtiments adjacents et de la chambre d'hôtes. L'entrée de la chaufferie se trouve du côté du couloir. Les murs et le plafond sont lissés, et l'éclairage est électrique.

9. Bâtiment annexe - Premier étage.

"Sur ce niveau, relié au rez-de-chaussée par un escalier en colimaçon sans paliers, se trouvent des espaces de circulation, des sanitaires et des chambres d'hôtes. Les sanitaires situés à l'intérieur des chambres d'hôtes (602, 610), réservés exclusivement aux occupants de ces chambres, sont inclus dans leur surface. La surface nette totale de ces pièces est de 84,6 m², comprenant:"

LISTE DES PIÈCES					
ÉTAGE	ÉTAGE	NR	NOM DE LA SALLE	SURFACE	COMMENTAIRES
ÉTAGE 1	O ÉTAGE 2	2.16	COULOIR	11.42 m ²	
ÉTAGE 1	O ÉTAGE 2	2.17	CHAMBRE	10.83 m ²	
ÉTAGE 1	O ÉTAGE 2	2.18	SALLE DE BAIN	1.76 m ²	
ÉTAGE 1	O ÉTAGE 2	2.19	CHAMBRE	11.82 m ²	
ÉTAGE 1	O ÉTAGE 2	2.20	CHAMBRE	11.77 m ²	
ÉTAGE 1	O ÉTAGE 2	2.21	CHAMBRE	11.56 m ²	
ÉTAGE 1	O ÉTAGE 2	2.22	CHAMBRE	16.80 m ²	
ÉTAGE 1	O ÉTAGE 2	2.23	SALLE DE BAIN	1.45 m ²	
ÉTAGE 1	O ÉTAGE 2	2.24	VESTIBULE	1.29 m ²	
ÉTAGE 1	O ÉTAGE 2	2.25	TOILETTES	1.18 m ²	
ÉTAGE 1	O ÉTAGE 2	K2.2	COMMUNICATION	8.98 m ²	
O ÉTAGE 2				88.85 m²	

9.1. Liste des salles de communication.

K2.2 - Ce couloir, servant également de palier pour les escaliers menant du rez-de-chaussée au deuxième étage, est relié par une porte à simple battant à une chambre et directement au couloir. Les murs et le plafond du couloir sont lisses et enduits de plâtre.

2.16 - Ce couloir, relié directement à un autre couloir, dessert les chambres d'hôtes. Il a une forme allongée et étroite avec des murs longitudinaux convergents, se terminant par une cloison avec une porte simple menant aux toilettes. Le sol est en parquet et les murs ainsi que le plafond sont lisses et enduits de plâtre. Le couloir est éclairé par des luminaires électriques.

9.2. Liste des sanitaires.

2.25 - Cette salle de bain est équipée d'une toilette avec un espace séparé par une porte, ainsi qu'un lavabo également séparé du couloir. Comme toutes les autres salles de bains, cette pièce a des murs carrelés jusqu'à 1,6 mètre de hauteur, puis lisses et enduits de plâtre au-dessus, tout comme le plafond. Le sol est en carreaux de terre cuite. L'éclairage est assuré par des luminaires électriques.

9.3. Liste des chambres d'hôtes.

2.19, 2.22 - Ce sont des chambres d'invités avec le même niveau d'équipement sanitaire et des fenêtres identiques donnant sur la cour, différant uniquement par la surface habitable. Ces espaces comprennent des sanitaires similaires avec lavabo et receveur de douche, séparés de la chambre par des cloisons. Ils ont une porte simple menant à la chambre. Les sols des sanitaires sont en carrelage terracotta et les murs sont carrelés jusqu'à 1,90 mètre de hauteur, puis lisses et enduits de plâtre au-dessus. Les chambres sont éclairées par des luminaires électriques. Dans la partie habitable restante, les chambres ont des sols en parquet et des murs lisses avec des fenêtres donnant sur la cour, de même que les plafonds.

2.20, 2.21 - Ce sont des chambres d'invités disposant du même aménagement et équipement sanitaire, avec des cabines de douche ouvertes et le même niveau de finition. La seule différence par rapport aux chambres précédentes est l'absence de cloison avec une porte dans la partie sanitaire. De plus, la chambre d'invités a une fenêtre plus large et plus basse du côté de la cour.

10. Bâtiment annexe - Deuxième étage.

"Voici le dernier étage de l'annexe avec des fenêtres mansardées disposées de manière symétrique. Son agencement de pièces est similaire aux étages décrits précédemment. On y accède par un escalier en colimaçon sans paliers, par la cage d'escalier, se terminant à une hauteur de +6.76 mètres par rapport au niveau du sol du couloir et des chambres d'hôtes.

Cet étage comprend des espaces de circulation, des sanitaires et des chambres d'hôtes, pour une surface totale de 92,74 mètres carrés, comprenant :

LISTE DES PIÈCES					
ÉTAGE	ÉTAGE	NR	NOM DE LA SALLE	SURFACE	COMMENTAIRES
ÉTAGE 2	O ÉTAGE 3	3.29	COULOIR	13.14 m ²	
ÉTAGE 2	O ÉTAGE 3	3.30	CHAMBRE	1.73 m ²	
ÉTAGE 2	O ÉTAGE 3	3.31	CHAMBRE	14.75 m ²	
ÉTAGE 2	O ÉTAGE 3	3.32	CHAMBRE	12.48 m ²	
ÉTAGE 2	O ÉTAGE 3	3.33	CHAMBRE	12.43 m ²	
ÉTAGE 2	O ÉTAGE 3	3.34	CHAMBRE	12.39 m ²	
ÉTAGE 2	O ÉTAGE 3	3.35	CHAMBRE	18.71 m ²	
ÉTAGE 2	O ÉTAGE 3	3.36	SALLE DE BAIN	2.92 m ²	
ÉTAGE 2	O ÉTAGE 3	K3.2	COMMUNICATION	4.19 m ²	
O ÉTAGE 3				92.74 m²	

10.1. Liste des salles de communication.

Ce couloir commence à l'entrée depuis la cage d'escalier, reliant les toilettes, les chambres d'hôtes et se terminant par un mur transversal plein qui sépare la salle de bains. Il a la forme d'un rectangle allongé avec des murs longitudinaux convergents. Le sol est en parquet, et les murs sont enduits de plâtre lisse. Le plafond du couloir contient deux puits de lumière : l'un situé au-dessus de la cage d'escalier, et l'autre à l'extrémité du couloir. Le puits de lumière au-dessus de la cage d'escalier sert également de trappe pour l'accès au toit.

10.2. Liste des sanitaires.

3.30 - Cette toilette est située sur le côté gauche de l'escalier se terminant par la cage d'escalier et a une entrée depuis le couloir. La pièce est équipée d'une seule cuvette WC et d'un lavabo. La finition intérieure est identique à celle des toilettes situées aux étages inférieurs.

3.36 - Cette toilette a une entrée depuis la chambre et fait partie intégrante de l'espace utilitaire de cette pièce. L'équipement et la finition intérieure sont identiques à ceux des pièces sanitaires décrites précédemment.

10.3. Liste des chambres d'hôtes.

3.31 - La chambre d'hôtes, qui communique avec le couloir par une porte simple, dispose d'une salle de bains avec une ouverture dans le mur qui divise l'alcôve. L'équipement sanitaire et la finition intérieure sont identiques à ceux décrits précédemment. La partie habitable de la chambre a un sol en parquet et des murs et un plafond lisses et enduits de plâtre.

3.32, 3.33, 3.34 - Les chambres d'hôtes qui communiquent avec le couloir par des portes simples ont des surfaces identiques et le même équipement et la même finition que les autres chambres avec des cabines sanitaires ouvertes.

3.35 - Cette chambre d'hôtes se distingue des autres de cet étage. Au centre du mur donnant sur le couloir, il y a une alcôve de cuisine formée par des cloisons qui s'étendent de 70 cm dans la pièce et équipée d'une cuisinière électrique et d'un évier. À gauche et à droite de ce mur, il y a des portes menant, à gauche, à la salle de bains située dans l'axe du couloir, et à droite, au couloir. La finition intérieure est identique à celle des autres pièces, sauf pour la surface de la chambre (17,3 m²), qui est plus grande grâce à cet agencement et qui a permis de créer l'espace pour la cuisine en alcôve.

11. Liste des menuiseries.

Liste des fenêtres				
Tapez la balise	qu- an- tité	largeur	hauteur	hauteur du re- bord de la fenê- tre
		[cm]	[cm]	[cm]
O1	2	237	247	86
O2	1	243	206	44
O3	1	206	285	0
O4	4	151	379	0
O5	1	346	284	88
O6	6	102	140	
O7	2	136	264	0
O8	2	136	245	45
O9	1	123	150	94
O10	1	231	293	0
O11	2	125	288	0
O12	4	118	156	87
O13	4	118	158	105
O14	2	117	227	0
O15	2	119	227	0
O16	4	98	150	93
O17	2	84	182	73
O18	3			
O19	2	158	156	64
O20	2	86	165	55
O21	1	197	137	83

O22	5	71	92	112
O23	2	237	217	68
O24	2	108	101	105
O25	2	100	100	
O26	1	194	190	126
O27	1	112	112	
O28	1	102	102	
O29	1	65	80	
O30	1	123	232	

Aperçu des portes				
Niveau	Nr	hauteur	largeur	Nombre
		[cm]	[cm]	
B Étage -2	D28	200	80	1
B+O Étage -1	D22	200	140	2
B+O Étage -1	D23	190	70	2
B+O Étage -1	D24	200	130	1
B+O Étage -1	D6	200	150	2
B+O Étage -1	D11	200	80	19
B+O Étage -1	D20	200	60	1
B Étage 1	D1	270	100	3
B Étage 1	D2	225	80	1
B Étage 1	D3	225	90	2
B Étage 1	D4	200	90	6
B Étage 1	D5	270	160	1
B Étage 1	D6	200	150	1
B Étage 1	D7	250	160	1
B Étage 1	D8	190	60	1
B Étage 1	D9	260	130	1
B Étage 1	D10	190	70	1
B Étage 1	D11	200	80	2
B Étage 1	D14	200	80	2
B Étage 1	D15	250	160	2
B Étage 1	D25	220	80	1
O Étage 1	D4	200	90	1
O Étage 1	D5	270	160	1
O Étage 1	D11	200	80	3
O Étage 1	D12	200	70	1
O Étage 1	D13	200	70	1
B Étage 2	D4	200	90	1

B Étage 2	D11	200	80	5
B Étage 2	D13	200	70	1
B Étage 2	D16	290	150	3
B Étage 2	D17	290	140	2
B Étage 2	D18	250	140	2
B Étage 2	D19	280	150	1
B Étage 2	D20	200	60	1
B Étage 2	D11	200	80	5
B Étage 2	D13	200	70	2
O Étage 2	D11	200	80	5
O Étage 2	D13	200	70	2
B Étage 3	D11	200	80	11
B Étage 3	D13	200	70	12
B Étage 3	D21	200	90	1
O Étage 3	D11	200	80	5
O Étage 3	D13	200	70	2
B Étage 4	D4	200	90	1
B Étage 4	D11	200	80	15
B Étage 4	D13	200	70	12
B Étage 4	D20	200	60	1
B Étage 4	D21	200	90	1
B Étage 5	D11	200	80	8
B Étage 5	D13	200	70	6
B Étage 5	D21	200	90	1
B Étage 6	D27	100	70	2

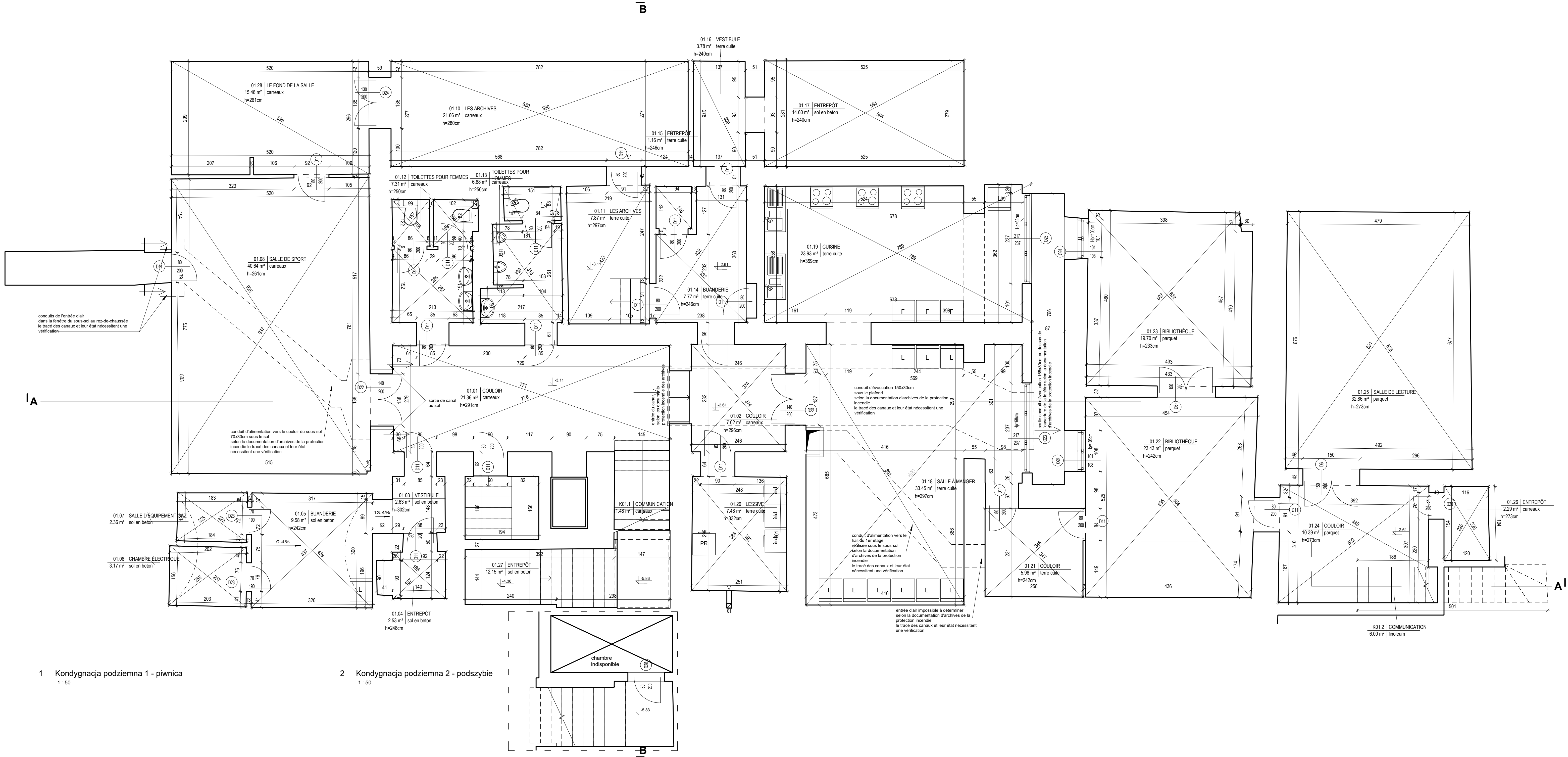
a élaboré : mgr inż. arch. Michał Strączek
data: 10 grudzień 2023r

INVENTAIRE ARCHITECTURAL ET CONSTRUCTION

PARTIE DESSIN

Liste des dessins			
Industrie	nombre	nom	échelle
AR	MM-229-LAU-0-AR-PZ	Plan du site	1:500
AR	MM-229-LAU-0-AR-RZ-01	Étage 01 sous-sol - sous-sol/sous-sol	1:50
AR	MM-229-LAU-0-AR-RZ-1	Etage 1 hors sol - rez-de-chaussée	1:50
AR	MM-229-LAU-0-AR-RZ-2	Etage 2 hors sol - 1er étage	1:50
AR	MM-229-LAU-0-AR-RZ-3	Etage 3 hors sol - 2ème étage	1:50
AR	MM-229-LAU-0-AR-RZ-4	Étage 4 hors sol - 3ème Étage	1:50
AR	MM-229-LAU-0-AR-RZ-5	Etage 5 hors sol - 4ème étage	1:50
AR	MM-229-LAU-0-AR-RZ-6	Etage 6 hors sol - grenier	1:50
AR	MM-229-LAU-0-AR-RZ-D	Vue du toit	1:50
AR	MM-229-LAU-0-AR-PR-AA	Coupe A-A	1:50
AR	MM-229-LAU-0-AR-PR-BB	Coupe B-B	1:50
AR	MM-229-LAU-0-AR-EL-1	Façade avant B	1:50
AR	MM-229-LAU-0-AR-EL-2	Façade arrière B	1:50
AR	MM-229-LAU-0-AR-EL-3	Façade avant O	1:50
AR	MM-229-LAU-0-AR-ZE	Liste de menuiserie et de portes	1:50
AR	MM-229-LAU-0-AR-SH-1	Système de protection contre l'incendie	1:100
AR	MM-229-LAU-0-AR-SH-2	Système de protection contre l'incendie	1:100





1 Kondygnacja podziemna 1 - piwnica
1 : 50

2 Kondygnacja podziemna 2 - podszycie
1 : 50

Révision 1
- descriptions et gaines de ventilation incendie ajoutées
- ajout d'une porte aveugle entre la cuisine et le salon, économique

Bureau
d'études

Bureau
d'études
mm bp
mm bp s.o.o.
ul. Żelazna 59
00-608 612 121
0048 008 759 034
www.mmbp.pl

Nom de
l'investissement
Inventaire architectural et de construction

Adresse de
l'investissement
74, rue Lauriston,
75116 Paris

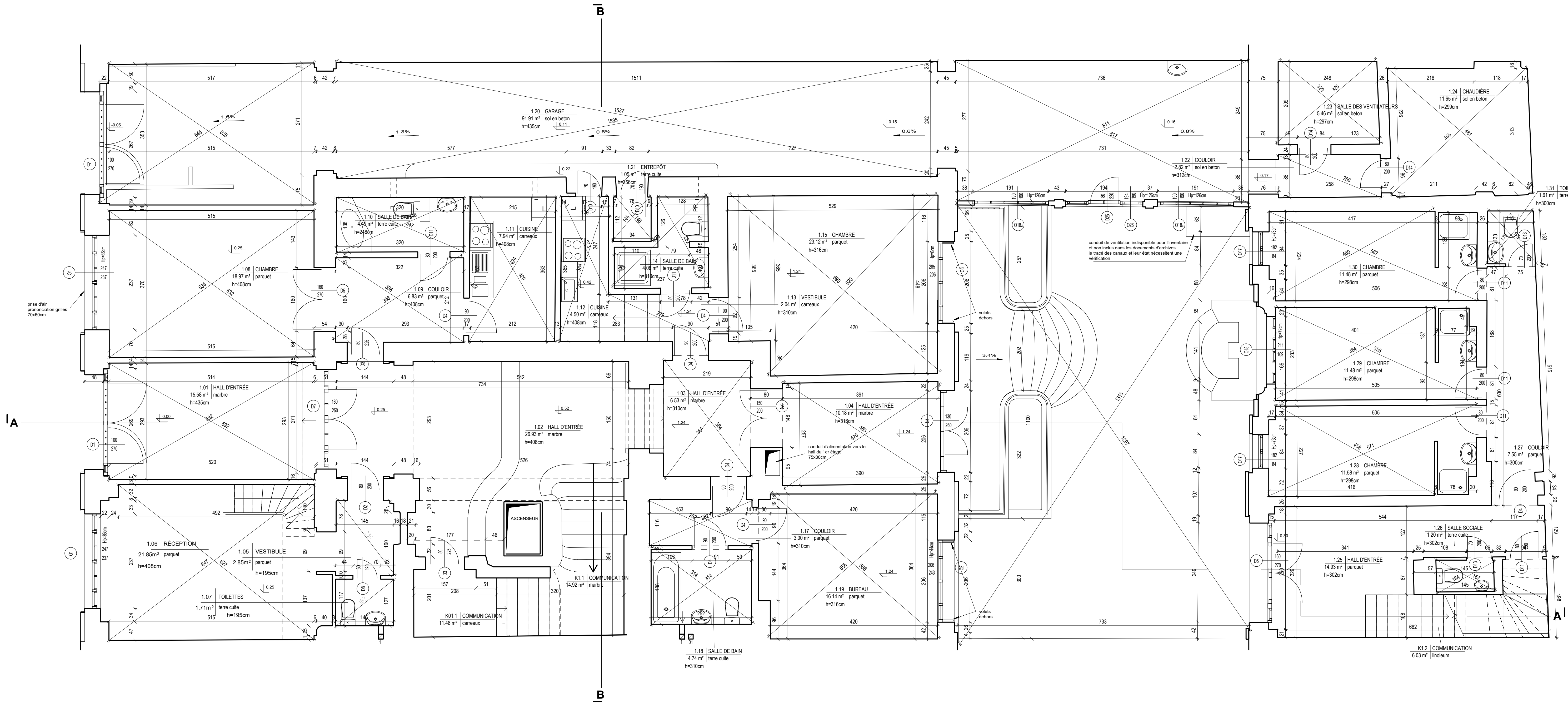
Intitulé
du plan
Étage 01 sous-sol - sous-sol/sous-sol

Nom du plan
MM-229-LAU-0-AR-RZ-01 - R01

échelle
1 : 50
Date de remise du projet
10.12.2023
Date de publication de la feuille
10.12.2023

a
élaboré
mgr in2. arch. Michał Strączek
MPOIA/068/2011
dit
mgr in2. arch. Sara Bzowska
MPOIA/100/2021
élaboré
mgr in2. arch. Dawid Kawiak
MPOIA/075/2018

copyrights:
1. Avant de commencer les travaux de construction et pendant leur réalisation, il est nécessaire de vérifier toutes les dimensions indiquées dans le projet sur le terrain.
2. Tous les matériaux et produits de construction utilisés avant les constructions ou normes polonaises ou être marqués d'un certificat d'approbation par des organismes autorisés à cet effet.
3. Tous les travaux de construction doivent être réalisés conformément aux normes techniques et aux spécifications techniques des matériaux.
4. Tous les travaux de construction doivent être réalisés conformément aux normes techniques et aux spécifications techniques des matériaux.
5. Tous les travaux de construction doivent être réalisés conformément aux normes techniques et aux spécifications techniques des matériaux.
6. Tous les travaux de construction doivent être réalisés conformément aux normes techniques et aux spécifications techniques des matériaux.
7. Tous les travaux de construction doivent être réalisés conformément aux normes techniques et aux spécifications techniques des matériaux.
8. Tous les travaux de construction doivent être réalisés conformément aux normes techniques et aux spécifications techniques des matériaux.
9. Tous les travaux de construction doivent être réalisés conformément aux normes techniques et aux spécifications techniques des matériaux.
10. Tous les travaux de construction doivent être réalisés conformément aux normes techniques et aux spécifications techniques des matériaux.



une coupe à travers les conduits de ventilation et d'échappement de 14x14 cm

- Révision 1
- descriptions et gaines de ventilation incendie ajoutées
 - la prise de protection incendie dans la façade avant B est décrite
 - ajout d'un évier dans l'atelier dans le garage
 - les étiquettes manquantes avec les zones et les noms des pièces ont été complétées
 - un conduit de ventilation a été dessiné sur le patio
 - volets extérieurs ajoutés

Bureau d'études

Bureau d'études mmbp mmbp sp. z o.o. 31-303 Kraków
ul. Żelazna 99 ul. Żelazna 99 NIP: 677262484
0048 008 612 121 biuro@mmbp.pl
0048 008 799 034 www.mmbp.pl

Nom de l'investissement Inventaire architectural et de construction

Adresse de 74, rue Lauriston,
l'investissement 75116 Paris

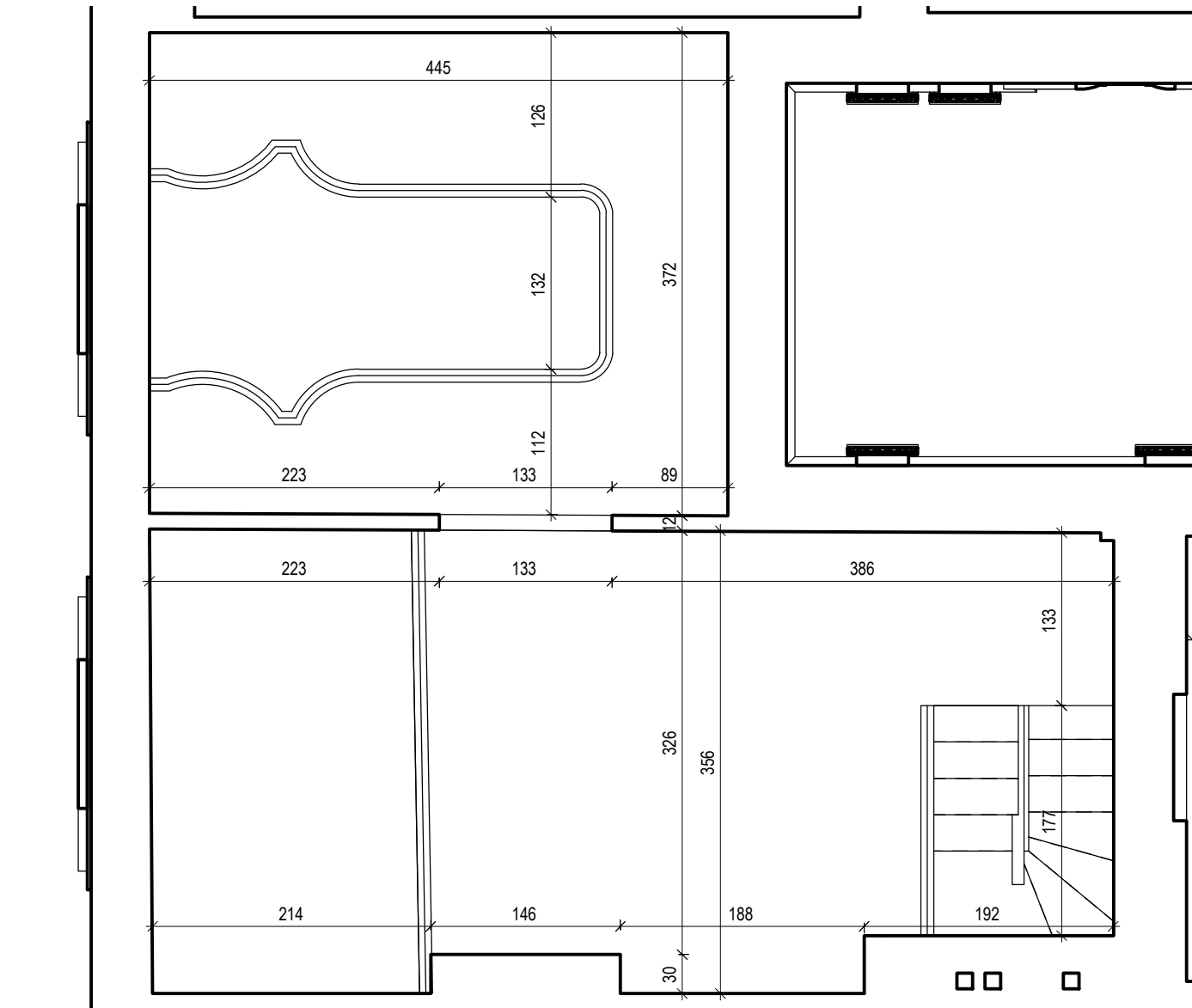
Intitulé du plan Etage 1 hors sol - rez-de-chaussée

Numéro du plan MM-229-LAU-0-AR-RZ-1 - R01

échelle 1: 50 Date de remise du projet 10.12.2023
Date de publication de la feuille 10.12.2023

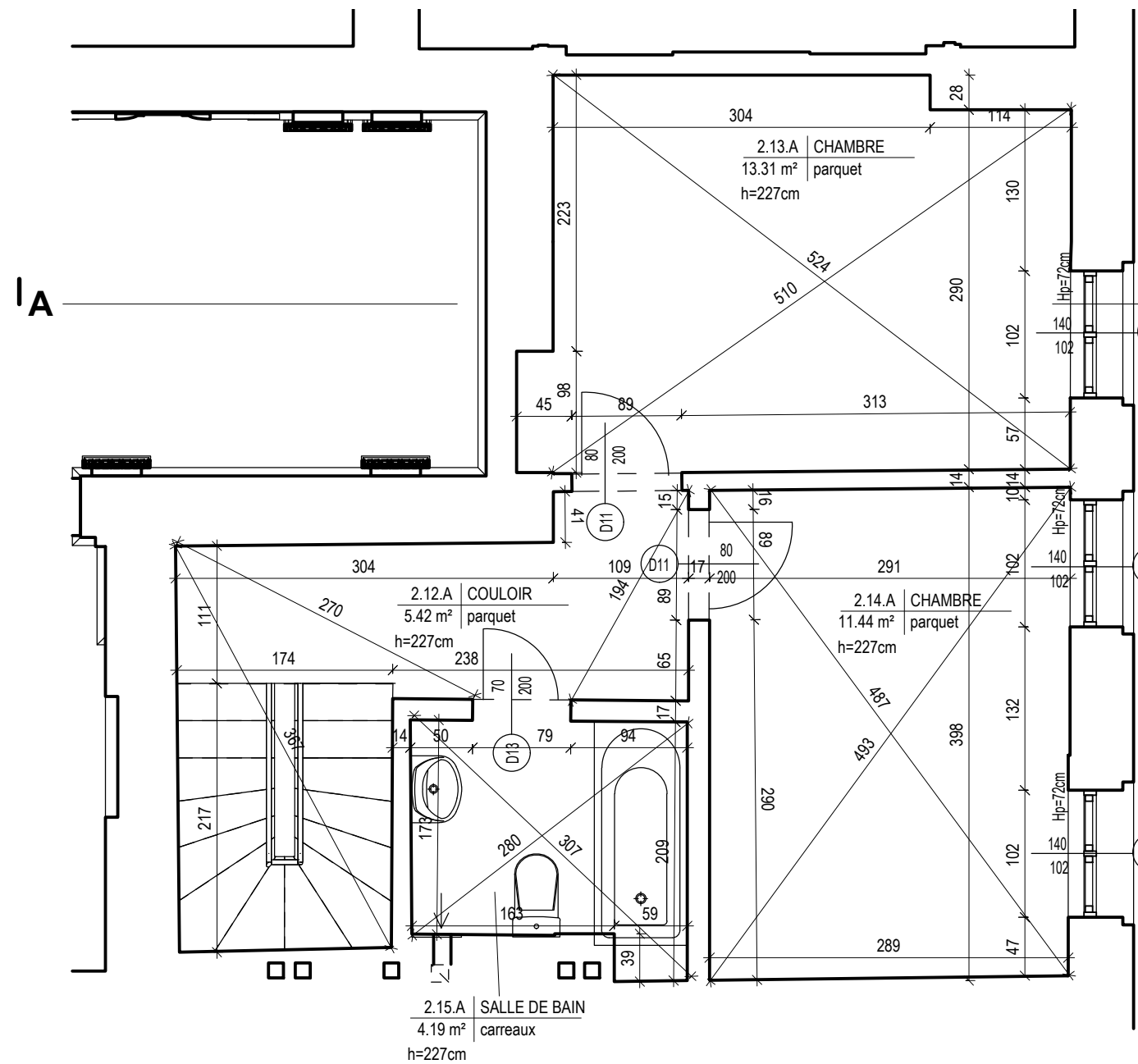
a mgr inż. arch. Michał Strączek MPOIA/068/2011
élaboré mgr inż. arch. Sara Bzowska MPOIA/106/2021
crit mgr inż. arch. Dawid Kawula MPOIA/075/2018
élaboré

1. Avant de commencer les travaux de construction et pendant leur réalisation, il est nécessaire de vérifier toutes les dimensions indiquées dans le projet sur le terrain.
2. Tous les matériaux et produits de construction utilisés doivent être conformes aux normes polonaises ou être marqués d'un marquage équivalent par des organismes reconnus.
3. Toutes les mesures et données de construction doivent être vérifiées sur le terrain.
4. Tous les matériaux et produits de construction utilisés doivent être conformes aux normes polonaises ou être marqués d'un marquage équivalent par des organismes reconnus.
5. Toutes les mesures et données de construction doivent être vérifiées sur le terrain.
6. Tous les matériaux et produits de construction utilisés doivent être conformes aux normes polonaises ou être marqués d'un marquage équivalent par des organismes reconnus.
7. Toutes les mesures et données de construction doivent être vérifiées sur le terrain.
8. Tous les matériaux et produits de construction utilisés doivent être conformes aux normes polonaises ou être marqués d'un marquage équivalent par des organismes reconnus.
9. Toutes les mesures et données de construction doivent être vérifiées sur le terrain.
10. Tous les matériaux et produits de construction utilisés doivent être conformes aux normes polonaises ou être marqués d'un marquage équivalent par des organismes reconnus.



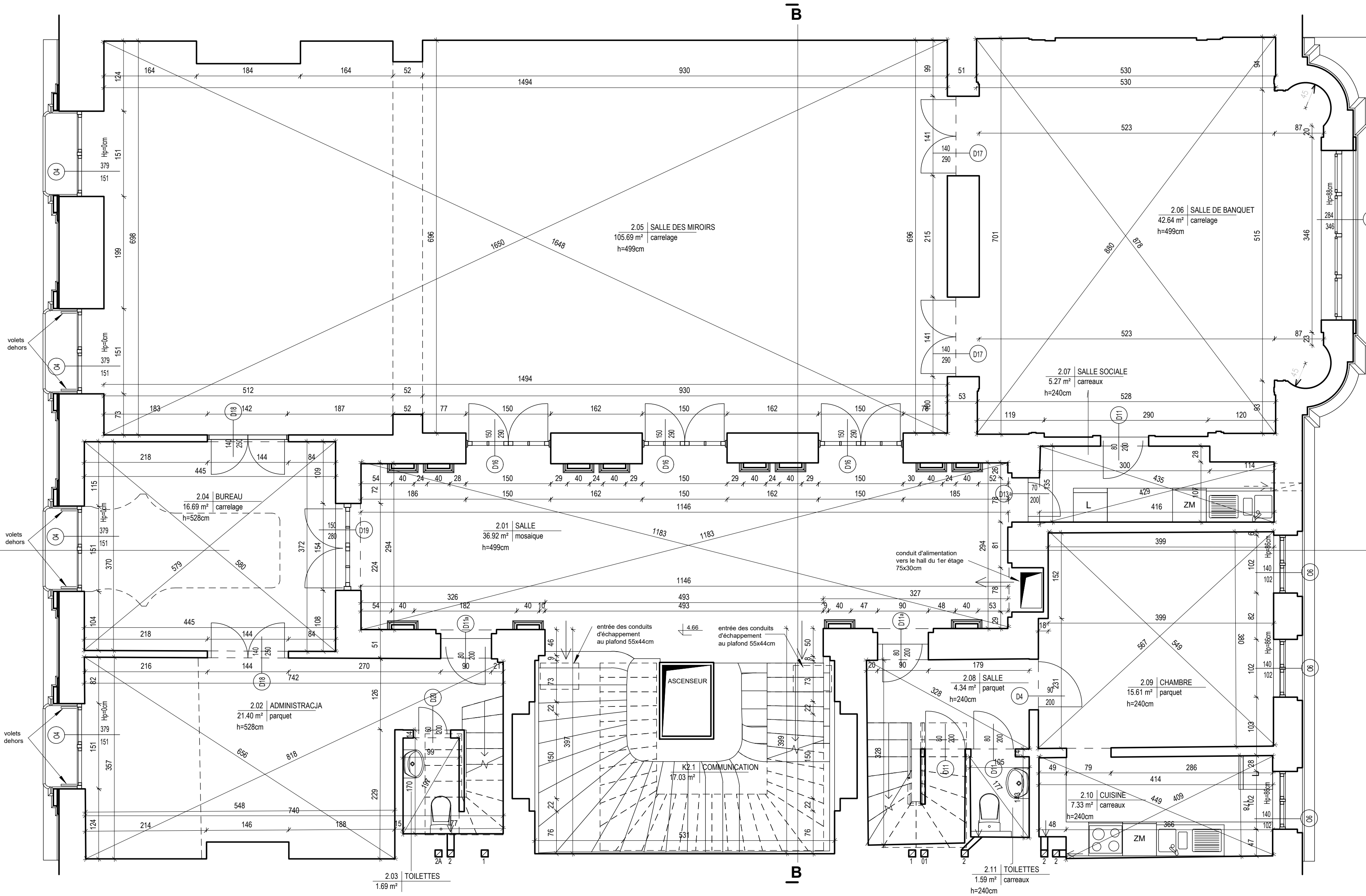
B Antresola 2a nad cz.ściąg administracyjną

1:50



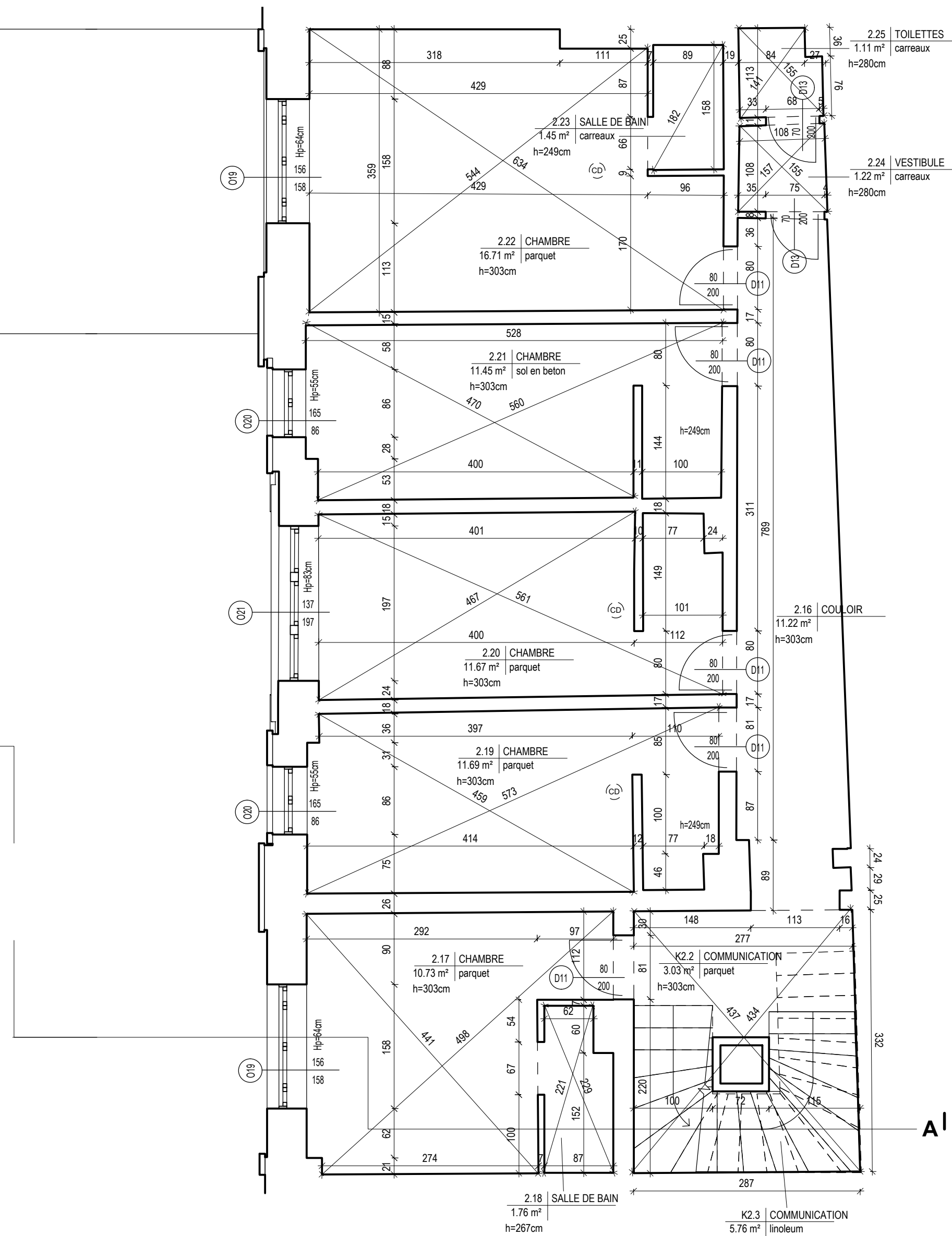
2 B Antresola 2a

1:50



1 Kondygnacja 2 nadziemna - 1 pi.ętro

1:50



☒ une coupe à travers les conduits de ventilation et d'échappement de 14x14 cm

- Révision 1
- descriptions et gaines de ventilation incendie ajoutées
 - le plan de la mezzanine au dessus de la partie administrative a été complété
 - section transversale des conduits de ventilation et d'évacuation 14x14cm décrite
 - les endroits dans les pièces où se trouvent des détecteurs de fumée sont marqués - symbole sur la projection du CD. Détecteurs activés par batterie, acoustiques
 - détection de fumée, non connectée au système de protection incendie.
 - volets extérieurs ajoutés

Bureau d'études
mmbp
mmbp sp. z o.o.
ul. Dąbrowskiego 29
05-088 012 121
www.mmbp.pl

Nom de l'investissement
Inventaire architectural et de construction

Adresse de l'investissement
74, rue Lauriston,
75116 Paris

Intitulé du plan
Etage 2 hors sol - 1er étage

Numéro du plan
MM-229-LAU-0-AR-RZ-2 - R01

échelle
1 : 50

Date de remise du projet
18.12.2023

Date de publication de la feuille
18.12.2023

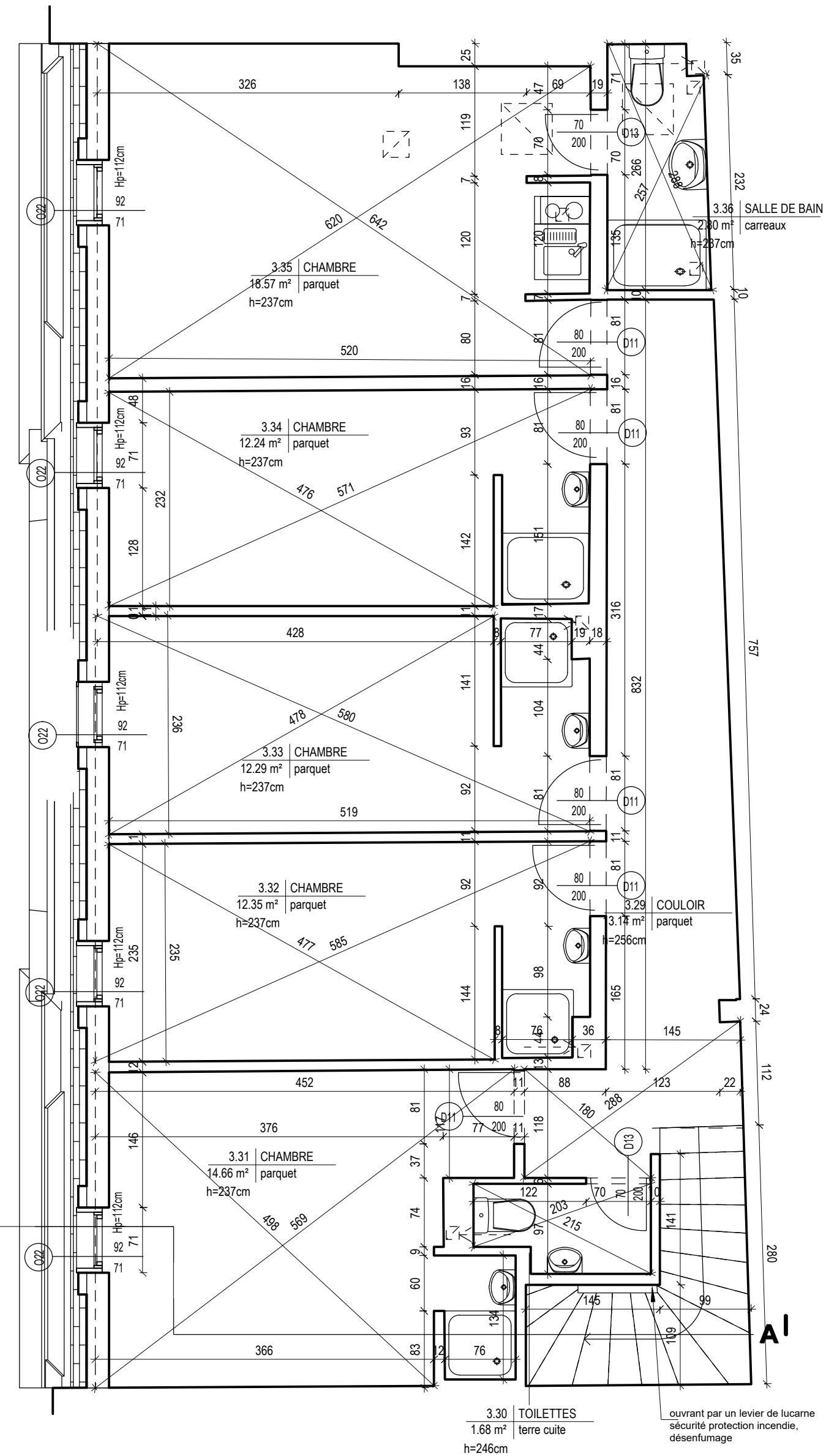
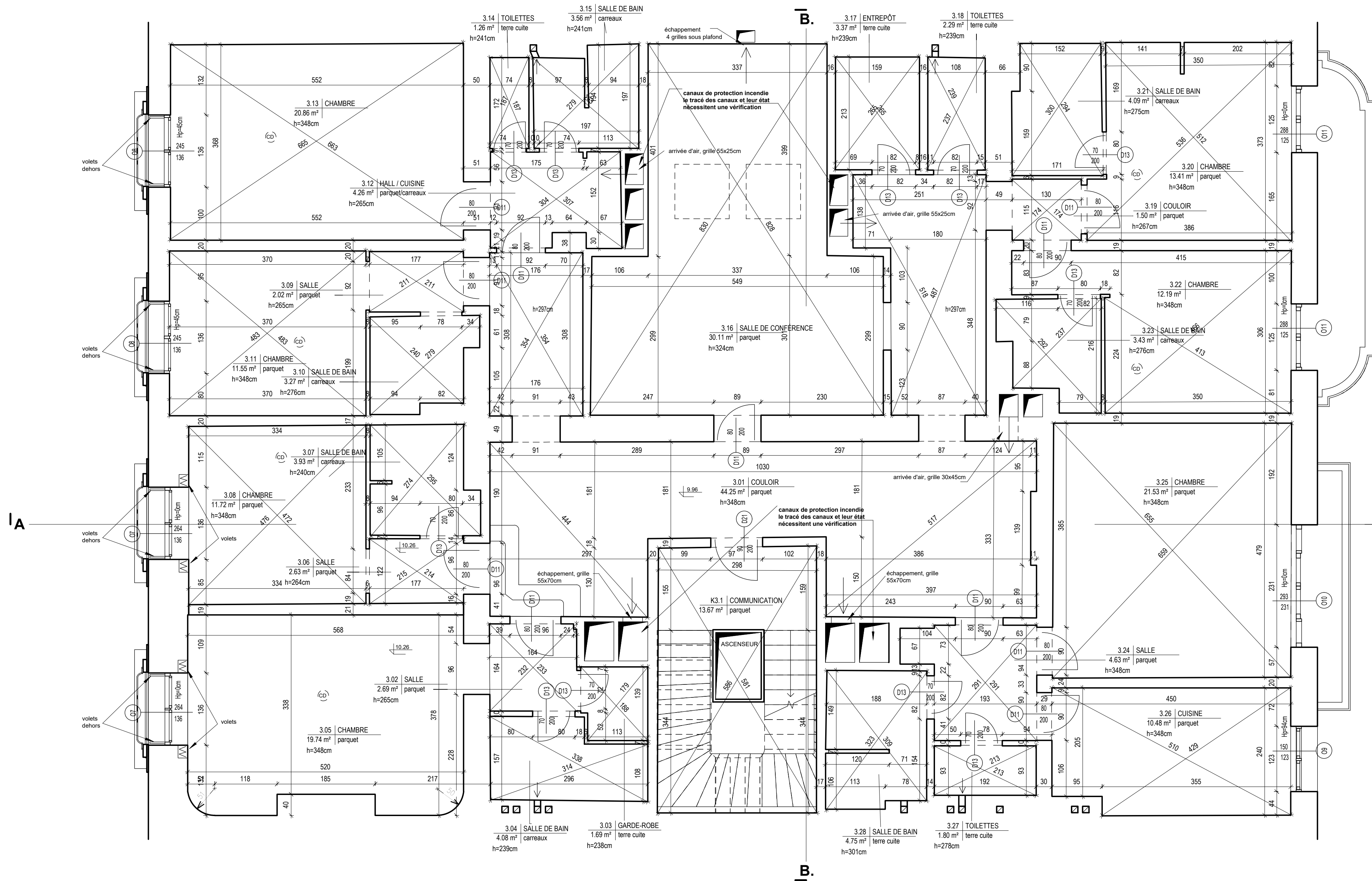
a élaboré
mgr inż. arch. Michał Strąpek

oñt élaboré
mgr inż. arch. Sara Bzowska

élabore
mgr inż. arch. David Kawak

MPOIA/068/2011
MPOIA/196/2021
MPOIA/975/2018

Tous droits réservés. L'usage de tout ou partie de ce document est strictement interdit sans la permission écrite de l'auteur. Toute réimpression ou utilisation non autorisée sans la permission écrite de l'auteur est formellement interdite.



☒ une coupe à travers les conduits de ventilation et d'échappement de 14x14 cm

Révision 1
- descriptions et gaines de ventilation incendie ajoutées
- les volets étaient trides
- section transversale des conduits de ventilation et d'évacuation 14x14cm décrite
- les endroits dans les pièces où se trouvent des détecteurs de fumée sont marqués
- symbole sur la projection du CD. Détecteurs activés par batterie, acoustiques
détecteur de fumée, non connectée au système de protection incendie
- volets extérieurs ajoutés

Bureau
d'études

Bureau
d'études
mmbp
mmbp sp. z o.o.
ul. Żelazna 99
09-406 612 121
0948 028 799 034
www.mmbp.pl

Nom de
l'investissement
Investment architectural et de construction

Adresse de
l'investissement
74, rue Lauriston,
75116 Paris

Intitulé
du plan
Etage 3 hors sol - 2ème étage

Nom du
plan
MM-229-LAU-0-AR-RZ-3 - R01

échelle
1 : 50

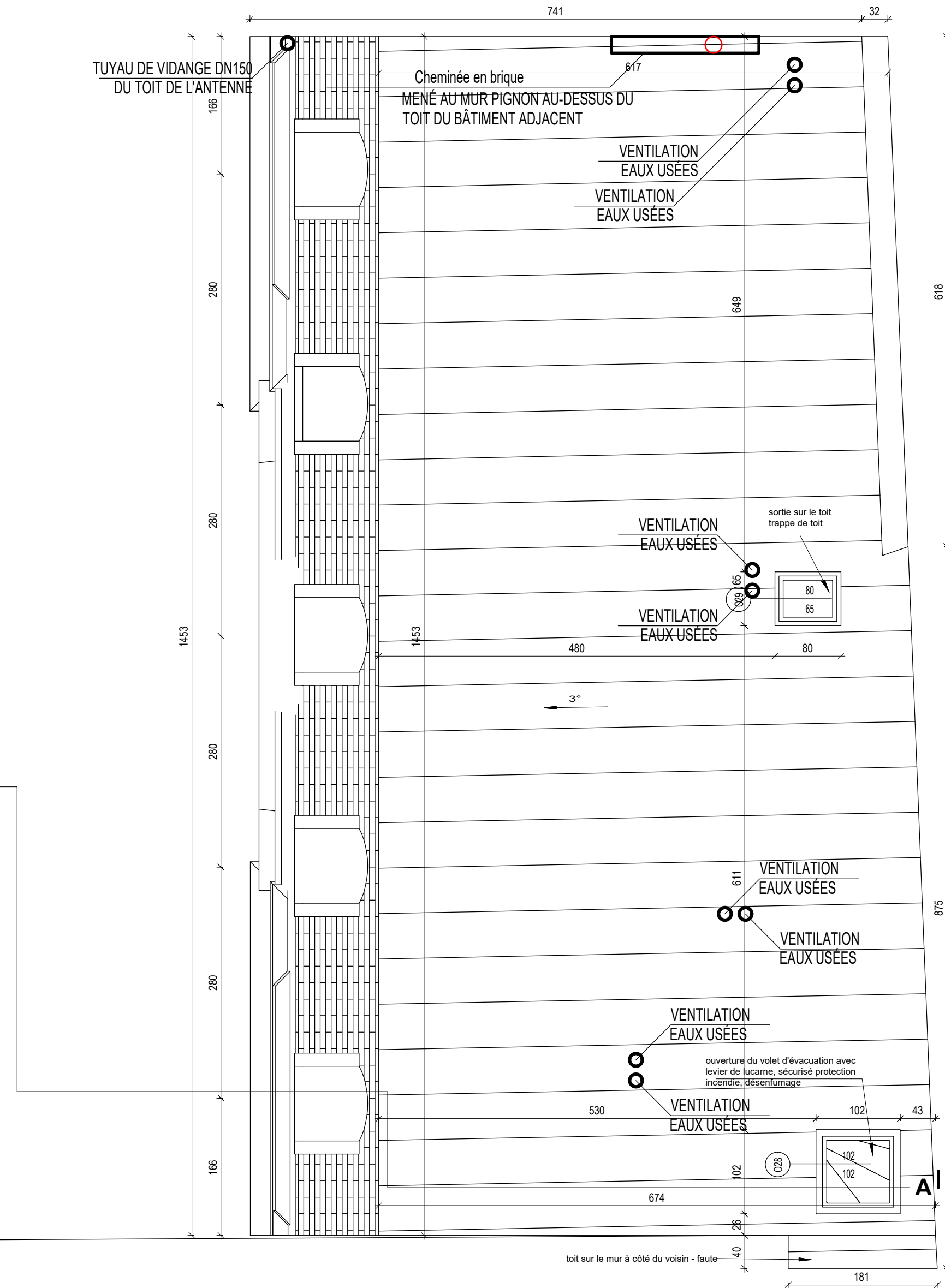
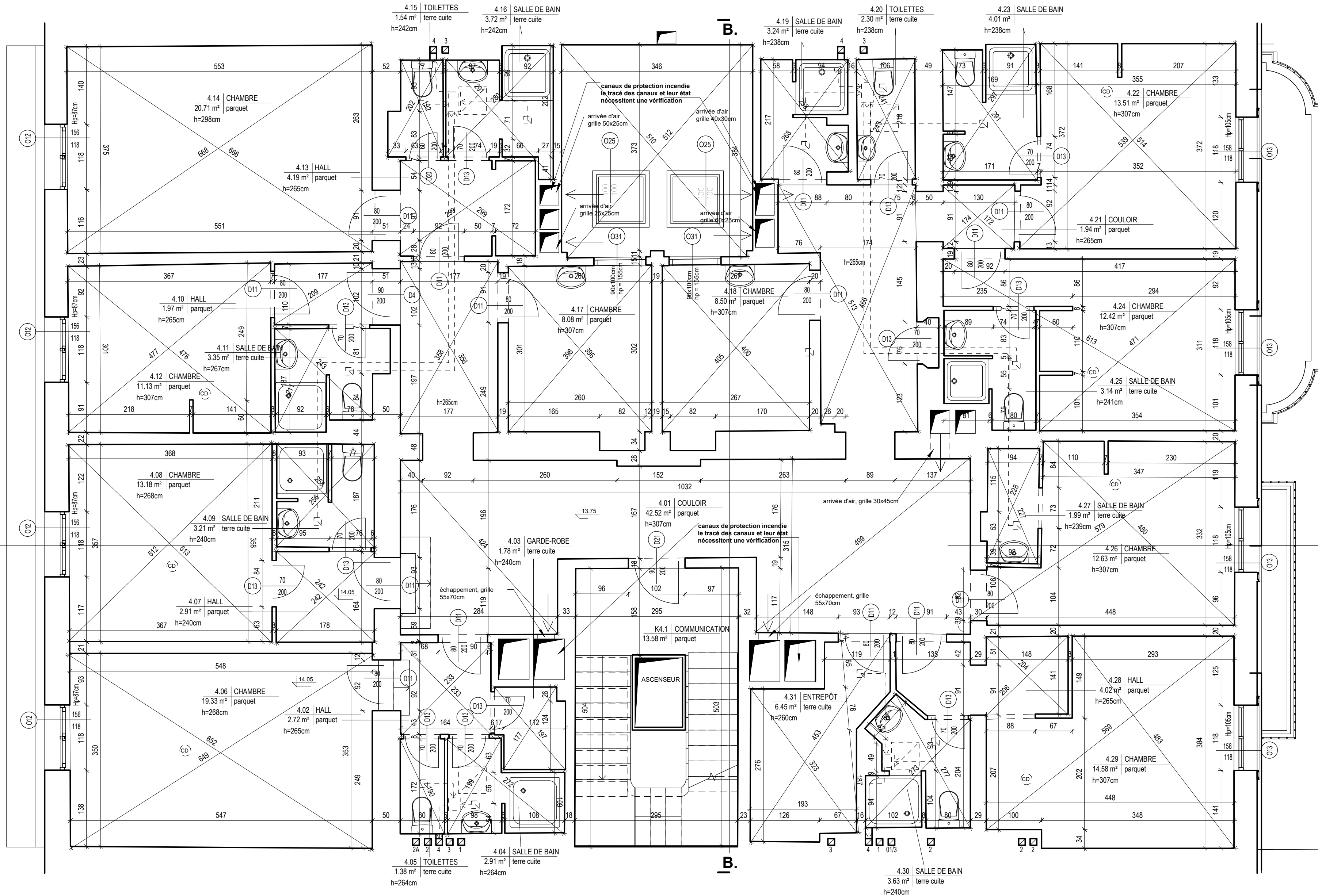
Date de remise du projet
10.12.2023

a
élaboré
mgr inż. arch. Michał Strączek
MPOIA/068/2011

oñt
mgr inż. arch. Sara Bzowska
MPOIA/106/2021

élaboré
mgr inż. arch. Dawid Kawiak
MPOIA/075/2018

Tous droits réservés. Toute réimpression ou utilisation non autorisée sans la permission écrite de la
maison d'édition est formellement interdite.



☒ une coupe à travers les conduits de ventilation et d'échappement de 14x14 cm

Révision 1
- descriptions et gaines de ventilation incendie ajoutées
- description des trappes de toit de la dépendance
- les fenêtres donnant sur le puits O31 étaient visibles
- section transversale des conduits de ventilation et d'évacuation 14x14cm décrite
- les endroits dans les pièces où se trouvent des détecteurs de fumée sont marqués - symbole sur la projection du CD. Détecteurs activés par batterie, acoustiques
détecteur de fumée, non connectée au système de protection incendie.

Bureau d'études

Bureau d'études mmbp mmbp sp. z o.o. 31-353 Kraków
ul. Złotego 59 NIP 677262844
0848 608 612 101 biuro@mmbp.pl
0848 608 799 034 www.mmbp.pl

Nom de l'investissement Inventaire architectural et de construction

Adresse de l'investissement 74, rue Lauriston, 75116 Paris

Intitulé du plan Étage 4 hors sol - 3ème Étage

BUREAU	NR	NAZWA	FAZA	BRUKA	ROZDZIAŁ	NR	NR	REV
--------	----	-------	------	-------	----------	----	----	-----

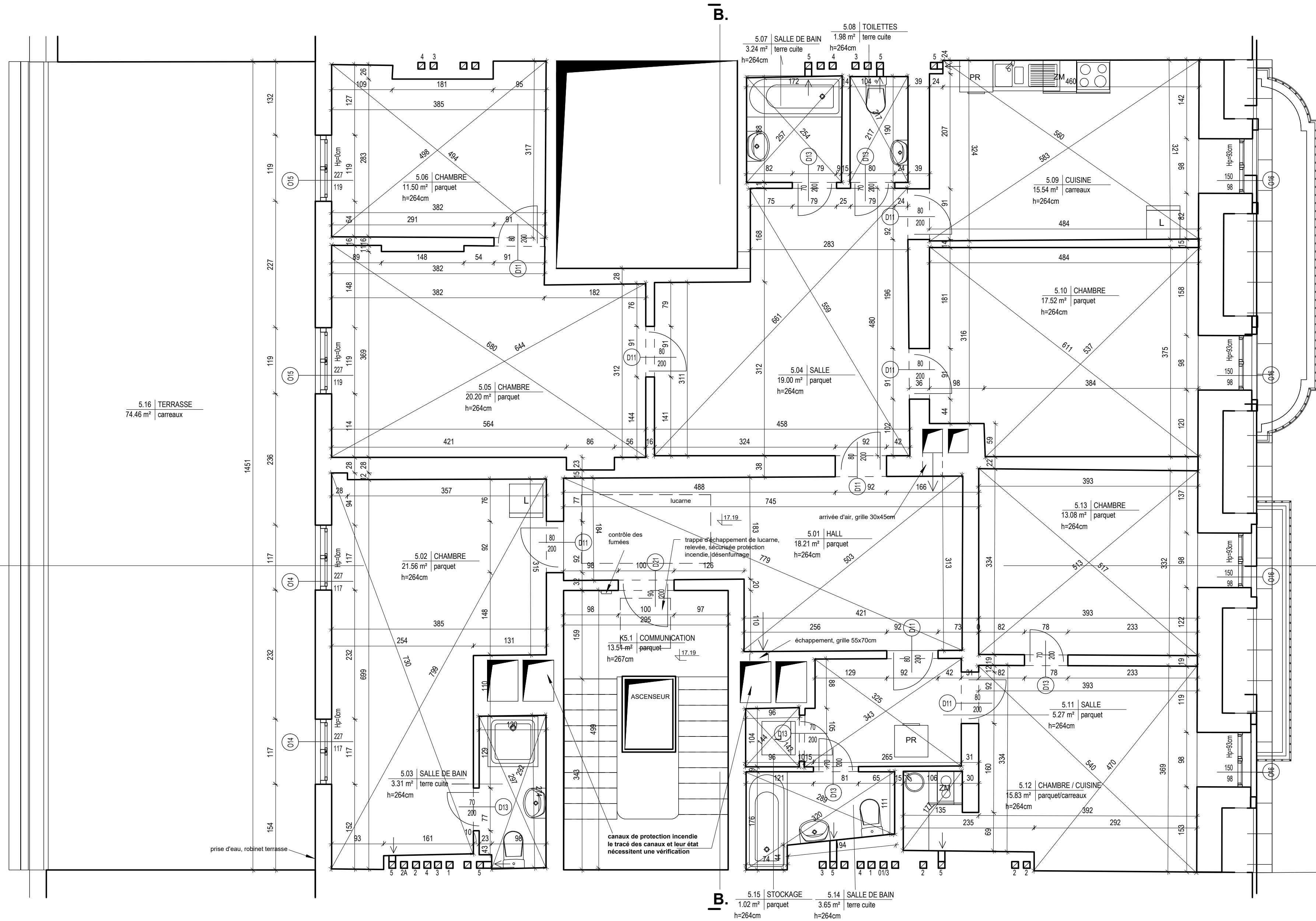
Numéro du plan MM-229-LAU-0-AR-RZ-4 - R01

échelle 1 : 50 Date de remise du projet 10.12.2023 Date de publication de la feuille 10.12.2023

a. mgr inż. arch. Michał Strączek MPOIA/068/2011
établé mgr inż. arch. Sara Bzowska MPOIA/100/2021
établé mgr inż. arch. Dawid Kawiak MPOIA/075/2018

1. Avant de commencer les travaux de construction pendant leur réalisation, l'architecte est responsable de vérifier toutes les dimensions indiquées dans le projet sur le terrain.
2. Tous les matériaux et produits de construction utilisés doivent être conformes aux normes polonaises ou être marqués d'un marquage équivalent par des organismes reconnus par le gouvernement polonais.
3. Tous les travaux de construction doivent être effectués conformément aux conditions techniques d'habitat et de construction de la ville de Paris.
4. Tous les travaux de construction doivent être effectués conformément aux conditions techniques d'habitat et de construction de la ville de Paris.
5. Tous les travaux de construction doivent être effectués conformément aux conditions techniques d'habitat et de construction de la ville de Paris.
6. Tous les travaux de construction doivent être effectués conformément aux conditions techniques d'habitat et de construction de la ville de Paris.
7. Tous les travaux de construction doivent être effectués conformément aux conditions techniques d'habitat et de construction de la ville de Paris.
8. Tous les travaux de construction doivent être effectués conformément aux conditions techniques d'habitat et de construction de la ville de Paris.
9. Tous les travaux de construction doivent être effectués conformément aux conditions techniques d'habitat et de construction de la ville de Paris.
10. Tous les travaux de construction doivent être effectués conformément aux conditions techniques d'habitat et de construction de la ville de Paris.

I A



TUYAU DE VIDANGE
DN150
DU TOIT DE
L'ANTENNE

Cheminée en brique
MENÉ AU MUR PIGNON
AU-DESSUS DU TOIT DU
BÂTIMENT ADJACENT

VENTILATION
EAUX USÉES
VENTILATION
EAUX USÉES

VENTILATION
EAUX USÉES

VENTILATION
EAUX USÉES

VENTILATION
EAUX USÉES

VENTILATION
EAUX USÉES

VENTILATION
EAUX USÉES

VENTILATION
EAUX USÉES

ouverture du volet d'évacuation avec
levier de lucarne, sécurisée protection
incendie, désenfumage

toit sur le mur à côté du voisin - fau-

une coupe à travers les conduits de ventilation et d'échappement de 14x14 cm

Révision 1
- descriptions et gaines de ventilation incendie ajoutées
- description des trappes de toit de la dépendance
- section transversale des conduits de ventilation et d'évacuation 14x14cm décrite
- ajout d'une prise d'eau sur la terrasse

Bureau
d'études

Bureau
d'études
mmbp
mmbp s.p. z o.o.
ul. Żwirki i Wigury 99
04-086 Warszawa
0248 608 812 121
0248 608 799 034
www.mmbp.pl
31-303 Kraków
NIP: 677262844
biuro@mmbp.pl
www.mmbp.pl

Nom de
l'investissement
Investissement architectural et de construction

Adresse de
l'investissement
74, rue Lauriston,
75116 Paris

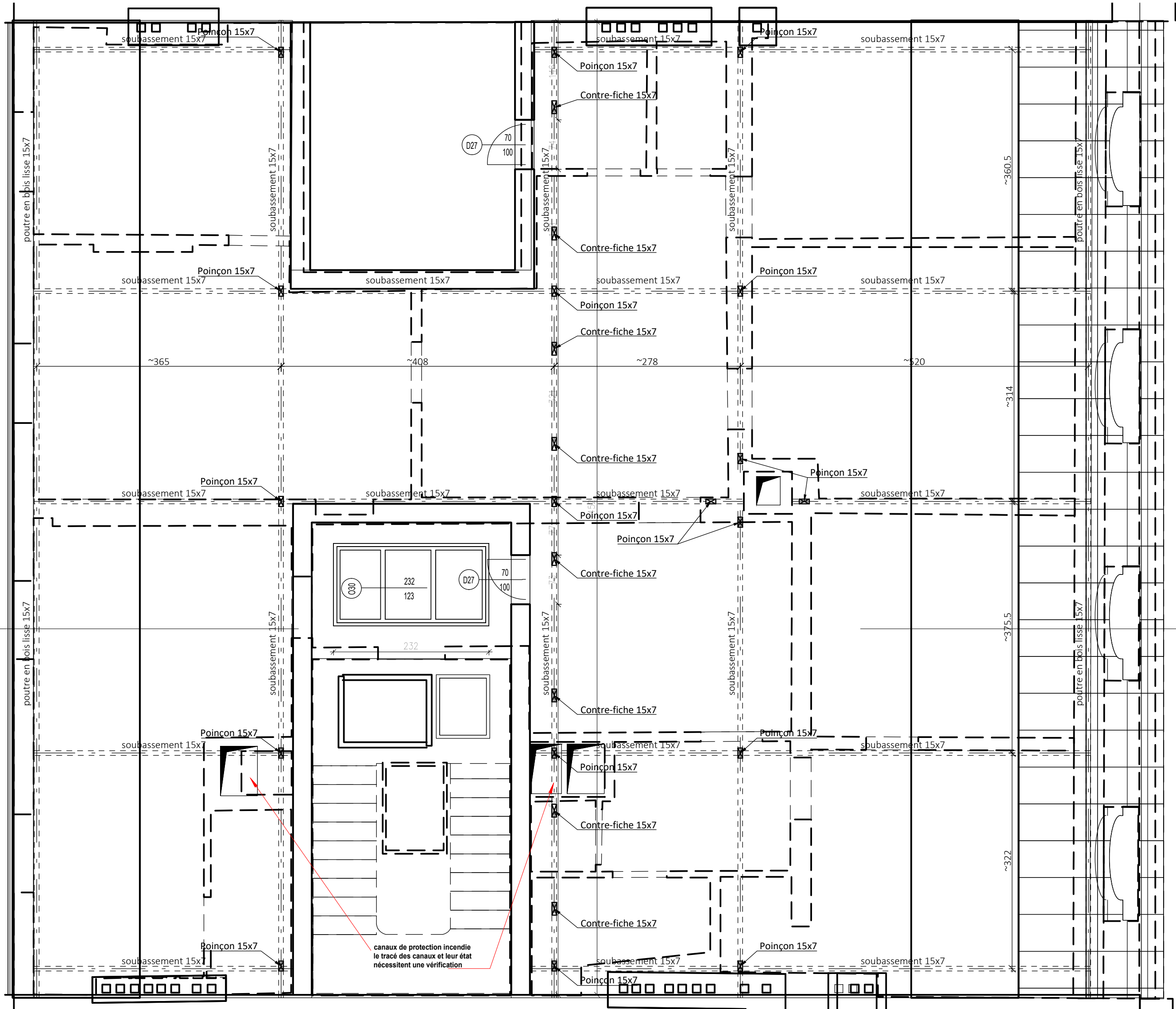
Intitulé
du plan
Etage 5 hors sol - 4ème étage

Nom du plan
MM-229-LAU-0-AR-RZ-5 - R01

échelle
1 : 50
Date de remise du
plan
10.12.2023
Date de publication de la
feuille
10.12.2023

élaboré
mgr inż. arch. Michał Strączek
MPOIA/088/2011
crt
mgr inż. arch. Sara Bzowska
MPOIA/100/2021
élaboré
mgr inż. arch. Dawid Kawiak
MPOIA/075/2018

responsables:
1. Avant de commencer les travaux de construction et pendant leur réalisation, il est nécessaire de vérifier toutes les dimensions indiquées dans le projet sur le terrain.
2. Tous les matériaux et produits de construction utilisés doivent être conformes aux normes polonaises ou être marqués d'une technique approuvée par des organismes autorisés à délivrer des certificats. Il est également nécessaire d'observer les conditions d'application des matériaux et produits qui ne dépassent pas leurs normes.
3. Toutes les mesures constructives qui ne sont pas indiquées dans le projet doivent être effectuées conformément aux Conditions techniques d'évaluation et de réception des travaux de construction et d'exploitation, ainsi qu'aux autres normes nationales et européennes. Tous les travaux doivent être effectués conformément aux spécifications techniques des matériaux et produits de construction.
Tous droits réservés. L'usage du projet de reproduction ou de mise à disposition à des fins de construction ou de son contenu, sans l'autorisation expresse de la société mmbp sp. z o.o. est formellement interdite. 1999, 07-20, version 6.0, version 11.0-11.01



IA

☒ une coupe à travers les conduits de ventilation et d'échappement de 14x14 cm

- Révision 1
- gaines de ventilation de protection incendie ajoutées
 - section transversale des conduits de ventilation et d'évacuation 14x14cm décrite

Bureau d'études

Bureau d'études **mmbp** mmbp sp. z o.o. ul. Zamiatka 19 00-606 612 121 00-606 799 004 31-303 Kraków NIP: 5272454844 biuro@mmbp.pl www.mmbp.pl

Nom de l'investissement Inventaire architectural et de construction

Adresse de l'investissement 74, rue Lauriston, 75116 Paris

Intitulé du plan Elage 6 hors sol - grenier

BURD	NR	NZNA	FADA	BRADA	ROZDA	NR	NR	REV

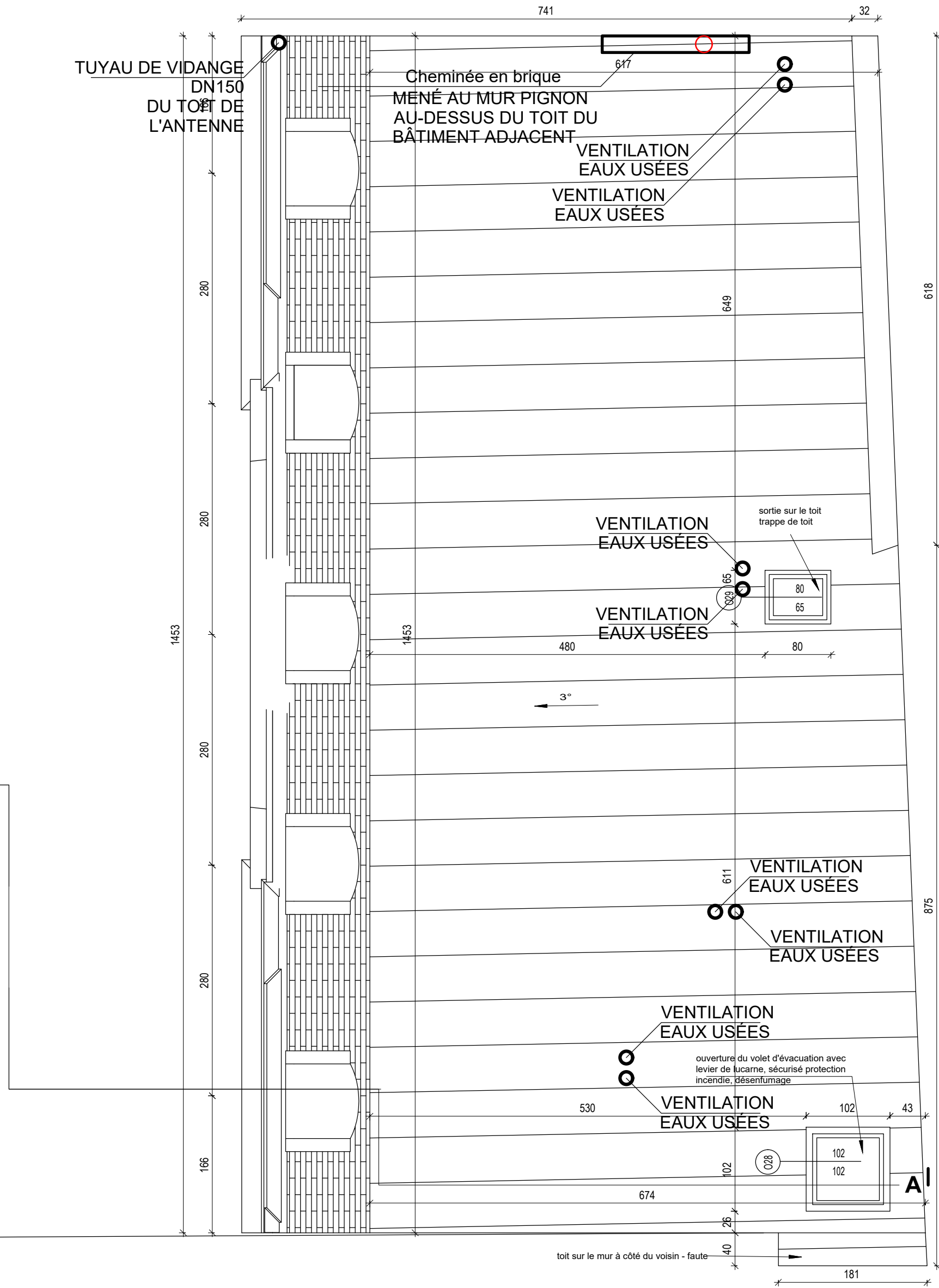
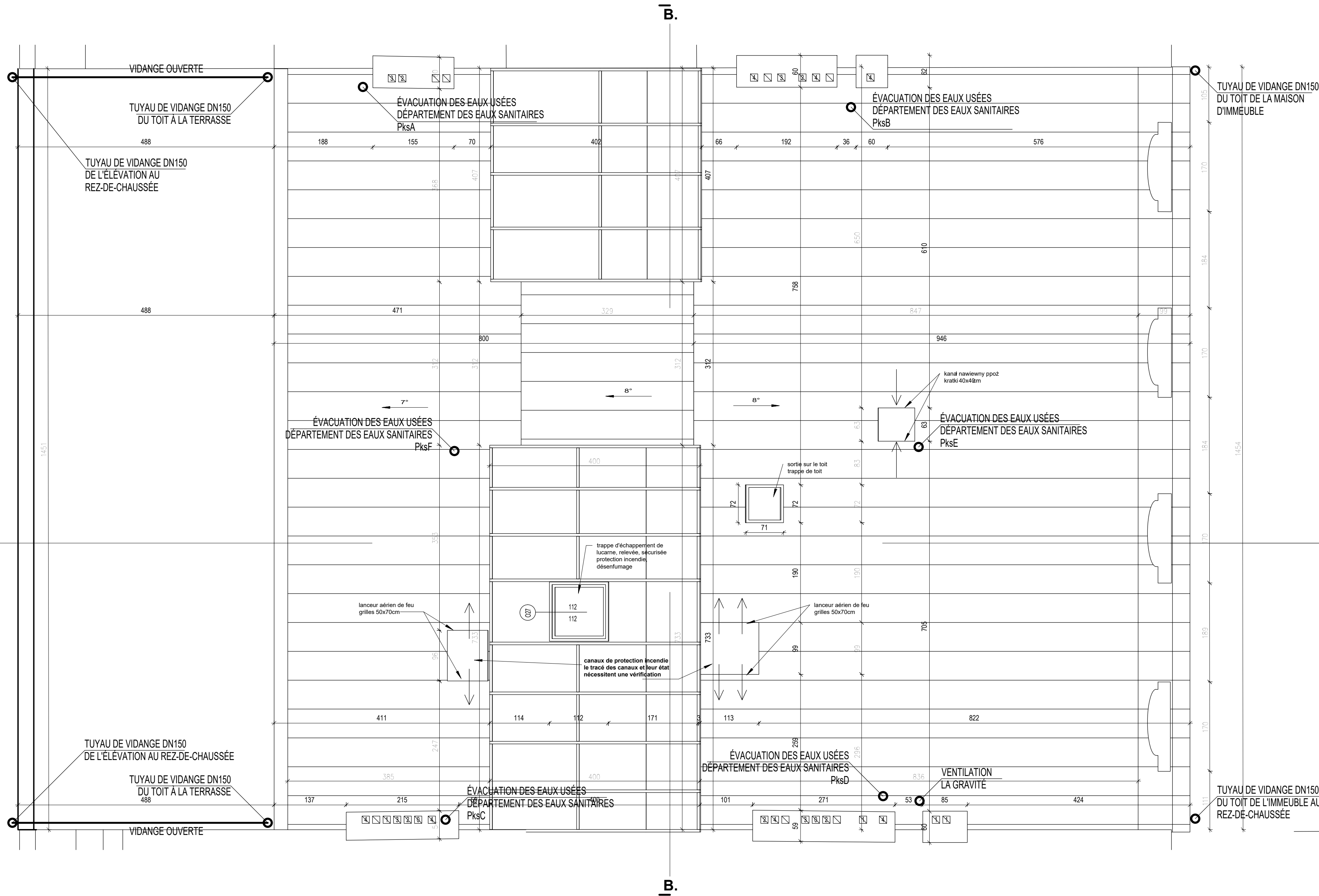
Numéro du plan **MM-229-LAU-0-AR-RZ-6 - R01**

échelle 1 : 50 Date de remise du projet 10.12.2023 Date de publication de la feuille 11/1823

à élaboré mgr inż. arch. Michał Strączek MPOIA/068/2011 ont élaboré mgr inż. arch. Sara Bzowska MPOIA/106/2021

commentaires Avant de commencer les travaux de construction et pendant leur réalisation, il est nécessaire de vérifier toutes les dimensions indiquées dans le projet sur le terrain. Les plans et produits de construction utilisés doivent être conformes aux normes polonaises ou être munis d'avis techniques délivrés par des organismes autorisés à délivrer des avis techniques. Il ne doit pas être autorisé d'apporter des modifications et produits qui ne respectent pas des techniques établies ou de déviation de contenu. Toutes les données indiquées sur le plan doivent être vérifiées et conformes aux Conditions techniques d'habitat et de logement des travaux de construction et d'habitat, ainsi qu'aux normes polonaises en vigueur, sous la supervision technique d'une personne possédant les qualifications professionnelles appropriées au projet.

Tous droits réservés, y compris le droit de reproduction ou de mise à disposition à des tiers de ce dessin ou de ses parties, sans l'autorisation expresse de la société emetteur de ce document officiel de la République de Pologne, 1966, et de toutes les autres lois.



une coupe à travers les conduits de ventilation et d'échappement de 14x14 cm

Révision 1
- ajout d'une description des trappes de toit
- cheminées de ventilation incendie et descriptions ajoutées
- dimensions supplémentaires ajoutées
- des informations sur la section transversale du ventilateur et des conduits d'évacuation ont été ajoutées
- ajout d'une description du volet de désenfumage

Bureau d'études

Bureau d'études **mmbp** mmbp sp. z o.o. 31-353 Kraków
ul. Żwirki i Wigury 99 NIP 677262844
0048 008 612 121 biuro@mmbp.pl
0048 008 799 034 www.mmbp.pl

Nom de l'investissement Inventaire architectural et de construction

Adresse de l'investissement 74, rue Lauriston, 75116 Paris

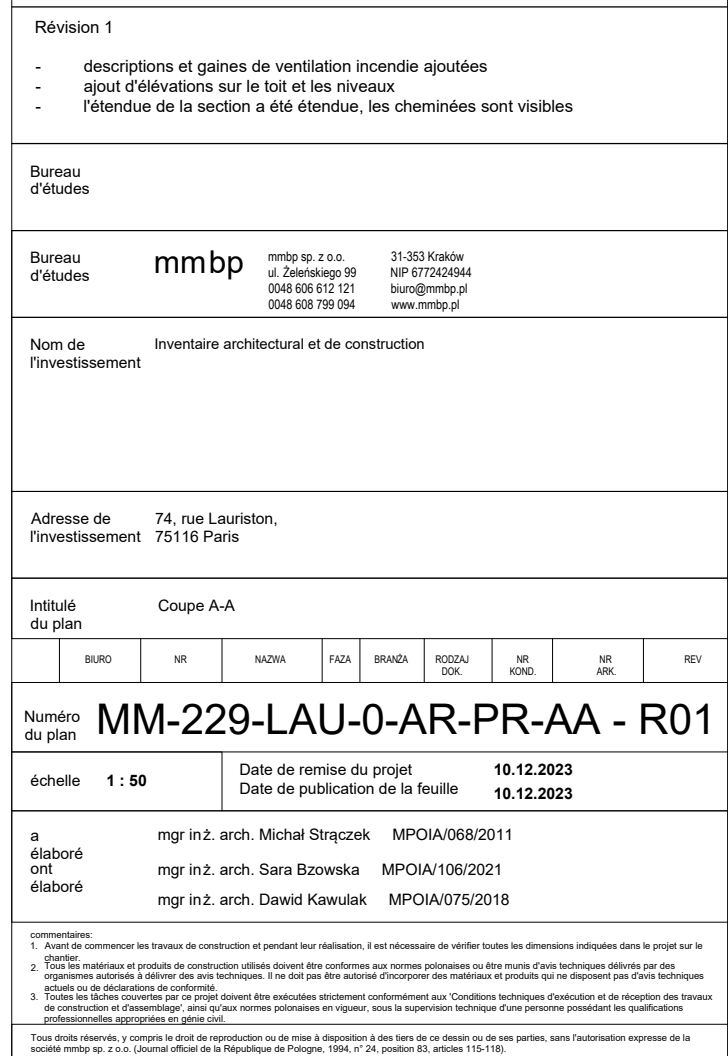
Institué du plan Vue du toit
BUREAU NR NAZWA FAKTA BRANŻA TYP DOŁĄCZ NR NR NR REV
OK OK OK OK OK OK OK OK

Numéro du plan **MM-229-LAU-0-AR-RZ-D - R01**

échelle 1 : 50 Date de remise du projet 10.12.2023
Date de publication de la feuille 10.12.2023

a mgr inż. arch. Michał Strącek MPOIA/088/2011
élabré mgr inż. arch. Sara Bzowska MPOIA/100/2021
oit mgr inż. arch. Dawid Kawiak MPOIA/075/2018
élabré

commentaires:
1. Avant de commencer les travaux de construction et pendant leur réalisation, il est nécessaire de vérifier toutes les dimensions indiquées dans le projet sur le terrain.
2. Tous les matériaux et produits de construction utilisés doivent être conformes aux normes polonaises ou être munis d'une technique approuvée par des organismes reconnus délivrant des autorisations. Il est également nécessaire d'obtenir des permis et licences qui ne dépassent pas d'une semaine.
3. Toutes les données fournies par ce projet doivent être utilisées strictement conformément aux Conditions techniques d'habitation et de logement des travaux de construction et d'habitation, ainsi qu'aux autres conditions en vigueur. Tous les aspects techniques d'une personne peuvent être spécifiés.
Tous droits réservés, y compris le droit de reproduction ou de mise à disposition à des fins de recherche ou de ses parties, sans l'autorisation expresse de la société mmbp sp. z o.o. Journal officiel de la République de Pologne, 1996, n° 26, position 63, article 116-118.





B Kondygnacja 6
20180

B Kondygnacja 5
17190

B Kondygnacja 4
13750

B Kondygnacja 2
4660

B Kondygnacja 1
0

B+O Kondygnacja -1
-3110

B Kondygnacja -2
-5830

Bureau d'études

ElwkoP&K Pracownia Inżynierska Kraków Piotr Bugaj
ul. Kąkolewskiego 10
30-109 Kraków
NIP: PL 5452088591 Telefon: 602767262

Bureau d'études

mmbp

mmbp sp. z o.o.
ul. Żelaznego 59
00-608 Warszawa
0048 608 612 121
biuro@mmbp.pl
www.mmbp.pl

31-353 Kraków
NIP 57 72426844
biuro@mmbp.pl
www.mmbp.pl

Nom de l'investissement

Inventaire architectural et de construction

Adresse de l'investissement

74, rue Lauriston,
75116 Paris

Intitulé du plan

Coupe B-B

BUREAU	MR	NOWA	JEZA	BRANZA	HOZAU	DOK	MR KONZ.	MR ARK.	REV
--------	----	------	------	--------	-------	-----	----------	---------	-----

Numéro du plan

MM-229-LAU-0-AR-PR-BB

échelle

1 : 50

Date de remise du projet

10.12.2023

Date de publication de la feuille

11/22/23

a élaboré

mgr inż. arch. Michał Strączek

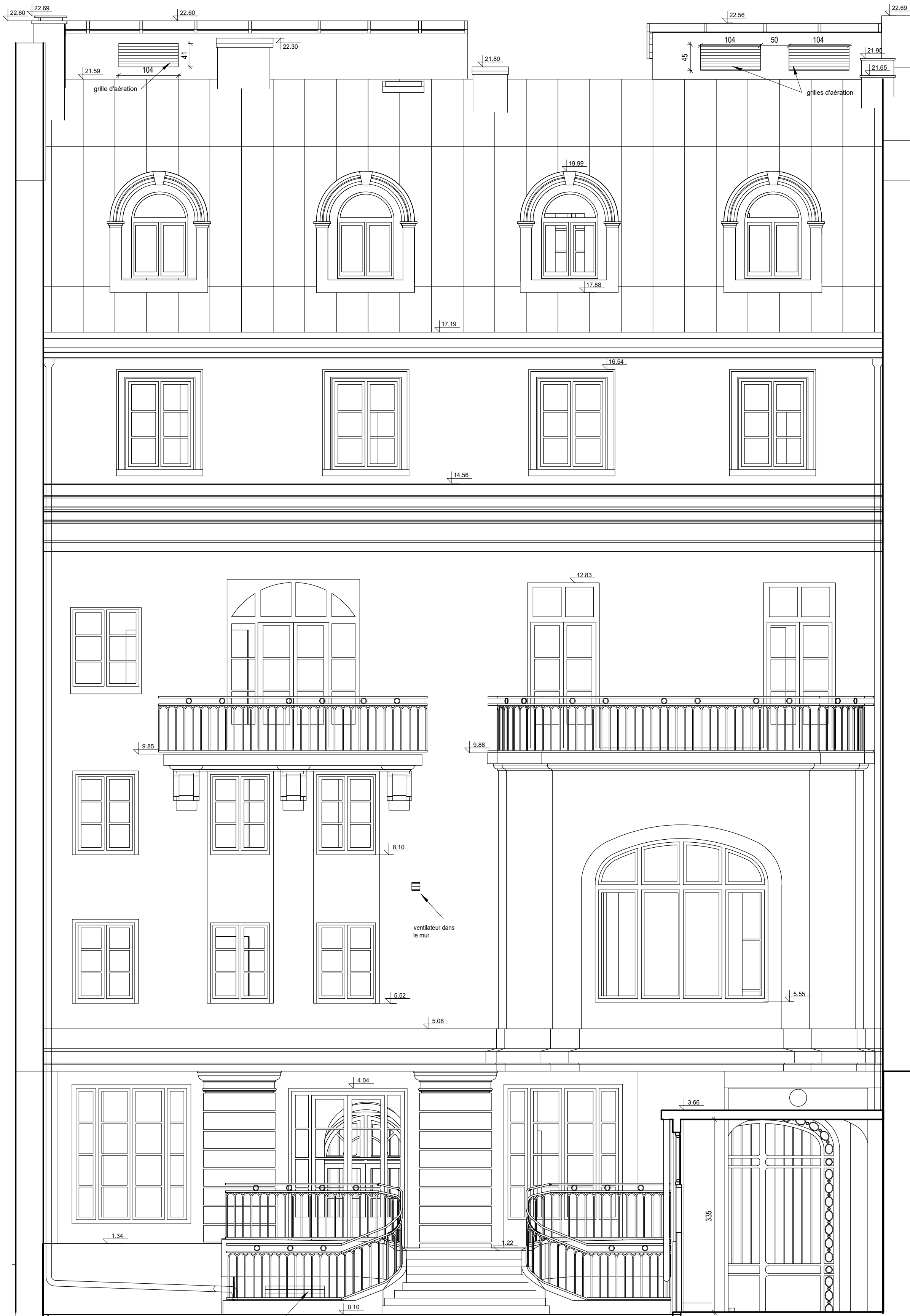
ont élaboré

mgr inż. arch. Sara Bzowska
Szachownica

NOTES:

1. Avant de commencer les travaux de construction et pendant leur réalisation, il est recommandé de vérifier toutes les dimensions indiquées dans le projet sur le terrain.
2. Tous les matériaux et produits de construction utilisés doivent être conformes aux normes polonaises ou être munis d'une technique dérivée par une entreprise spécialisée. Le fabricant des matériaux doit être déclaré. Il ne doit pas être autorisé d'importer des matériaux et produits qui ne disposent pas d'une technique dérivée ou de déclarations de conformité.
3. Tous les travaux doivent être réalisés conformément aux exigences techniques indiquées dans le projet et aux exigences des normes de construction et d'assemblage, ainsi qu'aux normes polonaises en vigueur, sous la supervision technique d'une personne possédant les qualifications professionnelles appropriées en matière de construction.

Tous droits réservés, y compris le droit de reproduction ou de mise à disposition à des fins de ou de dessin ou de ses parties, sans autorisation expresse de la société mmbp sp. z o.o. L'usage officiel de la République de Pologne, 1994 n° 26, par les lois, articles 1-15-18.



lanceur de conduit de ventilation de protection incendie selon les documents d'archives

- Révision 1
- complété par le contour de la façade
 - des grilles ont été dessinées sur la façade, un lanceur anti-incendie a été décrit en façade arrière B
 - ajout de conduits de ventilation en toiture,
 - descentes pluviales ajoutées
 - élévations de hauteur ajoutées

Bureau d'études

Bureau d'études mm bp mm bp sp. z o.o. 31-353 Kraków ul. Zienkiewska 59 NIP 517262494 0648 608 612 121 biuro@mmbp.pl 0648 608 759 034 www.mmstp.pl

Nom de l'investissement Inventaire architectural et de construction

Adresse de l'investissement 74, rue Lauriston, 75116 Paris

Intitulé du plan Façade arrière B

BIURO	NR	NADWA	FAZA	BRANZA	ROZDZAJ DOK.	NR KONO.	NR ARK.	REV
-------	----	-------	------	--------	--------------	----------	---------	-----

Nom du plan MM-229-LAU-0-AR-EL-2 - R01

échelle 1 : 50 Date de remise du projet 10.12.2023 Date de publication de la feuille 10.12.2023

a élaboré mgr inż. arch. Michał Strączek MPOIA/068/2011 ont élaboré mgr inż. arch. Sara Bzowska MPOIA/106/2021 mgr inż. arch. Dawid Kawula MPOIA/075/2018

CONTRÔLEUR: 1. Avant de commencer les travaux de construction et pendant leur réalisation, il est obligatoire de vérifier toutes les données techniques dans le projet sur le terrain. 2. Tous les matériaux et produits de construction utilisés doivent être conformes aux normes nationales ou être marqués d'une technique dérivée par une organisation autorisée à délivrer des avis techniques. Il ne doit pas être autorisé d'incorporer des matériaux et produits qui ne disposent pas d'une technique dérivée. 3. Avant de commencer les travaux de construction, il est obligatoire de vérifier si les données techniques sont conformes aux conditions techniques d'habitat et de respecter les normes de construction et d'habitat, ainsi qu'aux normes nationales en vigueur, sous la supervision technique d'une personne possédant les qualifications professionnelles appropriées et agréées.

Tous droits réservés, y compris le droit de reproduction ou de mise à disposition à des fins de ou de ses parties, sans l'autorisation expresse de la société mm bp sp. z o.o. (société d'État de la République de Pologne, NIP 517 262 494, NADWA 17, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100).



conduit de ventilation indisponible pour l'inventaire
et non inclus dans les documents d'archives

Révision 1

- complété par le contour de la façade
- un conduit de ventilation a été dessiné sur le patio
- tuyau de vidange ajouté
- élévations de hauteur ajoutées

Bureau
d'études

Bureau
d'études

mmbp

mmbp sp. z o.o.
ul. Żelazskiego 99
0048 606 612 121
0048 608 799 094

31-353 Kraków
NIP 6772424944
biuro@mmbp.pl
www.mmbp.pl

Nom de
l'investissement

Inventaire architectural et de construction

Adresse de
l'investissement

74, rue Lauriston,
75116 Paris

Intitulé
du plan

Façade avant O

BIURO

NR

NAZWA

FAZA

BRA&A

RODZAJ
DOK.

NR
KOND.

NR
ARK.

REV

Numéro
du plan

MM-229-LAU-0-AR-EL-3 - R01

échelle

1 : 50

Date de remise du projet

10.12.2023

Date de publication de la feuille

10.12.2023

a
élaboré

mgr inż. arch. Michał Strączek

ont
élaboré

mgr inż. arch. Sara Bzowska

mgr inż. arch. Dawid Kawulak

MPOIA/075/2018

commentaires:
1. Avant de commencer les travaux de construction et pendant leur réalisation, il est nécessaire de vérifier toutes les dimensions indiquées dans le projet sur le chantier.
2. Tous les matériaux et produits de construction utilisés doivent être conformes aux normes polonaises ou être munis d'avis techniques délivrés par des organismes autorisés à délivrer des avis techniques. Il ne doit pas être autorisé d'incorporer des matériaux et produits qui ne disposent pas d'avis techniques actuels ou de déclarations de conformité.
3. Toutes les tâches couvertes par ce projet doivent être exécutées strictement conformément aux 'Conditions techniques d'exécution et de réception des travaux de construction et d'assemblage', ainsi qu'aux normes polonaises en vigueur, sous la supervision technique d'une personne possédant les qualifications professionnelles appropriées en génie civil.
Tous droits réservés, y compris le droit de reproduction ou de mise à disposition à des tiers de ce dessin ou de ses parties, sans l'autorisation expresse de la société mmbp sp. z o.o. (Journal officiel de la République de Pologne, 1994, n° 24, position 83, articles 116-119).

ZESTAWIENIE STOLARKI OKIENNEJ I DRZWIOWEJ

NR OKNA / NR DRZWI	O1	O2	O3	O4	O5	O6	O7	O8	O9	O10	O11	O12	O13	O14	O15	D22	D23	D24
IŁOŚĆ [sztuk]	2	1	1	4	1	6	2	2	1	1	2	4	4	2	2	2	2	1
KONDYGNACJA [m]	1	1	1	2	2	2	3	3	3	3	3	4	4	5	5	-1	-1	-1
WYSOKOŚĆ [cm]	247	243	285	379	348	140	264	245	150	293	288	156	156	227	227	200	190	200
SZEROKOŚĆ [cm]	237	206	206	151	284	102	136	136	123	231	125	118	118	117	119	140	70	130
WYS. PARAPETU [cm]	86	44	0	0	88	86	0	45	94	0	0	87	87	0	0	-	-	-
POZIOM POSADZKI																		

NR OKNA / NR DRZWI	O16	O17	O18	O18a	O19	O20	O21	O22	O23	O24	D1	D5	D7	D9	D17	D19	D27
IŁOŚĆ [sztuk]	4	2	1	2	2	2	1	4	2	2	2	1	1	1	2	2	2
KONDYGNACJA [m]	5	1	1	1	2	2	2	3	01	01	1	1	1	1	2	2	6
WYSOKOŚĆ [cm]	150	182	211	190	156	165	137	92	217	101	270	270	250	260	290	280	100
SZEROKOŚĆ [cm]	98	84	169	190	158	86	197	71	237	108	100	160	250	130	140	150	70
WYS. PARAPETU [cm]	93	73	79	112	64	55	83	112	68	105	-	-	-	-	-	-	20
POZIOM POSADZKI																	

NR OKNA / NR DRZWI	D16	D18	O26	D25	O25	O27	O28	O29	O30	D2	D3	D11a	D13a	D11					D13				D4		D6	D6a	D8	D20			D21			D10	D14	D28		
IŁOŚĆ [sztuk]	4	2	1	1	2	1	1	1	1	1	1	2	1	12	6	10	16	15	8	2	4	14	12	6	7	1	1	1	1	1	1	2	2	1				
KONDYGNACJA [m]	2	2	1	1	4	D1	4	4	6	1	1	2	2	-1	1	2	3	4	5	1	2	3	4	5	1	2	4			3	4	5	1	-2				
WYSOKOŚĆ [cm]	290	250	190	220	100	112	102	80	123	200	225	200	200	200					200					200		200	200	190	200			200			190	200	200	
SZEROKOŚĆ [cm]	150	140	194	80	100	112	102	65	232	80	80	80	70	80					70					90		150	150	60	60			90			70	80	80	
WYS. PARAPETU [cm]	-	-	126	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-					-					-		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
POZIOM POSADZKI																																						

ZESTAWIENIE DRZWI				
Posiom	Numeracja	Ił. Liczba	Wysokość	Szerokość
B Kondygnacja -2	D28	1	200	80
B+O Kondygnacja -1	D11	11	200	80
B+O Kondygnacja -1	D22	2	200	140
B+O Kondygnacja -1	D23	2	190	70
B+O Kondygnacja -1	D24	1	200	130
O Kondygnacja -1A	D6	2	200	150
O Kondygnacja -1A	D11	9	200	80
O Kondygnacja -1A	D20	1	200	60
B Kondygnacja 1	D1	3	270	130
B Kondygnacja 1	D2	1	200	80
B Kondygnacja 1	D3	2	225	80
B Kondygnacja 1	D4	6	240	90
B Kondygnacja 1	D6	1	270	160
B Kondygnacja 1	D7	1	200	150
B Kondygnacja 1	D8	1	180	60
B Kondygnacja 1	D9	1	260	130
B Kondygnacja 1	D10	1	190	70
B Kondygnacja 1	D11	2	200	60
B Kondygnacja 1	D14	2	200	80
O Kondygnacja 1	D4	1	200	90
O Kondygnacja 1	D6	1	270	160
O Kondygnacja 1	D11	4	200	80
O Kondygnacja 1	D13	1	200	70
O Kondygnacja 1A	D26	1	220	80
O Kondygnacja 2	D11	5	200	80
O Kondygnacja 2	D13	2	200	70
B Kondygnacja 2	D4	1	200	90
B Kondygnacja 2	D11	5	200	80
B Kondygnacja 2	D13	1	200	70
B Kondygnacja 2	D16	3	250	150
B Kondygnacja 2	D17	2	280	140
B Kondygnacja 2	D18	2	250	140
B Kondygnacja 2	D19	1	280	150
B Kondygnacja 2	D20	1	200	60
O Kondygnacja 3	D11	5	200	80
O Kondygnacja 3	D13	2	200	70
B Kondygnacja 3A	D11	2	200	80
B Kondygnacja 3A	D13	1	200	70
B Kondygnacja 3	D11	11	200	80
B Kondygnacja 3	D13	12	200	70
B Kondygnacja 3	D21	1	200	90
B Kondygnacja 4	D4	1	200	90
B Kondygnacja 4	D11	15	200	80
B Kondygnacja 4	D13	12	200	70
B Kondygnacja 4	D20	1	200	60
B Kondygnacja 4	D21	1	200	90
B Kondygnacja 5	D11	8	200	80
B Kondygnacja 5	D13	6	200	70
B Kondygnacja 5	D21	1	200	90
B Kondygnacja 6	D27	2	100	70

Posiom	Numeracja	Ił. Liczba	Wysokość	Szerokość	Wys. parapetu
B Kondygnacja 1	O1	2	247	237	86
B Kondygnacja 1	O2	1	206	243	44
B Kondygnacja 1	O3	1	265	206	0
B Kondygnacja 2	O4	4	379	151	0
B Kondygnacja 2	O5	1	284	346	88
B Kondygnacja 2	O6	6	140	102	0
B Kondygnacja 3	O7	2	264	136	0
B Kondygnacja 3	O8	2	245	136	45
B Kondygnacja 3	O9	1	150	123	84
B Kondygnacja 3	O10	1	293	231	0
B Kondygnacja 3	O11	2	288	125	0
B Kondygnacja 4	O12	4	156	118	87
B Kondygnacja 4	O13	4	158	118	105
B Kondygnacja 5	O14	2	227	117	0
B Kondygnacja 5	O15	2	227	119	0
B Kondygnacja 5	O16	4	150	98	83
O Kondygnacja 1	O17	2	182	84	73
O Kondygnacja 1	O18	1	169	211	79
O Kondygnacja 1	O18a	2	190	190	126
O Kondygnacja 2	O19	2	156	158	64
O Kondygnacja 2	O20	2	165	86	55
O Kondygnacja 2	O21	1	137	197	83
O Kondygnacja 3	O22	5	62	71	112
B+O Kondygnacja -1	O23	2	217	237	68
B+O Kondygnacja -1	O24	2	101	108	105
B Kondygnacja 4	O26	1	180	184	136
B Dach	O27	1	112	112	
O Dach	O28	1	102	102	
O Dach	O29	1	80	65	
B Kondygnacja 6	O30	1	232	123	
B Kondygnacja 4	O31	2	100	80	155

Révision 1

- ajout de portes et fenêtres manquantes

- résumé ajouté

Bureau

d'études

Bureau

d'études

Nom de

l'investissement

Investaire architectural et de construction

Adresse de

l'investissement

Intitulé

du plan

Liste de menuiserie de fenêtres et de portes

BUREAU

N°R

NOM

FAC

RCC

N°R

REV

Date de remise du projet

Date de publication de la feuille

a élaboré

ont élaboré

INVENTAIRE ARCHITECTURAL ET DE CONSTRUCTION

NOM DU PROJET DE
CONSTRUCTION **Inventaire architectural et construction de l'objet de la Station Scientifique
de l'Académie Polonaise des Sciences à Paris, au 74 rue Lauriston.**

CATÉGORIE DE
CONSTRUCTION **IX - Bâtiment de la science**

ADRESSE DU
BÂTIMENT **74 rue Lauriston
75116 Paris, France**

COMMANDITAIRE **Polska Akademia Nauk – Stacja Naukowa w Paryżu
74 rue Lauristone, 75116 Paris**

INDUSTRIE **KO - construction**

PHASE **0 - Inventaire**

DATE **10.12.2023r**

Équipe de conception			
Prénom et nom	Numéro de certification	date	Signature
Mgr inż Kacper Dobisz	MAP/0079/PBKb/20	12/2023	
Mgr inż Łukasz Drożdżewicz	Registration No 691309	12/2023	

SPIS ZAWARTOŚCI

Spis treści

DOCUMENTS LÉGAUX ET FORMELS	4
I. Certificat d'appartenance à la Chambre des architectes et des contrôleurs.....	4
II. Certificat de qualification professionnelle des concepteurs et des vérificateurs	5
Description du bâtiment existant.....	6
I. Sujet de l'élaboration	6
II. Base de l'étude.....	6
III. Description générale de l'objet	6
IV. Description de la construction.....	7
4.1 Fondations.....	7
4.2 Structure de murs	7
4.3 Plancher au-dessus de la cave	7
4.4 Plafond au-dessus du rez-de-chaussée.....	7
4.5 Plafond au-dessus du premier étage	7
4.6 Plafond au-dessus du deuxième étage	8
4.7 Plafond au-dessus du troisième étage.....	8
4.8 Plafond au-dessus du quatrième étage.....	8
4.9 Charpente de toit	8
4.10 Cage d'escalier	8
INVENTAIRE ARCHITECTURAL ET CONSTRUCTION.....	9
PARTIE DESSIN	9

DOCUMENTS LÉGAUX ET FORMELS

I. Certificat d'appartenance à la Chambre des architectes et des contrôleurs



Okręgowa Komisja Kwalifikacyjna
Sygn. akt MAP OIIB/KK/0054-0205/20

Kraków, dnia 20 października 2020 r.

DECYZJA

Na podstawie art. 24 ust. 1 pkt 2 ustawy z dnia 15 grudnia 2000 r. o samorządach zawodowych architektów oraz inżynierów budownictwa (tekst jednolity: Dz. U. z 2019 r., poz. 1117) i art. 12 ust. 2 i ust. 3, ust. 4c pkt 1, art. 14 ust. 1 pkt 2, art. 15a ust. 1 i ust. 4 ustawy z dnia 7 lipca 1994 r. Prawo budowlane (tekst jednolity: Dz. U. z 2020 r., poz. 1333 z późn. zm.), po ustaleniu, że zostały spełnione warunki w zakresie przygotowania zawodowego oraz po złożeniu egzaminu na uprawnienia budowlane z wynikiem pozytywnym

Pan Kacper Szymon Dobisz

magister inżynier

kierunek: Budownictwo

ur. dnia 01.04.1993 r. w Oświęcimiu

otrzymuje

UPRAWNIENIA BUDOWLANE

numer ewidencyjny MAP/0079/PBKb/20

do projektowania
w specjalności konstrukcyjno - budowlanej
bez ograniczeń.

Uprawnienia budowlane nadane niniejszą decyzją:

I. Na mocy art. 12 ust. 1 pkt 1 i 5, art. 13 ust. 4 ustawy - Prawo budowlane (tekst jednolity: Dz. U. z 2020 r., poz. 1333 z późn. zm.) stanowią podstawę do:

- 1) projektowania, sprawdzania projektów architektoniczno-budowlanych i technicznych oraz sprawowania nadzoru autorskiego,
- 2) sprawowania kontroli technicznej utrzymania obiektów budowlanych.

II. Na mocy art. 15a ust. 4 ustawy - Prawo budowlane (tekst jednolity: Dz. U. z 2020 r., poz. 1333 z późn. zm.) uprawniają do:
projektowania konstrukcji obiektu.

Zgodnie z art. 15a ust. 1 w/w ustawy uprawnienia budowlane do projektowania w odpowiedniej specjalności uprawniają do sporządzania projektu zagospodarowania działki lub terenu, w zakresie tej specjalności.

UZASADNIENIE

W związku z uwzględnieniem w całości żądania strony, na podstawie art. 107 § 4 ustawy z dnia 14 czerwca 1960 r. - Kodeks postępowania administracyjnego (t.j. Dz. U. z 2020 r. poz. 256 z późn. zm.), zwanej dalej „K.p.a.”, odstępuje się od uzasadnienia decyzji.

Pouczenie

Od niniejszej decyzji służy odwołanie do Krajowej Komisji Kwalifikacyjnej Polskiej Izby Inżynierów Budownictwa w Warszawie, za pośrednictwem Okręgowej Komisji Kwalifikacyjnej Małopolskiej Okręgowej Izby Inżynierów Budownictwa w terminie 14 dni od dnia jej doręczenia.

Zgodnie z treścią art. 127a K.p.a.:

§ 1. W trakcie biegu terminu do wniesienia odwołania strona może zrzec się prawa do wniesienia odwołania wobec organu administracji publicznej, który wydał decyzję.

§ 2. Z dniem doręczenia organowi administracji publicznej oświadczenia o zrzeczeniu się prawa do wniesienia odwołania przez ostatnią ze stron postępowania, decyzja staje się ostateczna i prawomocna.

W przypadku złożenia przez stronę oświadczenia o zrzeczeniu się prawa do odwołania od decyzji (określonego w § 2) stronie nie przysługuje prawo do odwołania się ani skargi do sądu administracyjnego.

1. Przewodniczący Okręgowej Komisji Kwalifikacyjnej
dr inż. Marian Płachocki
2. Członek Składu Orzekającego
dr inż. Krzysztof Koźmiński
3. Członek Składu Orzekającego
mgr inż. Krzysztof Seweryn

Miejsce Orzekający
Okręgowa Komisja Kwalifikacyjna

[Podpis]



Otrzymuje:

1. Pan Kacper Dobisz
ul. Obózowa 50B/10
30-383 Kraków
2. Główny Inspektor Nadzoru Budowlanego
3. a/a

II. Certificat de qualification professionnelle des concepteurs et des vérificateurs



Zaświadczenie

o numerze weryfikacyjnym:

MAP-GZT-H9F-YEI *

Pan Kacper Szymon Dobisz o numerze ewidencyjnym MAP/BO/0450/20
adres zamieszkania ul. Na Popielówkę 9K/2, 32-087 Zielonki
jest członkiem Małopolskiej Okręgowej Izby Inżynierów Budownictwa i posiada wymagane
ubezpieczenie od odpowiedzialności cywilnej.
Niniejsze zaświadczenie jest ważne od 2023-01-01 do 2023-12-31.

Zaświadczenie zostało wygenerowane elektronicznie i opatrzone bezpiecznym podpisem elektronicznym
weryfikowanym przy pomocy ważnego kwalifikowanego certyfikatu w dniu 2023-01-04 roku przez:

Mirosław Boryczko, Przewodniczący Rady Małopolskiej Okręgowej Izby Inżynierów Budownictwa.

Zgodnie z art. 78[§] K.c.

§ 1. Do zachowania elektronicznej formy czynności prawnej wystarczy złożenie oświadczenia woli w postaci elektronicznej i opatrzenie go
kwalifikowanym podpisem elektronicznym.

§ 2. Oświadczenie woli złożone w formie elektronicznej jest równoważne z oświadczeniem woli złożonym w formie pisemnej.

* Weryfikację poprawności danych w niniejszym zaświadczeniu można sprawdzić za pomocą numeru weryfikacyjnego zaświadczenia na
stronie Polskiej Izby Inżynierów Budownictwa www.piib.org.pl lub kontaktując się z biurem właściwej Okręgowej Izby Inżynierów
Budownictwa.

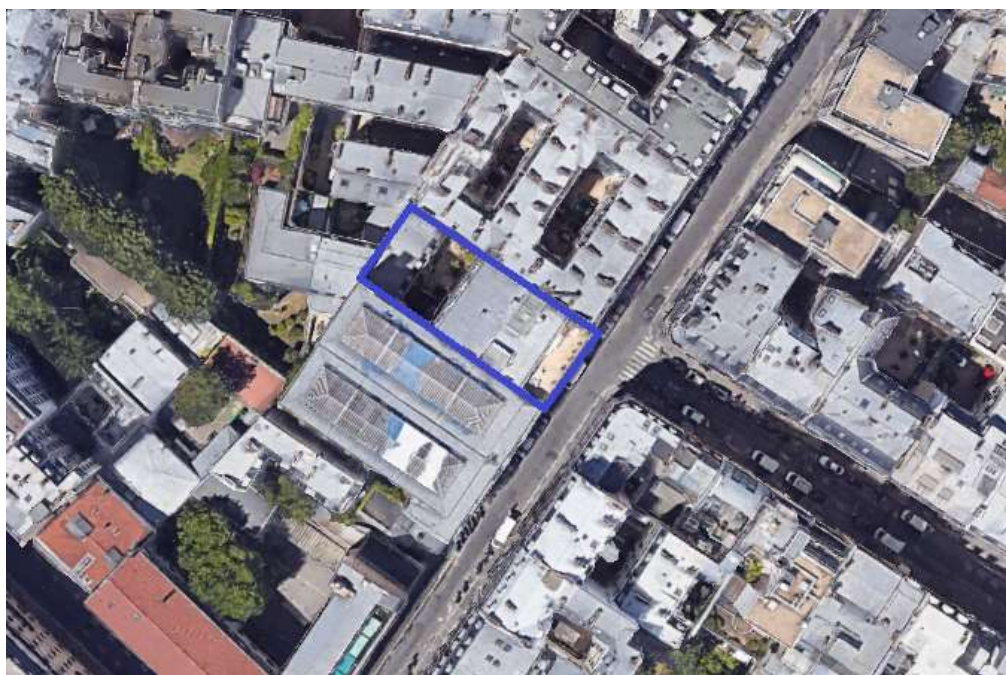


Elektroniczny podpis
Miroslaw Boryczko

Description du bâtiment existant

I. Sujet de l'élaboration

L'objet de l'étude est l'inventaire structural du bâtiment de l'Académie polonaise des sciences à Paris au 74, rue Lauriston.



Rys. 1. Emplacement de la structure existante soumise à une évaluation de l'état technique - Google Earth

II. Base de l'étude

La base formelle de l'étude est la commande de l'Agence Architecturale MMBP Sp. z o.o. de Władysław Żeleński, 99, 31-353 Cracovie

Les bases substantielles de l'étude comprennent :

1. L'inventaire architectural du bâtiment fourni par le donneur d'ordre ;
2. Les visites sur site et les fouilles effectuées par le donneur d'ordre dans les emplacements indiqués par le plan de l'étude et simultanément mis à disposition par l'investisseur ;
3. La documentation d'archives de conception du bâtiment existant mise à disposition par le commanditaire ;
4. Les normes de construction et la littérature technique liée au sujet de la présente étude."

III. Description générale de l'objet

L'objet est situé rue Lauriston à Paris, à l'intersection avec la rue Cimarosa. Le bâtiment se trouve à proximité immédiate des immeubles aux numéros 72 et 74 Ter de la rue Lauriston. Du côté nord-ouest, le bâtiment est en voisinage direct avec l'immeuble situé au 27C rue Copernic. Il dispose d'une entrée principale et d'un portail de garage du côté de la rue Lauriston

Le bâtiment est divisé en deux parties : la principale, qui a une forme rectangulaire d'environ 15 x 22 m et sert de zone de conférence, de bureaux et de logements, et une aile rectangulaire de dimensions 15 x 8 m, utilisée comme espace résidentiel. Les deux parties sont reliées par une cour et un garage, et l'ensemble des bâtiments est en sous-sol. Le bâtiment principal se compose de 5 étages au-dessus du sol et d'un en sous-sol, tandis que l'aile a 3 étages au-dessus du sol et un en sous-sol. La circulation verticale est assurée par des cages d'escalier dans les deux bâtiments et un ascenseur dans le bâtiment principal

IV. Description de la construction

4.1 Fondations

La documentation d'archives ne précise pas le type de fondations, et aucune fouille n'a été réalisée pour confirmer la méthode de fondation. On suppose que le bâtiment a été érigé sur des fondations superficielles sous les murs porteurs, et que la dalle du sous-sol repose sur le sol

4.2 Structure de murs

Les murs porteurs du bâtiment comprennent : le mur avant, le mur donnant sur la cour, les murs extérieurs partagés avec les bâtiments adjacents, ainsi que les murs intérieurs du couloir, de la cage d'escalier et les murs transversaux divisant le bâtiment en trois parties au-dessus du niveau 0. Dans le sous-sol, les murs porteurs sont principalement adaptés à la structure au-dessus et à la disposition architecturale des sous-sols.

Les murs porteurs sont construits comme suit :

- Au sous-sol - murs en pierre taillée et briques céramiques, les parements des murs intérieurs de l'aile sont des murs en béton armé d'une largeur de 40 cm ;
- Au rez-de-chaussée et aux premier et deuxième étages - murs en pierre taillée, blocs de plâtre calcaire et briques céramiques ;
- Aux troisième et quatrième étages - murs extérieurs en béton cellulaire de type 07 et murs intérieurs en briques céramiques

4.3 Plancher au-dessus de la cave

Les planchers au-dessus de la cave de type Klein sont équipés de poutres en acier à double T espacées de 65 à 75 cm, entre lesquelles est placé un treillis d'armature bidirectionnel. Sur cette structure est réalisée une dalle en plâtre d'une épaisseur de 7-8 cm. Localement, des voûtes en briques céramiques ou en pierre taillée sont utilisées.

Le plafond directement sous le garage est réalisé en béton armé d'une épaisseur de 12 cm, fixé dans les murs porteurs à une profondeur de 20 cm. La surface du plafond est finie avec des couches de papier goudronné, de plaque en fibres-ciment, de Suprema, et de plaque de béton armé.

Une partie du plafond est réalisée en tant que dalle en béton armé d'une épaisseur de 8 cm avec des poutres en béton armé de dimensions 30 x 20 cm.

Au-dessus de la cuisine, il y a un plafond en béton armé monolithique pour la partie balcon de la cour.

Le plafond de la cave de l'aile est constitué d'une dalle en béton armé d'une épaisseur de 15 cm avec des poutres en béton armé d'une hauteur totale de section de 50 cm

4.4 Plafond au-dessus du rez-de-chaussée

Au-dessus du rez-de-chaussée, les planchers sont du type Klein. Entre les poutres en acier à double T espacées de 65 à 75 cm, une dalle en plâtre armée d'une seule armature bidirectionnelle d'une épaisseur de 7-8 cm a été réalisée. Les plafonds de la partie avant sont constitués de voûtes en briques céramiques. L'escalier historique est rempli d'un plafond en béton d'une épaisseur de 8 cm avec des poutres en béton de dimensions 25 x 20 cm.

Dans la réception en façade, une mezzanine en béton et un escalier en béton y menant sont soutenus par des murs porteurs en maçonnerie. Dans le bâtiment de l'aile, le plafond est en WPS sur des poutres en acier espacées d'environ 1,2 m, remplies de gravats en briques ou de siporex

4.5 Plafond au-dessus du premier étage

Au-dessus du premier étage, le plafond est du type Klein, avec une dalle en plâtre armée d'une seule armature bidirectionnelle entre les poutres en acier à double T espacées de 65 à 75 cm. Dans la pièce frontale du bureau, une mezzanine en bois est soutenue par des murs porteurs en maçonnerie et une structure en bois. Dans la pièce arrière résidentielle, une mezzanine en béton d'une épaisseur de 8 cm est soutenue par des poutres en béton de dimensions 25 x 20 cm et 30 x 25 cm. Des escaliers en béton monolithique d'une épaisseur de 8 cm mènent à la mezzanine.

Dans le bâtiment de l'aile, le plafond est en béton avec des poutres en béton

4.6 Plafond au-dessus du deuxième étage

Au-dessus du deuxième étage, le plafond est du type Klein, avec une dalle en plâtre armée d'une seule armature bidirectionnelle entre les poutres en acier à double T espacées de 65 à 75 cm. Les poutres du plafond reposent sur des murs porteurs en maçonnerie ou sur des poutres en acier

4.7 Plafond au-dessus du troisième étage

Au-dessus du troisième étage, le plafond est du type Ackerman avec des nervures denses d'une hauteur totale de 24 cm, composées de blocs céramiques d'une hauteur de 20 cm avec une dalle de béton d'une épaisseur de 4 cm. Les plafonds reposent sur des murs porteurs en maçonnerie ou sur des poutres en acier

4.8 Plafond au-dessus du quatrième étage

Au-dessus du quatrième étage, le plafond est du type Ackerman avec des nervures denses d'une hauteur totale de 22 cm, composées de blocs céramiques d'une hauteur de 18 cm avec une dalle de béton d'une épaisseur de 4 cm. Les plafonds reposent sur des murs porteurs en maçonnerie ou sur des poutres en acier

4.9 Charpente de toit

La charpente du toit du bâtiment principal est en bois avec une structure de fermes à chevrons. Les chevrons ont des dimensions de 15 x 7 cm espacés de 90 à 105 cm. Les liteaux et le faîtage ont des dimensions de 15 x 7 cm, reposant sur des poteaux et des sablières de même section. Un plancher ajouré est installé sur les chevrons

La charpente du toit de l'aile est en bois avec une structure mansardée, les chevrons ayant une section de 7,5 x 6 cm reposant sur une poutre de rupture du toit. À proximité des fenêtres, la hauteur des chevrons est augmentée à une section de 16 x 6 cm

4.10 Cage d'escalier

Les escaliers du bâtiment principal du sous-sol au niveau +1 sont composés d'une dalle en béton d'une épaisseur de 8 cm, à trois volées, soutenue par des murs porteurs et une poutre en béton. Au-dessus du niveau +1, les escaliers sont en acier avec des marches en acier et des marches en bois. De +3 à +4, la structure de l'escalier est en acier - les marches sont en profilés en acier C180 recouverts de tôle de protection, et la plateforme est en tôle de 5 mm recouverte d'un enduit sur une grille de type Rabitz.

La cage d'escalier du bâtiment de l'aile est en béton, reposant sur des murs porteurs, partiellement soutenue par le sol au niveau -1

Élaboré par: mgr inż. Kacper Dobisz

mgr inż. Łukasz Drożdżewicz

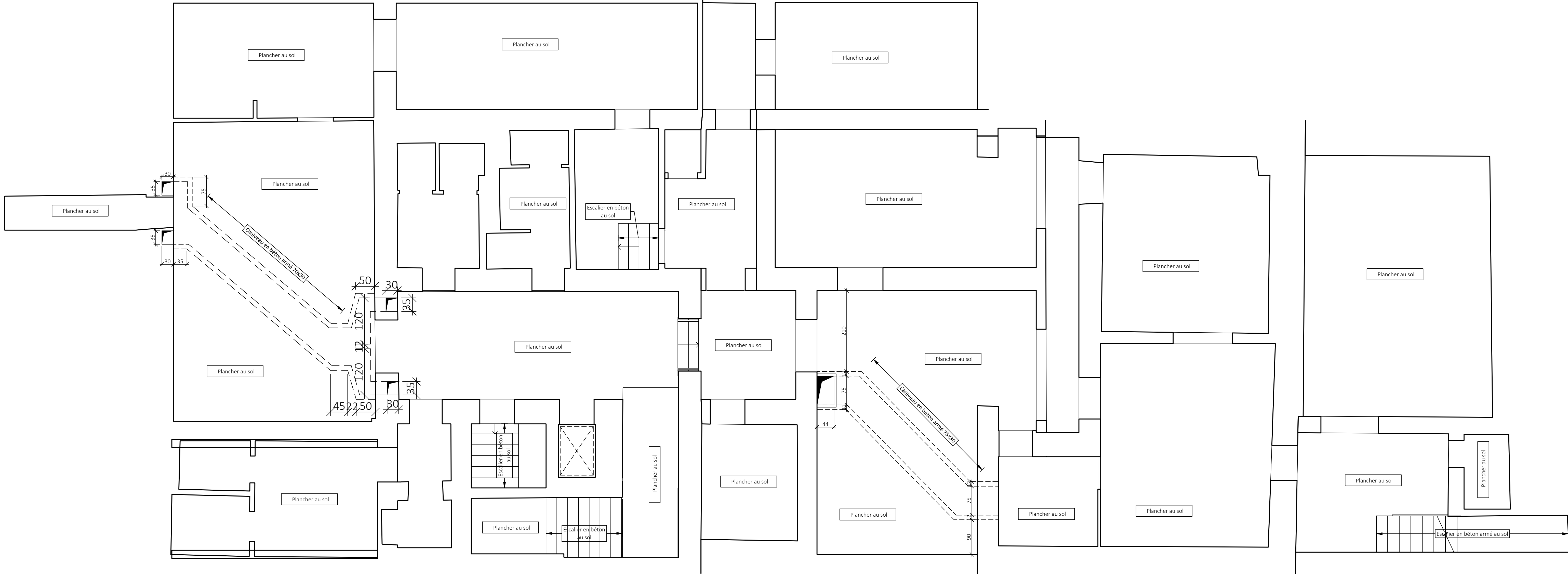
date: décembre 2023r

INVENTAIRE ARCHITECTURAL ET CONSTRUCTION

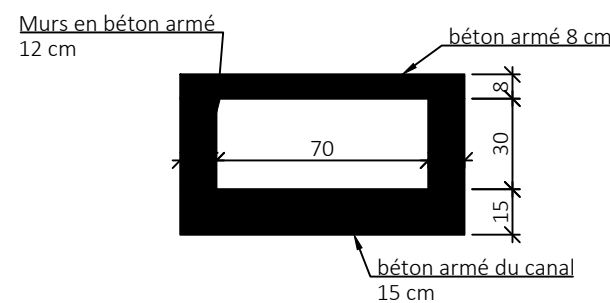
PARTIE DESSIN

Liste des dessins			
Industrie	nombre	nom	échelle
KO	MM-229-LAU-0-KO-RZ-01	Étage 01 sous-sol - sous-sol/sous-sol	1:50
KO	MM-229-LAU-0-KO-RZ-1	Etage 1 hors sol - rez-de-chaussée	1:50
KO	MM-229-LAU-0-KO-RZ-2	Etage 2 hors sol - 1er étage	1:50
KO	MM-229-LAU-0-KO-RZ-3	Etage 3 hors sol - 2ème étage	1:50
KO	MM-229-LAU-0-KO-RZ-4	Étage 4 hors sol - 3ème Étage	1:50
KO	MM-229-LAU-0-KO-RZ-5	Etage 5 hors sol - 4ème étage	1:50
KO	MM-229-LAU-0-KO-RZ-6	Etage 6 hors sol - grenier	1:50
KO	MM-229-LAU-0-KO-RZ-D1	Charpente de toit du bâtiment principal	1:50
KO	MM-229-LAU-0-KO-RZ-D2	Charpente de toit de l'annexe	1:50

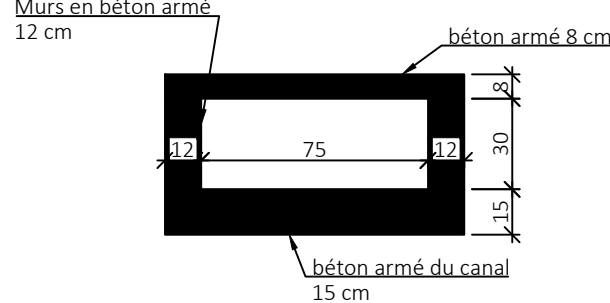
lancer de niveau -1
skala 1:50



Caniveau en béton armé 70x30
skala 1:25



Caniveau en béton armé 75x30
skala 1:25



Légende

symboles

La direction principale des travaux de plafond

Plateau de travail bidirectionnel

raccourcis

St.K

- Plafond Klein, dalles en pierre calcaire 7 à 8 cm renforcés dans deux directions avec nervures transversales

St.2

- Plafond en béton armé

St.a

- plafond Ackerman

St.W

- Plafond WPS, dalles en béton armé renforcées dans deux directions

Po.2

- Poutre en béton armé

N.2

- Surplomb en béton armé

Gz.2

- Corniche en béton armé

NN x MM

- hauteur x largeur de la poutre

Bureau d'études

SCD Büro Konstruktion
Lukasz Drożdżewicz
ul. Łódzka 176/69
0948 797 992 711
0948 728 932 927

Bureau d'études

mmbp sp. z o.o.
ul. Żelazna 99
0948 606 612 121
0948 606 799 094

Bureau d'études

31-303 Kraków
ul. Żelazna 99
0948 606 612 121
0948 606 799 094

Nom de l'investissement

Inventaire architectural et de construction

Adresse de l'investissement

74, rue Lauriston,
75116 Paris

Intitulé du plan

Étage 01 sous-sol - sous-sol/sous-sol

BUREAU	NR	INSTR	FAZ	BRANZA	PROJ	INSTR	BRANZA	PROJ

Nom du plan

MM-229-LAU-0-KO-RZ-01

échelle

1 : 50

Date de remise du projet

10.12.2023

Date de publication de la feuille

11/22/23

a élaboré

Projetant

ont élaboré

Author
Szachownica

commentaires

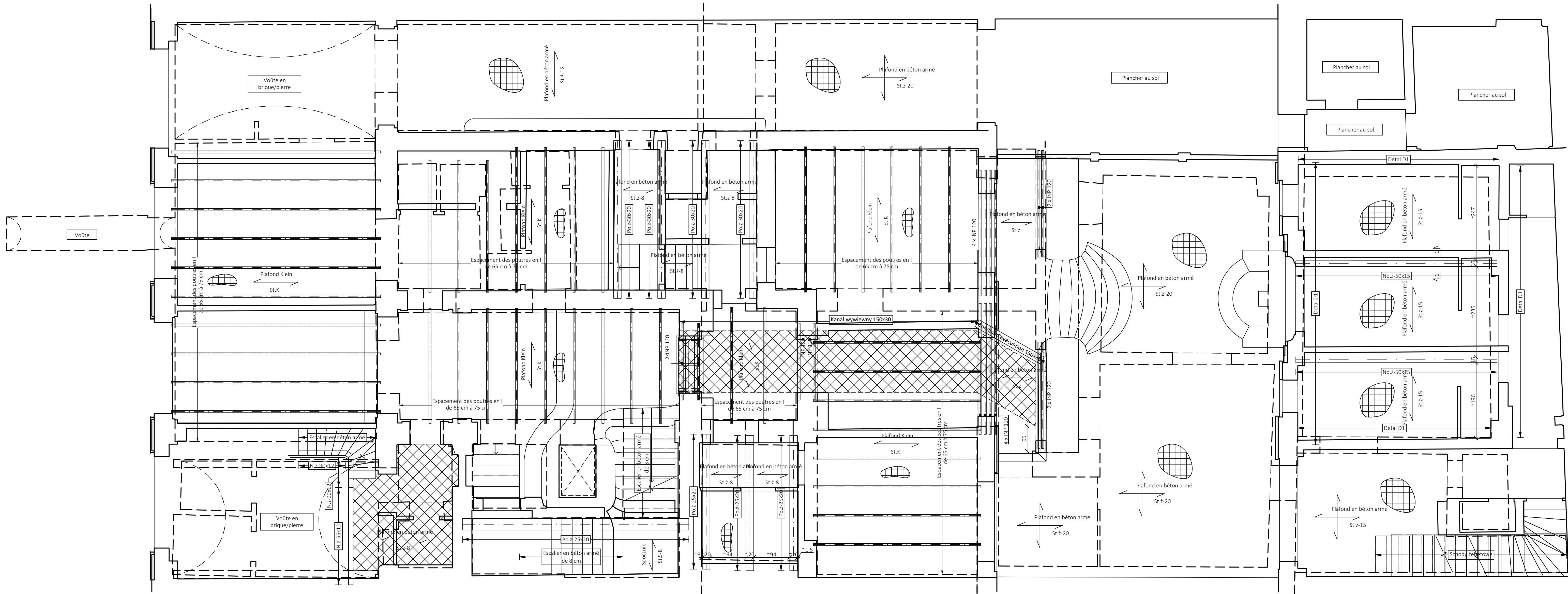
1. Avant de commencer les travaux de construction et pendant leur réalisation, il est nécessaire de vérifier toutes les dimensions indiquées dans le projet sur le terrain.

2. Tous les matériaux et produits de construction utilisés doivent être conformes aux normes polonaises ou être marqués d'une technique approuvée par des organismes autorisés à délivrer des certificats. Il est également recommandé d'effectuer des contrôles et des vérifications pendant les travaux.

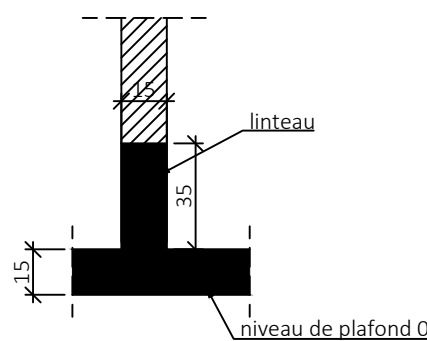
3. Toutes les données techniques et de projet doivent être actualisées conformément aux Conditions techniques d'habitation et de logement des travaux de construction et d'habitation, ainsi qu'aux autres normes nationales et européennes, ainsi qu'aux normes techniques d'habitation et de logement des travaux de construction et d'habitation.

Tous droits réservés. L'usage de la reproduction ou de mise à disposition à des fins de ce document ou de ses parties, sans l'autorisation écrite de la société mmbp sp. z o.o. (société affiliée de la République de Pologne, NIP: 677262484, KRS: 0000433333, Sąd Rejonowy dla M. St. Warszawy, XII/15/18).

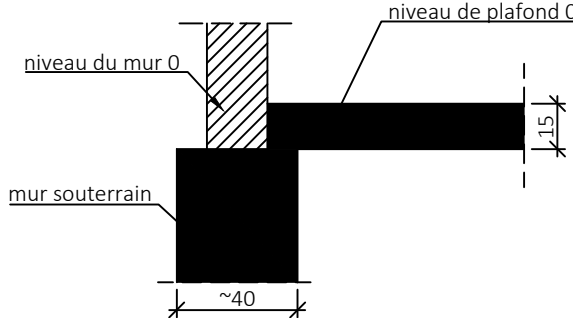
lancer de niveau 0
skala 1:50



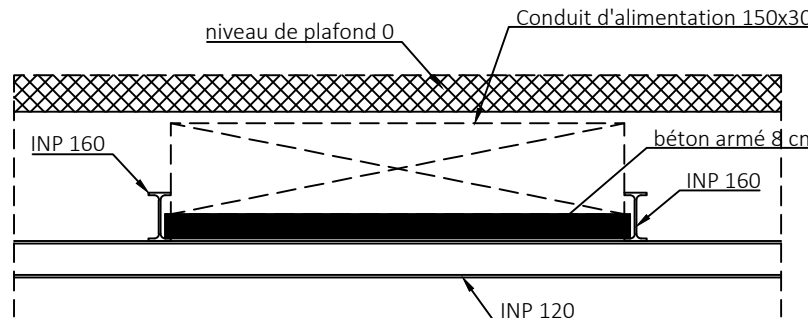
No.ż-50x15
skala 1:25



Detal D1
skala 1:25



Kanał wywiewny 150x30
skala 1:25



Légende

symboles

La direction principale des travaux de plafond
Plateau de travail bidirectionnel

raccourcis

St.K - Plafond Klein, dalles en pierre calcaire 7 à 8 cm renforcées dans deux directions avec nervures transversales
St.a - plafond Ackerman
St.W - Plafond WPS, dalles en béton armé renforcées dans deux directions
Po.ż - Poutre en béton armé
N.ż - Surplomb en béton armé
G.ż - Corniche en béton armé
NN x MM - hauteur x largeur de la poutre

Bureau d'études
SCD

Bureau d'études
mmbp

Nom de l'investissement
Inventaire architectural et de construction

Adresse de l'investissement
74, rue Lauriston, 75116 Paris

Intitulé du plan
Etage 1 hors sol - rez-de-chaussée

Nom du plan
MM-229-LAU-0-KO-RZ-1

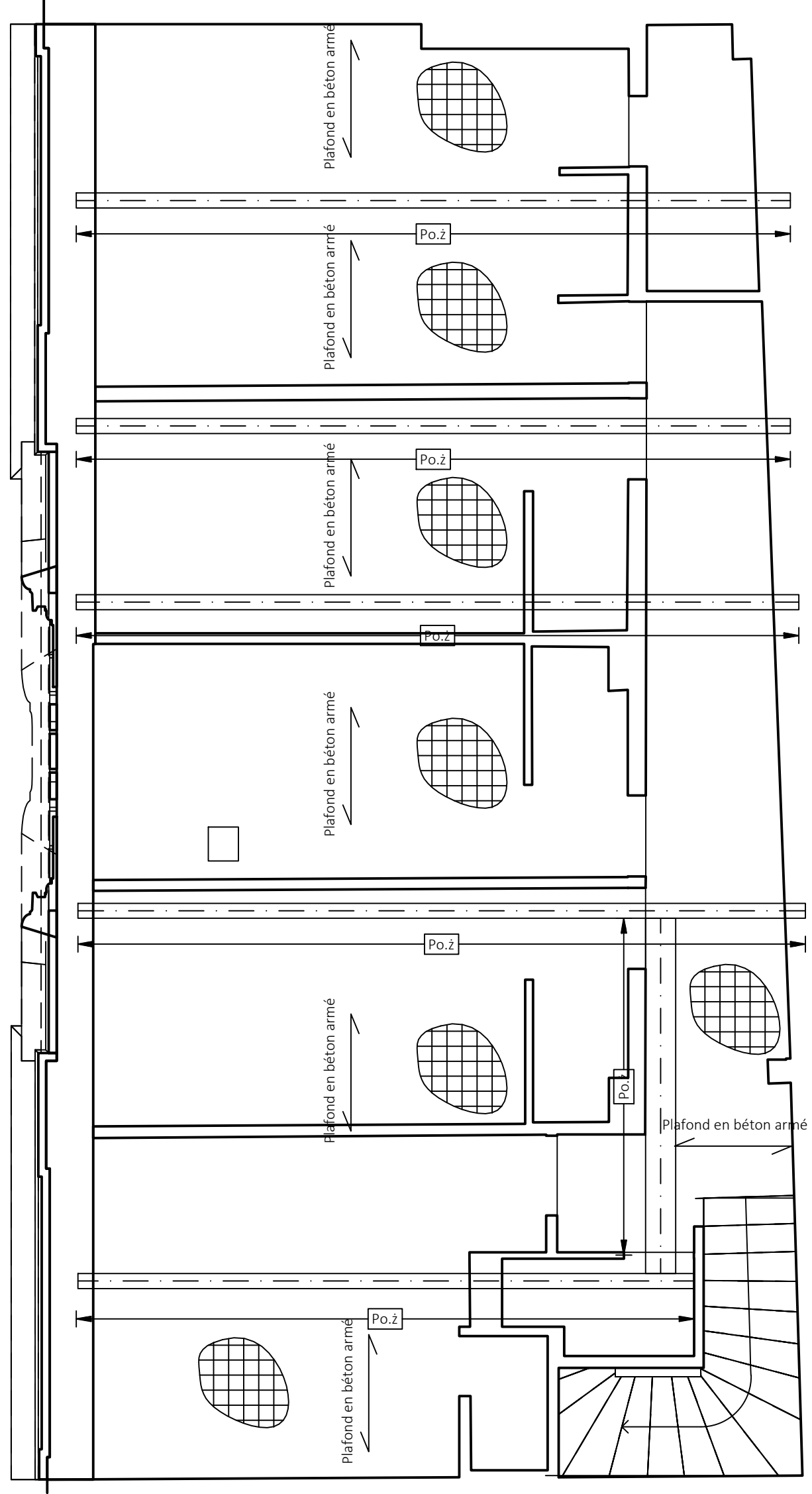
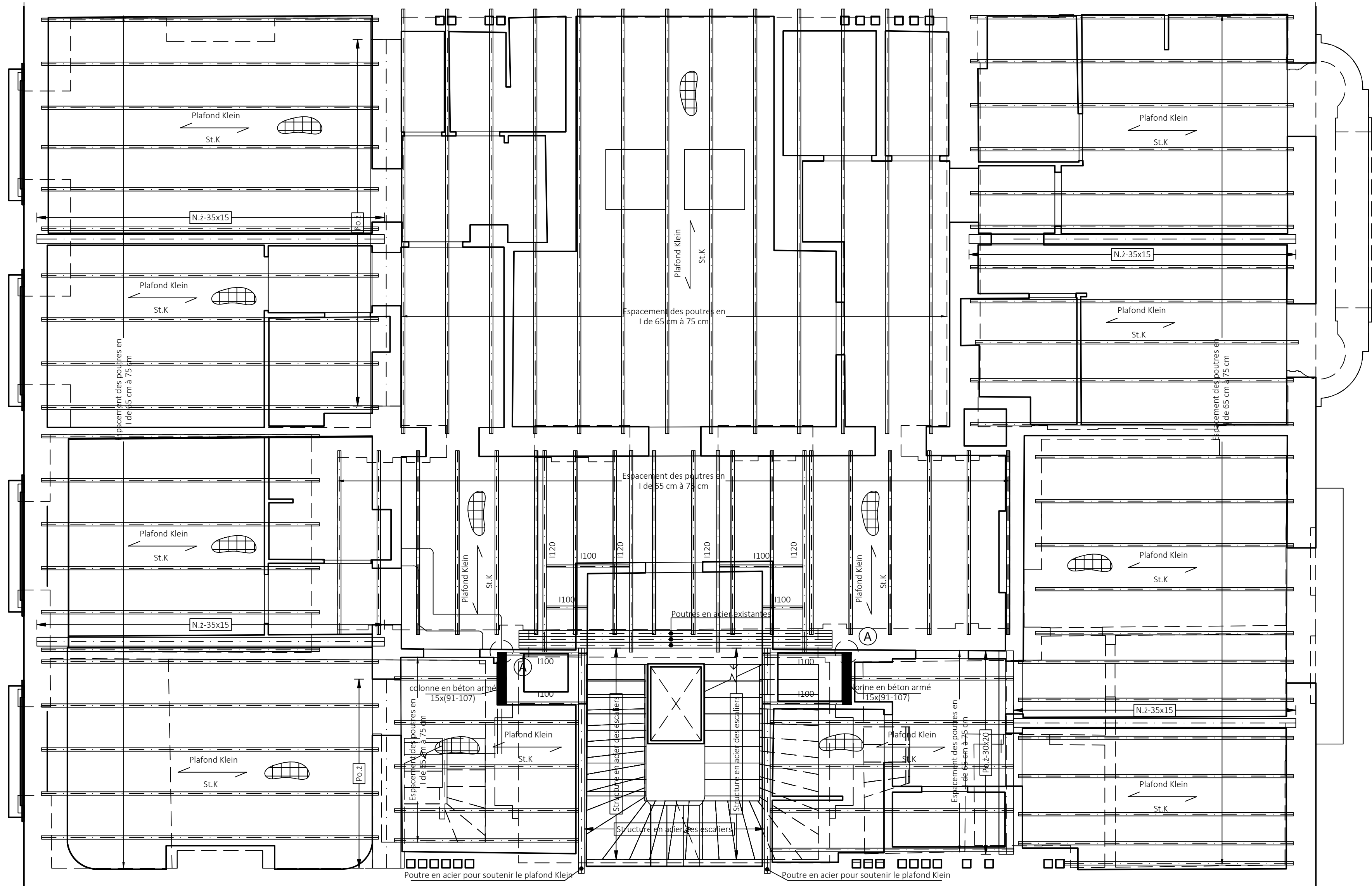
échelle
1 : 50

à élaboré
Projetant
Autor
Szachownica

Tous droits réservés, y compris le droit de reproduction ou de mise à disposition à des fins de recherche ou de non-patentes, sans l'autorisation expresse de la société mmbp sp. z o.o. (Journal officiel de la République de Pologne, 1996, n° 20, position 63, entrée 110-110)

lancer de niveau +2

skala 1:50



Légende

symboles

La direction principale des travaux de plafond

Plateau de travail bidirectionnel

raccourcis

St.K - Plafond Klein, dalles en pierre calcaire 7 à 8 cm renforcés dans deux directions avec nervures transversales

St.2 - Plafond en béton armé

St.a - plafond Ackerman

St.W - Plafond WPS, dalles en béton armé renforcées dans deux directions

Po.2 - Poutre en béton armé

N.2 - Surplomb en béton armé

GZ.2 - Corniche en béton armé

NN x MM - hauteur x largeur de la poutre

Bureau d'études

SCD

SCD Büro Konstruktion
Lukasz Działowski
ul. Łódzka 176/89
0948 797 992 731
k.dzialowski@scd-buro.com

31-023 Kraków
NIP: 677-016841
l.dzialowski@scd-buro.com
k.dzialowski@scd-buro.com

Bureau d'études

mm bp

mm bp s.o.o.
ul. Żelazna 59
0948 606 612 121
0948 606 799 034
www.mm-bp.pl

31-303 Kraków
NIP: 677-024944
buro@mm-bp.pl
www.mm-bp.pl

Nom de l'investissement Inventaire architectural et de construction

Adresse de l'investissement 74, rue Lauriston,
75116 Paris

Intitulé du plan Etage 3 hors sol - 2ème étage

BURO	NR	NAZWA	FAZA	BRUBA	RODZAJ	NR KORD.	NR ARK.	REV
------	----	-------	------	-------	--------	----------	---------	-----

Nom du plan MM-229-LAU-0-KO-RZ-3

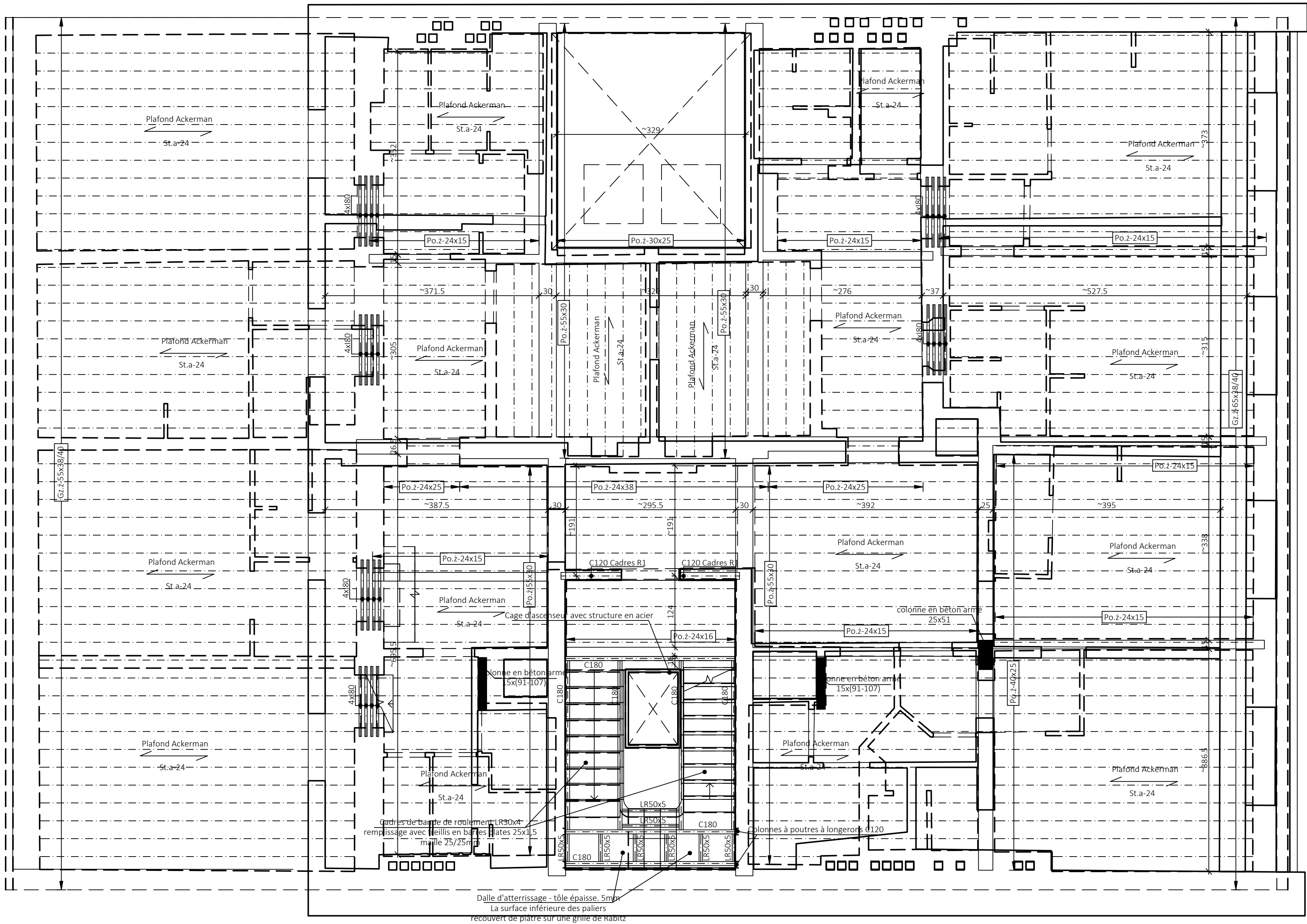
échelle 1 : 50
Date de remise du projet 10.12.2023
Date de publication de la feuille 11/22/23

à élaboré Projektant
ont élaboré Autor
Szachownica

responsabilités:
1. Avant de commencer les travaux de construction et pendant leur réalisation, il est nécessaire de vérifier toutes les dimensions indiquées dans le projet sur le terrain.
2. Tous les matériaux et produits de construction utilisés doivent être conformes aux normes polonaises ou être mieux d'équivalent obtenu par des essais de laboratoire effectués dans des laboratoires agréés. Il doit être obtenu d'avance par les entreprises et parties qui ne disposent pas d'un tel équipement.
3. Toutes les données techniques du projet doivent être exécutées conformément aux Conditions techniques d'exécution et de réception des travaux de construction et d'exploitation, ainsi qu'aux autres conditions en vigueur. Tous les aspects techniques d'une entreprise pendant les spécifications techniques de construction.
Tous droits réservés, y compris le droit de reproduction ou de mise à disposition à des fins de sa propre ou de ses parties, sans l'autorisation expresse de la société mm bp s.o.o. (Journal officiel de la République de Pologne, 1996, n° 20, position 63, entrée 110-110).

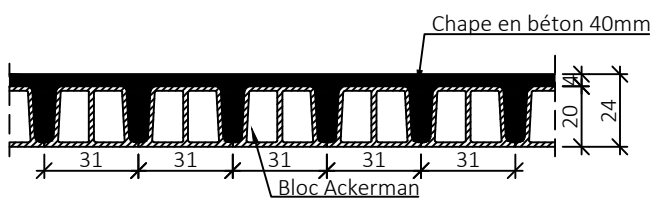
lancer de niveau +4

skala 1:50



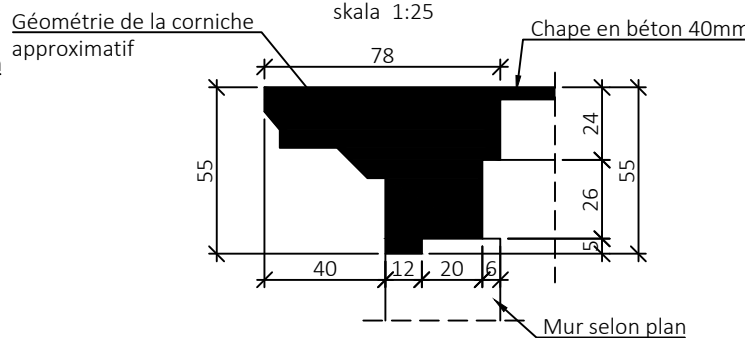
St.a-24

skala 1:25



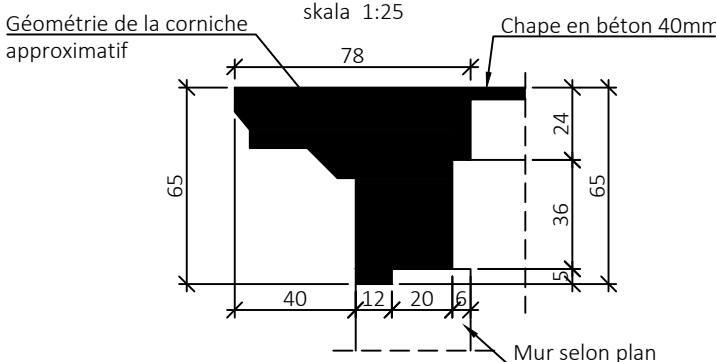
Gz.ż-55x38/40

skala 1:25



Gz.ż-65x38/40

skala 1:25



Légende

symboles

La direction principale des travaux de plafond
Plateau de travail bidirectionnel

raccourcis

St.K - Plafond Klein, dalles en pierre calcaire 7 à 8 cm renforcés dans deux directions avec nervures transversales
St.ż - Plafond en béton armé
St.a - Plafond Ackerman
St.W - Plafond WPS, dalles en béton armé renforcées dans deux directions
Po.ż - Poutre en béton armé
N.ż - Surplomb en béton armé
Gz.ż - Corniche en béton armé
NN x MM - hauteur x largeur de la poutre

Bureau d'études
SCD
SCD Biuro Konstrukcyjne
Lukasz Drobosiewicz
ul. Lubuska 115/49
00461 797 892 731
0046 726 520 507

Bureau d'études
mmbp
mmbp sp. z o.o.
ul. Zamiatki 19
00461 606 612 121
0046 606 799 004

Non de l'investissement
Inventaire architectural et de construction

Adresse de l'investissement
74, rue Lauriston,
75116 Paris

Intitulé du plan
Etage 5 hors sol - 4ème étage

NUMERO DU PLAN
MM-229-LAU-0-KO-RZ-5

échelle 1 : 50
Date de remise du projet 10.12.2023
Date de publication de la feuille 11/22/23

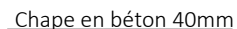
Projetant
Autor
Szachownica

Tous droits réservés, y compris le droit de reproduction ou de mise à disposition à des tiers de ce dessin ou de ses parties, sans l'autorisation expresse de la société émettrice de ce document officiel de la République de Pologne, 1966, n° 46, position 10, articles 150-151.

skala 1:50



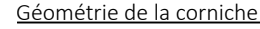
skala 1:25



skala 1:25



skala 1:25

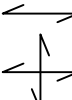


skala 1:25



skala 1:50



Légende	
symboles	 La direction principale des travaux de plafond Plateau de travail bidirectionnel
raccourcis	St.K - Plafond Klein, dalles en pierre calcaire 7 à 8 cm renforcées dans deux directions avec nervures transversales St.2 - Plafond en béton armé St.a - plafond Ackerman St.W - Plafond WPS, dalles en béton armé renforcées dans deux directions Po.2 - Poutre en béton armé N.2 - Surplomb en béton armé G.z.2 - Corniche en béton armé NN x MM - hauteur x largeur de la poutre

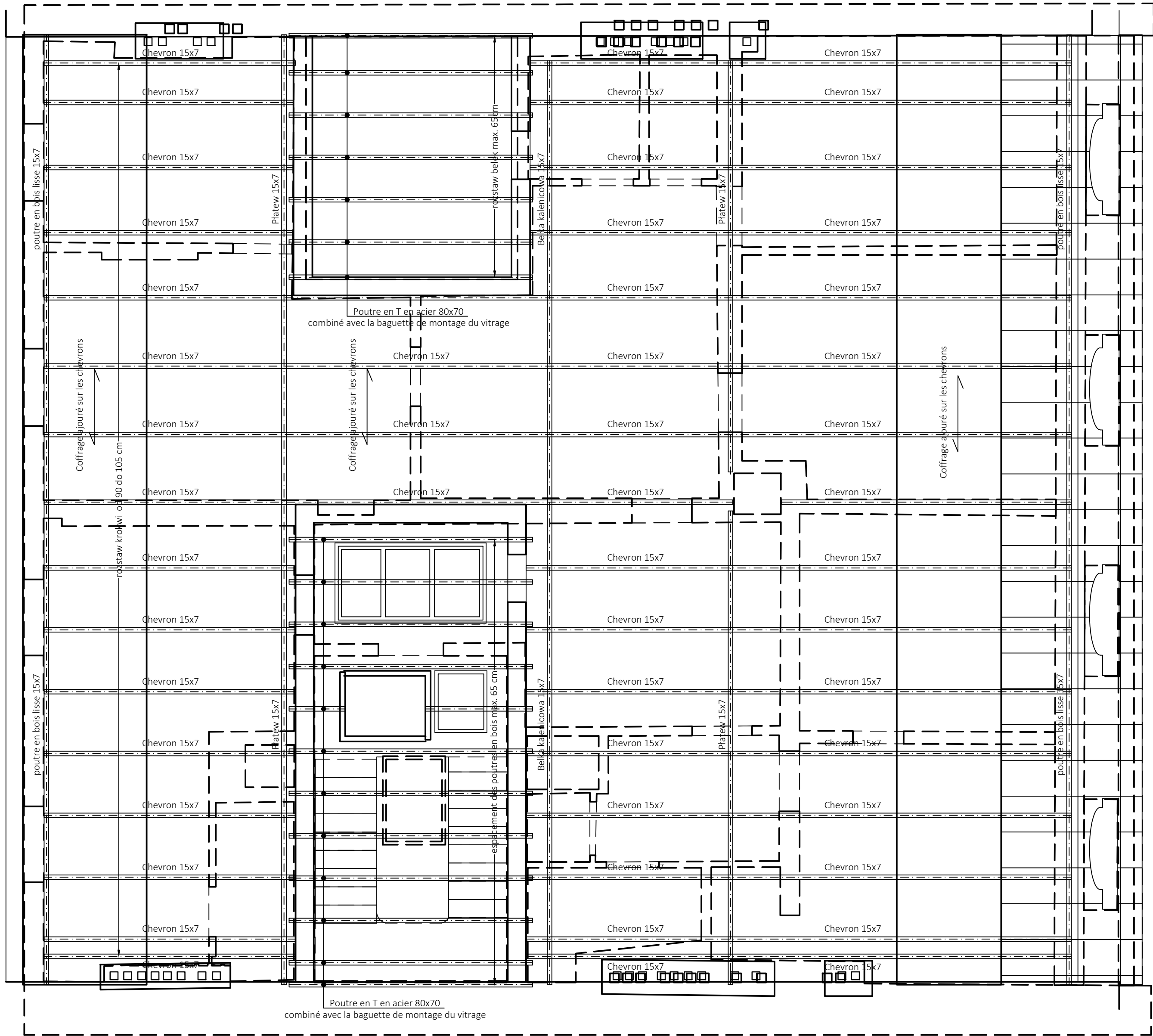
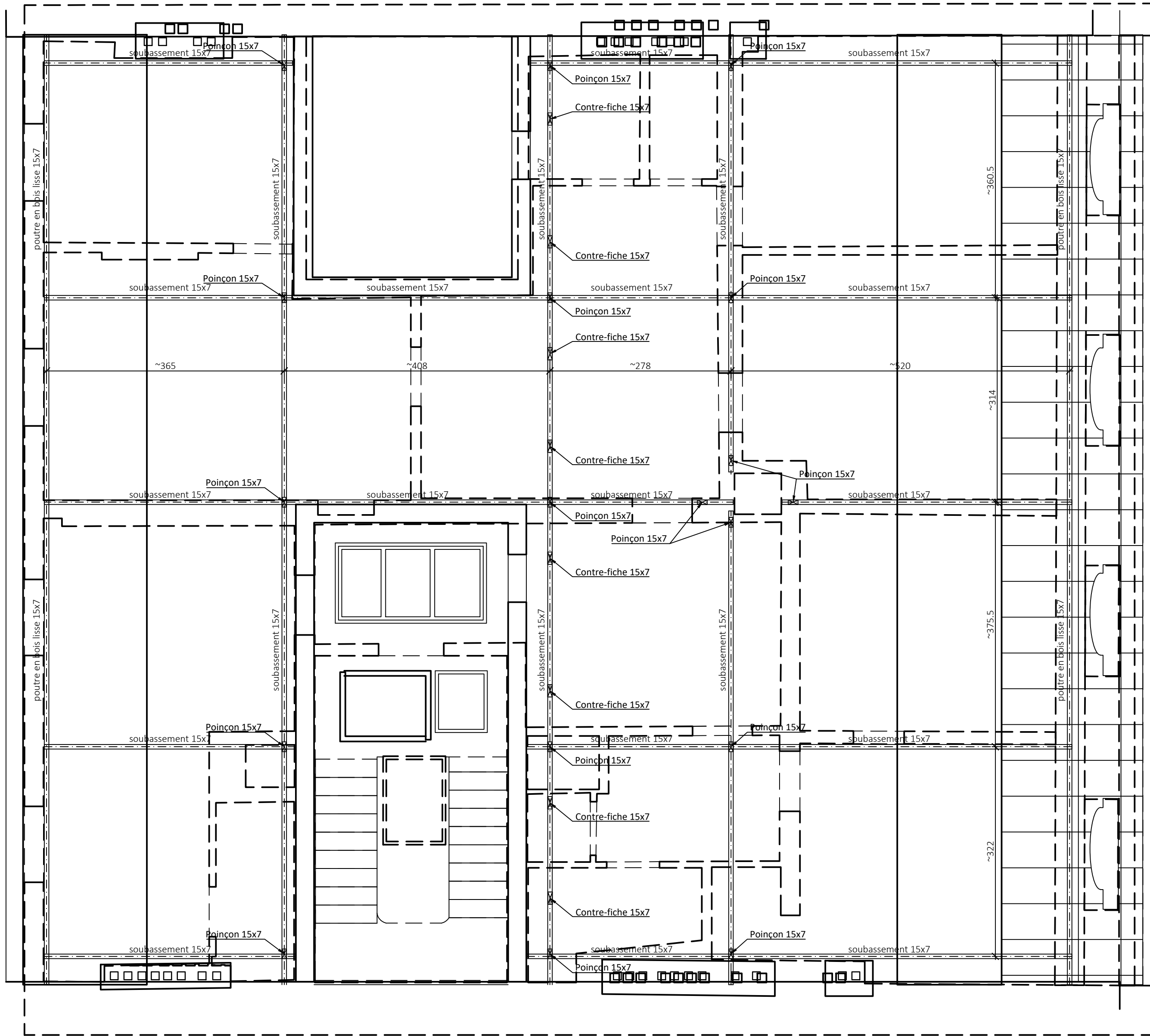
[illegible]

Le plan inférieur de la ferme

Structure de fermes de toit du bâtiment principal

skala 1:50

Le plan supérieur de la ferme



Légende

symboles

La direction principale des travaux de plafond
Plateau de travail bidirectionnel

raccourcis

St.K - Plafond Klein, dalles en pierre calcaire 7 à 8 cm renforcées dans deux directions avec nervures transversales
St.2 - Plafond en béton armé
St.a - plafond Ackerman
St.W - Plafond WPS, dalles en béton armé renforcées dans deux directions
Po.2 - Poutre en béton armé
N.2 - Surplomb en béton armé
G.2 - Corniche en béton armé
NN x MM - hauteur x largeur de la poutre

SCD Büro Konstruktion
Lukasz Droboszewicz
ul. Łódzka 176/69
00-618 008 012
0048 729 992 731
k.drobosz@bcd-buro.com

mmbp
mmbp sp. z o.o.
ul. Żwirki i Wigury 99
00-618 012 121
0048 608 799 034
www.mmbp.pl

Inventaire architectural et de construction

74, rue Lauriston,
75116 Paris

Vue du toit - bâtiment principal B

BURD	NR	NATZA	FACH	BRAND	TOZU	IN	AK	REV
------	----	-------	------	-------	------	----	----	-----

MM-229-LAU-0-KO-RZ-D1

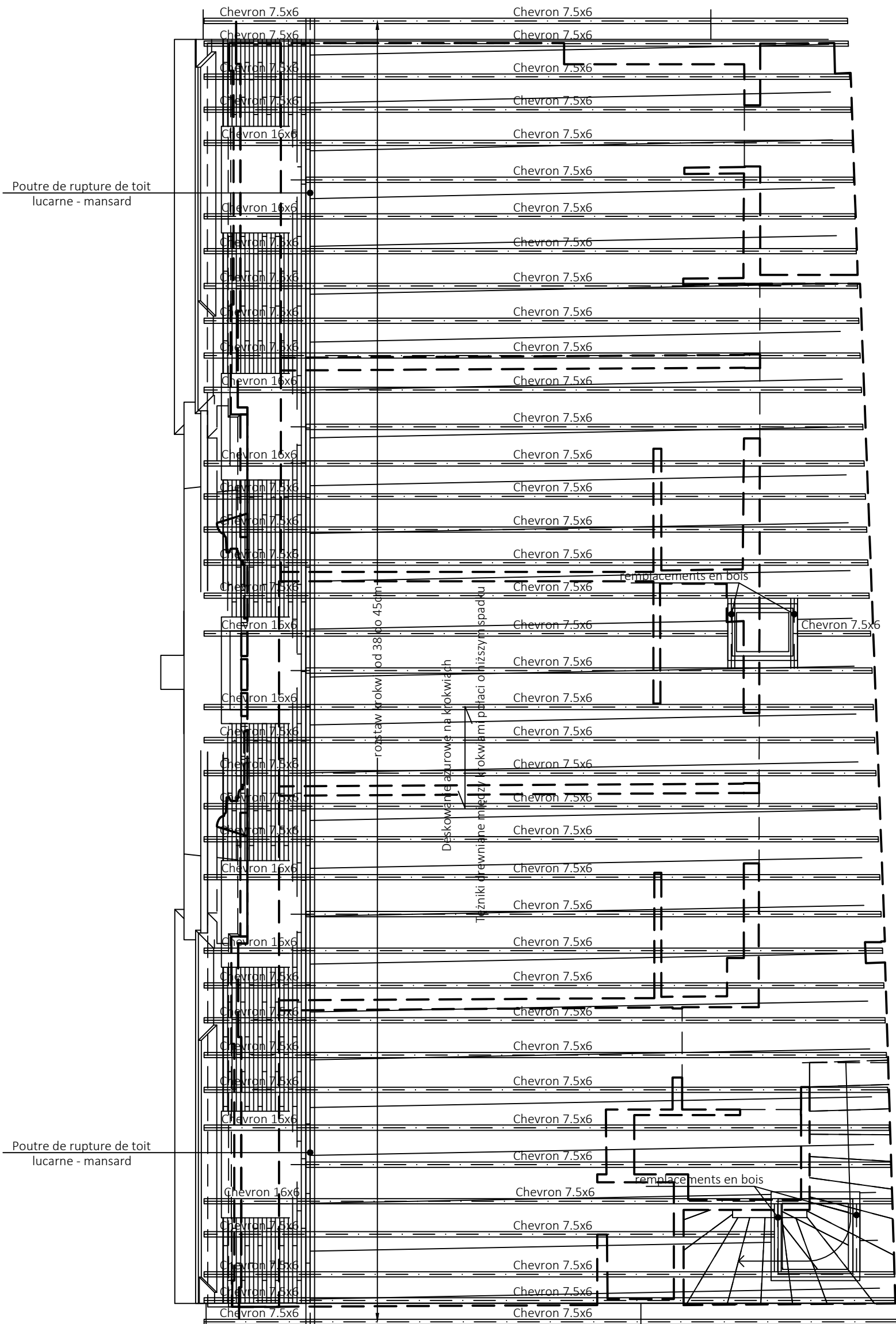
échelle	1 : 50	Date de remise du projet	10.12.2023
		Date de publication de la feuille	11/22/23

à élaboré	Projektant
ont élaboré	Autor
	Szachownica

Tous droits réservés, j'accuse le droit de reproduction ou de mise à disposition à des fins de sa propre ou de ses parties, sans l'autorisation expresse de la Société mmbp sp. z o.o. / Journal officiel de la République de Pologne, 1994, n° 24, position 65, volume 150-151.

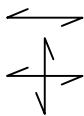
La structure de la ferme de toit de la dépendance

skala 1:50



Légende

symboles



La direction principale des travaux de plafond



Plateau de travail bidirectionnel

raccourcis

St.K - Plafond Klein, dalles en pierre calcaire 7 à 8 cm renforcés dans deux directions avec nervures transversales

St.ż - Plafond en béton armé

St.a - plafond Ackerman

St.W - Plafond WPS, dalles en béton armé renforcées dans deux directions

Po.ż - Poutre en béton armé

N.ż - Surplomb en béton armé

Gz.ż - Corniche en béton armé

NN x MM - hauteur x largeur de la poutre

Bureau d'études	 SCD Biuro Konstrukcyjne Lukasz Drożdżewicz ul. Lubisz 17E/49 0048 797 992 731 0048 728 920 507	31-503 Kraków NIP 6751765841 l.drozdzievicz@scd-biuro.com k.dobiasz@scd-biuro.com							
Bureau d'études	 mmbp sp. z o.o. ul. Żelazskiego 99 0048 606 612 121 0048 606 799 094	31-353 Kraków NIP 6772424944 biuro@mmbp.pl www.mmbp.pl							
Nom de l'investissement	Inventaire architectural et de construction								
Adresse de l'investissement	74, rue Lauriston, 75116 Paris								
Intitulé du plan	Vue du toit - bâtiment annexe O								
	BIURO	NR	NAZWA	FAZA	BRANŻA	RODZAJ DOK.	NR KOND.	NR ARR.	REV
Numéro du plan	MM-229-LAU-0-KO-RZ-D2								
échelle	1 : 50		Date de remise du projet		10.12.2023				
			Date de publication de la feuille		11/22/23				
a élaboré	Projektant								
ont élaboré	Autor Szachownica								
commentaires: 1. Avant de commencer les travaux de construction et pendant leur réalisation, il est nécessaire de vérifier toutes les dimensions indiquées dans le projet sur le chantier. 2. Tous les matériaux et produits de construction utilisés doivent être conformes aux normes polonaises ou être munis d'avis techniques délivrés par des organismes autorisés à délivrer des avis techniques. Il ne doit pas être autorisé d'incorporer des matériaux et produits qui ne disposent pas d'avis techniques actuels ou de déclarations de conformité. 3. Toutes les tâches couvertes par ce projet doivent être exécutées strictement conformément aux "Conditions techniques d'exécution et de réception des travaux de construction et d'assemblage", ainsi qu'aux normes polonaises en vigueur, sous la supervision technique d'une personne possédant les qualifications professionnelles appropriées en génie civil. Tous droits réservés, y compris le droit de reproduction ou de mise à disposition à des tiers de ce dessin ou de ses parties, sans l'autorisation expresse de la société mmbp sp. z o.o. (Journal officiel de la République de Pologne, 1994, n° 24, position 83, articles 115-118).									